

1

N^o 5.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SESSION DE 1841—1842.)

SITUATION GÉNÉRALE

DU

TRÉSOR PUBLIC

AU 1^{er} SEPTEMBRE 1841,

Déposée par M. le Ministre des Finances.



BRUXELLES.

IMPRIMERIE DE M. HAYEZ, RUE DE L'ORANGERIE, N^o 16.

—
1841.

2

SITUATION GÉNÉRALE

Du Trésor Public au 1^{er} Septembre, 1841,

DÉPOSÉE PAR M. LE MINISTRE DES FINANCES

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous remettre la situation du Trésor Public au 1^{er} septembre 1841.

Cette situation fait suite à celle présentée le 1^{er} octobre 1840, et se divise également en trois parties,

SAVOIR :

La première partie, comprenant les tableaux généraux de tous les recouvrements opérés sur les divers revenus et produits de l'État, et de toutes les dépenses faites sur les crédits accordés par les Chambres, pour les exercices 1839, 1840 et 1841.

La seconde partie, présentant les états de développement par nature de produits, que les premiers tableaux n'ont exposés que sous un point de vue général.

La troisième partie, offrant, par Département d'administration générale, les états de développement de toutes les dépenses effectuées, appuyés d'états de la situation des Budgets généraux des dépenses, par chapitres et articles, tels qu'ils ont été votés par les Chambres.

Les exercices antérieurs à 1839, qui sont à régler d'une manière définitive, ne sont indiqués ici que pour offrir le résultat général de la situation du Trésor depuis l'établissement du Gouvernement. L'excédant de dépense que l'ensemble de ces exercices présente, d'après l'arrêt que la Cour a porté sur la plupart de ces exercices, sera constaté aux Budgets des dépenses des exercices à indiquer ultérieurement, lors du vote de la loi réglant définitivement ces exercices.

Voici, en résumé, les résultats que présente la situation du Trésor Public sur les exercices réglés ou non réglés au 1^{er} septembre 1841.

RECETTES.

Les recettes sur les trois exercices en cours d'exécution, de 1839 à 1841, se résument ainsi qu'il suit :

Pour l'exercice 1839.

Les recouvrements opérés sur les revenus et produits ordinaires de cet exercice s'élèvent :

Pendant l'année 1839, à fr.	95,905,060	40	
— — 1840, à	2,717,569	95	
— — 1841, à	50,175	15	
			98,650,805 50

Et sur les revenus et produits extraordinaires :

Pendant l'année 1839, à	16,000,000	»
-----------------------------------	------------	---

Total des recouvrements faits sur cet exercice. fr. 114,650,805 50

Pour l'exercice 1840.

Les recouvrements opérés sur les revenus et produits ordinaires de cet exercice s'élèvent :

Pendant l'année 1840, à fr.	96,769,825	47	
— — 1841, à	2,576,456	50	
			99,346,281 77

Et sur les revenus et produits extraordinaires :

Pendant l'année 1840, à fr.	55,645,619	99	
— — 1841, à	56,420,479	89	
			70,064,129 88

Total des recouvrements faits sur cet exercice. fr. 169,410,411 65

Pour l'exercice 1841.

Les recouvrements opérés sur les produits et revenus ordinaires de cet exercice s'élèvent :

Pendant l'année 1841, à	63,584,031	52
-----------------------------------	------------	----

A REPORTER. fr. 547,645,248 47

REPORT. . . . fr. 547,645,248 74

En conséquence, les recouvrements opérés au 1^{er} septembre 1841, sur les produits et revenus tant ordinaires qu'extraordinaires des exercices en cours d'exécution de 1839, 1840 et 1841, s'élèvent à fr. 347,645,248 47

Et il reste à recouvrer sur ces trois exercices,

SAVOIR :

Sur l'exercice 1839	fr.	4,015,711 74	
— 1840		4,405,455 54	
— 1841		58,727,570 08	
			44,146,513 46

De sorte que les recouvrements faits et à faire sur ces trois exercices s'élèvent à fr. 391,791,763 65

D'après les Budgets des Voies et Moyens de ces trois exercices, 1839, 1840 et 1841, adoptés par les Chambres, les recettes étaient présumées devoir s'élever,

SAVOIR :

Pour l'exercice 1839 (*loi du 21 décembre 1838, n° 915*),

Sur les revenus ordinaires, à	fr.	104,095,551 »	
— extraordinaires, à		16,000,000 »	
			120,095,551 »

Pour l'exercice 1840 (*loi du 29 décembre 1839, n° 888*),

Sur les revenus ordinaires, à	fr.	101,955,569 »	
— extraordinaires, à		70,000,000 »	
			171,955,569 »

Pour l'exercice 1841 (*loi du 30 décembre 1840, n° 1072*),

Sur les revenus ordinaires, à	fr.	101,464,464 »	
— extraordinaires, à		» »	
			101,464,464 »

L'évaluation des revenus, d'après les votes des Chambres, s'élève ainsi à . . fr. 393,513,564 »

Et les recouvrements faits et à faire, comme nous venons de l'expliquer ci-dessus, étant de fr. 391,791,763 65

Les recouvrements resteront au-dessous des évaluations de fr. 1,723,800 57

DÉPENSES.

Les dépenses sur les exercices en cours d'exécution 1839 à 1841, se résument comme suit :

Pour l'exercice 1839.

Les paiements effectués pendant 1839 s'élèvent à . . . fr.	87,249,215 95
— — — 1840.	28,706,379 44
— — — 1841.	6,661,815 54
	<hr/> 122,617,410 95

Pour l'exercice 1840.

Les paiements effectués pendant 1840 s'élèvent à . . .	89,896,245 48
— — — 1841	28,280,821 40
	<hr/> 118,177,066 58

Pour l'exercice 1841.

Les paiements effectués pendant 1841 s'élèvent à fr.	49,002,600 26
	<hr/>

En conséquence les paiements faits au 1^{er} septembre 1841, sur les trois exercices en cours d'exécution de 1839, 1840 et 1841, s'élèvent à fr. 289,797,077 77

Et il reste à payer sur ces trois exercices,

SAVOIR :

Sur l'exercice 1839 fr.	6,075,604 52
— 1840	47,502,509 67
— 1841	50,210,262 59
	<hr/> 103,788,376 78

Montant total des Budgets des dépenses des trois exercices en cours d'exécution de 1839, 1840 et 1841. fr. 595,585,454 55

Mais les crédits alloués au Ministre de la Guerre, pour les dépenses de l'armée, sur l'exercice 1841, n'étant pas suffisants, on présume qu'un crédit complémentaire devra lui être alloué, de fr. 5,000,000 »

Le montant des Budgets des dépenses serait ainsi de fr. 598,585,454 55
Sur le montant de ces dépenses on espère pouvoir faire l'économie d'une somme de. fr. 6,000,000 »

Ce qui porterait les dépenses générales à charge de ces exercices à un total effectif de. fr. 592,585,454 55

A REPORTER. fr. 592,585,454 55

REPORT. . . . fr. 592,588,454 55

Les recettes étant présumées devoir être de fr. 591,791,765 65

L'excédant des dépenses est en conséquence, sur les trois exercices en cours d'exécution de 1839 à 1841, de. fr. 795,690 92

Mais pour bien apprécier la situation réelle du Trésor, à l'époque du 1^{er} septembre 1841, il convient d'ajouter à cet excédant :

D'une part, les excédants de dépenses sur les exercices clos, s'élevant :

Pour l'exercice 1830 et antérieurs, à.	fr.	4,478,947 43
— — 1852.		6,036,412 98
— — 1855.		3,846,661 02
— — 1857.		4,616,481 40
	fr.	<u>12,978,502 85</u>

Et d'autre part, de retrancher de cette somme les excédants de ressources sur les exercices également clos :

de 1831	fr.	811,831 52	
1834		487,736 80	
1835		3,971,220 74	
1836		3,104,144 43	
1858		5,311,536 57	
		<u>14,586,489 86</u>	
			<u>1,592,012 97</u>

De manière qu'au lieu d'un excédant de dépenses de fr. 795,690 92 et que présentent les trois exercices en cours d'exécution, il y a réellement un excédant de dépenses sur tous les exercices, à partir de 1830, de fr. 2,585,705 89

Lequel excédant doit encore être augmenté :

1° Du montant des créances arriérées qui restent à payer sur les exercices définitivement clos, et pour la plupart desquelles des crédits avaient été alloués par les Budgets primitifs des dépenses, mais qui sont annulés par le fait même de la clôture de ces exercices.

Ce montant est, pour

L'exercice 1830 et antérieurs de.	fr.	51,420 62
— 1831		550,657 58
— 1852		4,800,015 54
— 1855		515,582 52
— 1854		417,298 02
— 1855		560,201 95
— 1836		555,619 48

A REPORTER. . . . fr. 4,026,795 41 2,585,705 89

REPORT . . . fr. 4,026,795 11 2,385,705 89

L'exercice 1857	265,252 55	
	<hr/>	
	4,290,045 64	
- 1858	681,127 08	
	<hr/>	4,971,172 72

2° Du montant des crédits à demander sur les exercices en cours d'exécution, pour pourvoir au paiement des intérêts de l'emprunt autorisé par la loi du 26 juin 1840, pour lequel le crédit de 5,500,000 fr., alloué pour l'exercice 1841, a été insuffisant.

Une somme de 504,000 francs est applicable de ce chef à l'exercice 1840, et une somme de 4,916,400 francs à l'exercice 1841, ensemble. fr. 2,420,400 »

En conséquence le total de l'excédant de dépenses sur tous les exercices, à partir du 1^{er} octobre 1850 jusqu'au 1^{er} janvier 1842, serait de fr. 9,777,276 61

Mais je dois ici, Messieurs, vous faire remarquer que la Chambre a admis à l'unanimité le principe qu'il fallait considérer les rentes et intérêts à charge de la dette publique, comme échéant jour par jour, sans distinction des époques d'exigibilité; ce principe a été également adopté par elle en donnant son approbation à l'article 5 de la loi fixant le Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1841, qui autorise le Gouvernement à renouveler et à maintenir en circulation des bons du Trésor, dans les formes établies par la loi du 16 février 1853, jusqu'à concurrence de la somme de 24,400,000 francs.

Dans cette somme de 24,400,000 francs est comprise celle nécessaire pour régulariser les échéances des intérêts et l'amortissement des divers emprunts jusqu'au 31 décembre 1842; elle s'élève à fr. 8,810,565 06 c^s.

Cette somme réunie à celle de 4,000,000 de fr. placée dans un établissement financier, nous donne encore un découvert de fr. 12,810,565 06 c^s. fr. 12,810,565 06

Et l'excédant des dépenses résultant de l'exécution des Budgets de tous les exercices, étant de. fr. 9,777,276 61

Nous nous trouvons en présence d'un découvert réel de fr. 22,587,659 67

En conséquence, pour faire face à ce découvert, le Gouvernement demande, par l'article 5 de la loi fixant le Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1842, l'autorisation d'émettre et de maintenir en circulation, ou de créer des bons du trésor à mesure des besoins de l'État, jusqu'à concurrence d'une somme de 22,500,000 francs.

Bruxelles, le 2 novembre 1841.

Le Ministre des Finances,

SMITS.

* Un projet de loi par lequel on demande les crédits nécessaires pour régulariser le paiement de ces créances, a été déposé sur le bureau de la Chambre, le 8 décembre 1840

Première Partie.



SITUATION GÉNÉRALE
DU PRÉSOR PUBLIC

AU 1^{er} SEPTEMBRE 1841.

ÉTAT GÉNÉRAL de la situation

COMPTE DES			
ÉTATS A L'APPUI.	EXERCICES.		ÉVALUATION des REVENUS.
	1839		104,095,551 »
Litt. A	Produit d'une émission de bons du Trésor (prêt à la banque de Belgique)		4,000,000 »
	Id. id. id. (pour travaux publics)		12,000,000 »
— B	1840		101,955,569 »
	Produit de l'emprunt autorisé par la loi du 26 juin 1840.		70,000,000 »
— C	1841		101,464,404 »
			595,515,564 »

du Trésor au 1^{er} septembre 1841.

REVENUS.

REVENUS EFFECTIFS.						DIFFÉRENCE	
VERSEMENTS FAITS				RESTE à RECOUVRER.	MONTANT GÉNÉRAL des Revenus probables.	EN MOINS de L'ÉVALUATION.	EN PLUS de L'ÉVALUATION.
EN 1839.	EN 1840.	EN 1841.	TOTAL.				
98,005,060 40	2,717,569 95	30,173 15	98,050,805 50	1,015,711 74	99,064,517 24	4,451,015 76	»
4,000,000 »	»	»	4,000,000 »	»	4,000,000 »	»	»
12,000,000 »	»	»	12,000,000 »	»	12,000,000 »	»	»
»	96,769,825 47	2,576,456 50	99,546,281 77	4,405,455 54	103,751,715 11	»	1,796,146 11
»	53,643,640 99	56,429,479 89	70,064,129 88	»	70,064,129 88	»	64,129 88
»	»	65,584,051 52	65,584,051 52	58,727,370 08	102,511,401 40	»	846,937 40
111,005,060 40	153,151,045 41	102,611,142 66	347,645,248 47	44,146,515 16	391,791,763 63	4,451,015 76	2,707,213 39
En moins des prévisions. . . fr.							1,723,800 37

COMPTE DES				
ÉTATS A L'APPUI.	EXERCICES.	CRÉDITS accordés PAR LE BUDGET PRIMITIF.	AUGMENTATIONS faites PAR DES LOIS SPÉCIALES.	DIMINUTIONS faites PAR DES LOIS SPÉCIALES.
LITT. D.	1839	104,890,007 55	7,795,917 90	»
	Crédit spécial (prêt à la banque de Belgique).	4,000,000 »	»	»
	Budget spécial (Travaux publics).	12,000,000 »	»	»
— E.	1840	99,150,590 94	1,567,719 »	»
	Budget spécial (Travaux publics).	64,961,406 31	»	»
— F.	1841	99,041,842 58	171,020 27	»
	Budget spécial (Travaux publics).	»	»	»
		584,052,797 58	9,552,657 17	»
			9,552,657 17	

RÉSULT

Les Budgets généraux des dépenses pour les exercices en cours d'exécution de 1839, 1840 et 1841, en y ajoutant fr. 5,000,000
Il est à présumer qu'on pourra retrancher de cette somme, SAVOIR :

1° Une économie probable sur les crédits alloués aux Ministres pour l'exercice 1839 de									
2° — — — — —	—	—	—	—	—	—	—	—	1840 de
3° — — — — —	—	—	—	—	—	—	—	—	1841 de

Les recouvrements faits et à faire sur les Budgets des Voies et Moyens pour les mêmes exercices s'élèvent à

Il y a, en conséquence, un excédant de dépenses sur les trois exercices

Les Budgets pour les exercices 1830 à 1838 inclus se présentent, suivant les comptes définitifs qui en ont été rendus,

D'une part : Avec un excédant de dépenses à l'exercice de 1830 et antérieurs									
	—	—	—	—	—	—	—	—	1832.
	—	—	—	—	—	—	—	—	1833.
	—	—	—	—	—	—	—	—	1837.

Et d'autre part : Avec un excédant de ressources à l'exercice de 1831.									
	—	—	—	—	—	—	—	—	1834.
	—	—	—	—	—	—	—	—	1835.
	—	—	—	—	—	—	—	—	1836.
	—	—	—	—	—	—	—	—	1838.

Auquel il faut ajouter :

- 1° Les crédits complémentaires déjà demandés par le Ministre des Finances, le 8 décembre 1840, pour acquitter des créances
2° — — — — — à demander pour acquitter des créances arriérées résultant de la clôture de l'exercice 1838

A AJOUTER :

Le crédit nécessaire pour pourvoir au paiement des intérêts de l'emprunt autorisé par la loi du 26 juin 1840

du Trésor au 1^{er} septembre 1841.

DÉPENSES.

RESTE.	DÉPENSES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR SUR LE VISA DE LA COUR DES COMPTES,				RESTE DISPONIBLE sur LES CRÉDITS au 1 ^{er} septembre 1841.	Observations.
	EN 1839.	EN 1840.	EN 1841.	TOTAL.		
112,093,015 45	85,190,101 15	10,868,596 84	6,661,815 54	106,720,515 55	5,972,501 92	
4,000,000 »	5,886,564 08	10,555 52	»	5,896,897 40	105,102 60	
12,000,000 »	172,550 72	11,827,449 28	»	12,000,000 »	»	
100,718,109 94	»	77,599,087 29	11,579,156 96	88,078,224 95	11,759,885 69	
64,961,466 51	»	12,497,157 89	10,701,684 44	29,198,842 55	55,762,625 98	
99,212,862 85	»	»	49,002,600 26	49,002,600 26	50,210,262 59	
»	»	»	»	»	»	
595,585,454 55	87,240,215 05	118,602,624 62	85,945,257 20	289,797,077 77	105,788,376 78	
500,000 »					5,000,000 »	
598,585,454 55					108,788,376 78	

ÉTAT.

de crédit restant à allouer au Département de la Guerre, s'élèvent à fr. 598,585,454 55

. fr. 5,000,000 »
 1,500,000 » } 6,000,000 »
 1,500,000 »

Reste ainsi fr. 592,585,454 55
 591,791,765 65

en cours d'exécution de 793,690 92

. 1,478,947 45
 6,056,412 98
 5,846,661 02
 1,616,481 40
 12,978,502 85
 811,851 52
 187,756 80
 5,971,220 74
 5,104,144 45
 5,511,556 37
 11,586,489 86

D'où résulte un excédant de dépenses de fr. 1,592,012 97

arriérées sur les exercices clos de 1830 à 1837 inclus 4,200,045 64
 681,127 08
 4,971,172 72

Les exercices clos de 1850 à 1858 inclus nous laissent ainsi un excédant de dépenses de 6,565,185 69

TOTAL 7,556,876 61
 2,420,400 »

Total général fr. 9,777,276 61

*COMPARAISON des résultats des Budgets des recettes et dépenses, tels qu'ils
comptes rendus, pour le dernier trimestre 1850*

EXERCICES.	BUDGETS VOTES PRIMITIVEMENT.		MODIFICATIONS apportées AUX ÉVALUATIONS PRIMITIVES.		BUDGETS fixés DÉFINITIVEMENT PAR LES LOIS.		FAITS Par suite de l'exécution conformément aux	
	RECETTE.	DÉPENSE.	DIMINUTION DE RECETTE.	AUGMENTATION OU DIMINUTION DE DÉPENSE. A O U D	RECETTE.	DÉPENSE.	RECETTE.	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	
1830, 4 ^e trim.	27,093,101 32	28,580,533 42	"	"	27,093,101 32	28,580,523 42	27,101,375 99	
1831.	100,825,575 94	115,806,830 65	"	"	100,825,575 94	115,806,830 65	113,225,815 03	
1832	141,633,804 95	203,972,286 68	"	D. 2,030,544 13	141,633,804 95	201,941,742 55	152,464,505 97	
1833.	86,037,982 "	97,696,835 33	"	D. 3,547,000 "	86,037,982 "	94,149,835 33	88,058,313 92	
1834	94,279,578 "	93,272,610 32	"	A. 5,601,390 11	94,279,578 "	98,874,000 43	96,701,337 76	
1835.	92,380,640 90	86,369,593 77	2,452,072 68	A. 3,189,740 51	89,927,668 22	89,559,334 28	89,853,654 73	
							954,038 05	
							267,532 92	
1836	99,931,314 74	99,932,501 19	"	A. 1,667,450 59	99,931,314 74	101,599,951 78	102,586,634 16	
							45,998 23	
1837.	99,159,452 99	101,048,402 16	"	A. 4,177,701 53	99,159,452 99	105,226,103 69	101,657,327 97	
							57,922 27	
1838.	120,232,525 36	120,725,085 80	"	A. 1,849,906 98	120,232,525 36	122,574,992 78	123,465,079 51	
				A. 16,486,189 72			44,835 30	
				D. 5,577,544 13				
Résultats des exercices 1830 à 1838 . . .	870,593,976 20	947,404,669 32	2,452,972 68	A. 10,908,645 59	868,141,003 52	958,313,314 01	896,484,571 81	
1839.	120,095,531 "	120,899,097 55	"	A. 7,793,917 90	120,095,531 "	128,693,015 45	116,664,517 24	
1840	171,955,569 "	164,111,857 25	"	A. 1,567,719 "	171,955,569 "	165,679,376 25	173,815,844 99	
1841.	101,464,464 "	104,041,842 58	"	A. 171,020 27	101,464,464 "	104,212,862 85	102,311,401 40	
Résultats des exercices 1839, 1840 et 1841. .	393,515,564 "	389,052,797 38	"	A. 9,532,657 17	393,515,564 "	398,585,454 55	391,791,763 63	
<i>Récapitulation.</i>								
Exercices 1830 à 1838. . .	870,593,976 20	947,404,669 32	2,452,972 68	A. 10,908,645 59	868,141,003 52	958,313,314 91	896,484,571 81	
Exercices 1839, 1840 et 1841.	393,515,564 "	389,052,797 38	"	A. 9,532,657 17	393,515,564 "	398,585,454 55	391,791,763 63	
	1,264,109,540 20	1,336,457,466 70	2,452,972 68	A. 20,441,302 76	1,261,656,567 52	1,356,898,769 46	1,288,276,335 44	
						93,242,201 94		
						37,546,340 74		
						57,695,861 20		
A DIMINUER les allocations au Budget de la Dette Publique de 1832 pour l'exécution des art. 13 et 14 du traité du 15 nov. 1831, lesquelles doivent être considérées comme non venues.								
RESTE EXCÉDANT DE DÉPENSES, d'après le vote des Chambres législatives fr.								

Deuxième Partie.



Etat Comparatif

ENTRE

L'ÉVALUATION DES REVENUS DU ROYAUME

ET LES RECETTES EFFECTIVES.

Exercices 1839 à 1841.

ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
effectués au 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des REVENUS.	
Impôts.	CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	Foncier	20,087,318 »
		Personnel	9,240,000 »
		Patentes	3,146,000 »
		Redevances sur les mines	160,085 »
		Droits de consommation sur les boissons distillées	1,000,000 »
		Droits de marque des matières d'or et d'argent	160,000 »
		Droits d'entrepôt	20,000 »
		Recettes extraordinaires et accidentelles	9,000 »
		Douanes	9,972,000 »
		Sel	4,022,000 »
		Vins étrangers	2,475,000 »
		Eau-de-vie étrangère	274,000 »
		— indigène	3,500,000 »
		Bières et vinaigres	7,387,000 »
		Sucres	1,051,000 »
		Timbres collectifs sur les quittances	1,401,000 »
		— — permis de circulation	20,000 »
Impôts.	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	Droits de timbre	2,150,000 »
		— d'enregistrement	9,080,000 »
		— de greffe	200,000 »
		— d'hypothèques	825,000 »
		— de successions	3,475,000 »
		Centimes additionnels	4,719,000 »
		Amendes	180,000 »
		Passeports et ports d'armes	220,000 »
		Indemnité payée par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacem ^t	100,000 »
		Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc.	180,000 »
Impôts.	TRÉSOR PUBLIC.	Produits des examens pour l'obtention des grades académiques	63,000 »
		— des brevets d'invention	25,000 »
		— des diplômes des artistes vétérinaires	2,500 »
Péages.	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	Produits des canaux appartenants au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation	550,000 »
		— de la Sambre canalisée	400,000 »
		— des droits de bacs et passages d'eau	120,000 »
		— des barrières sur les routes de 1 ^{re} et de 2 ^{me} classe	2,500,000 »
		— de l'entrepôt d'Anvers	120,000 »
Travaux publics.	Travaux publics.	— des postes	2,800,000 »
	Travaux publics.	Produit du chemin de fer. — Voyageurs	3,940,000 »
Capitaux et revenus.	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	— — Marchandises	850,000 »
		Rachats et transferts de rentes	100,000 »
		Capitaux du fonds de l'industrie	650,000 »
		— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	75,000 »
	Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves	215,000 »	
A REPORTER		97,533,951 »	

pour l'exercice 1839, et les recettes effectives, contenant les recouvrements
août 1841.

VERSEMENTS EFFECTUÉS				RESTE à RECOURIR.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE	
EN 1839.	EN 1840.	EN 1841.	TOTAL.			EN MOINS DE L'ÉVALUATION	EN PLUS DE L'ÉVALUATION
18,489,445 68	817,004 04	"	19,506,447 72	114,260 01	19,420,707 73	666,640 27	"
8,160,711 40	641,794 42	"	8,802,505 91	593,407 20	9,105,915 11	44,086 89	"
2,694,796 95	319,549 20	"	5,014,146 15	120,287 55	5,154,435 48	11,566 52	"
90,096 07	15,491 95	"	105,588 02	154,662 10	240,230 12	"	80,167 12
1,002,691 51	103 49	"	1,002,795 "	21 25	1,002,816 25	"	2,816 25
155,750 03	"	"	155,750 03	"	155,750 03	4,269 97	"
15,787 06	128 40	"	15,915 55	42 48	15,938 05	4,041 97	"
19,045 20	1,881 61	"	20,924 81	2,581 24	25,506 05	"	14,506 05
9,054,623 06	39,176 98	"	9,093,800 04	1,608 42	9,093,408 46	876,591 54	"
5,976,927 82	"	"	5,976,927 82	"	5,976,927 82	45,072 18	"
2,222,000 85	"	"	2,222,000 85	"	2,222,000 85	252,999 15	"
204,684 15	149 45	"	204,833 60	"	204,833 60	69,166 40	"
2,688,166 88	405 94	"	2,688,570 82	"	2,688,570 82	611,429 18	"
7,166,898 80	1,107 98	"	7,168,006 78	"	7,168,006 78	218,993 22	"
1,097,156 48	"	"	1,097,136 48	"	1,097,056 48	"	66,156 48
1,450,624 09	117 64	"	1,450,741 75	"	1,450,741 75	40,238 27	"
18,604 79	4 97	"	18,609 76	"	18,609 76	1,590 24	"
2,408,779 29	"	"	2,408,779 29	"	2,408,779 29	"	258,779 29
8,087,555 05	"	"	8,087,555 05	"	8,087,555 05	992,464 95	"
210,862 60	"	"	210,862 60	"	210,862 60	"	10,862 60
725,547 16	"	"	725,547 16	"	725,547 16	101,452 84	"
5,102,669 55	"	"	5,102,669 55	"	5,102,669 55	572,350 45	"
3,722,150 46	"	"	3,722,150 46	"	3,722,150 46	996,849 54	"
240,479 85	"	"	240,479 85	"	240,479 85	"	60,479 85
225,702 56	"	"	225,702 56	"	225,702 56	"	5,702 56
141,566 85	"	"	141,566 85	"	141,566 85	"	41,566 85
160,758 55	"	"	160,758 55	"	160,758 55	19,261 45	"
22,985 "	1,100 47	"	24,175 47	58,824 53	63,000 "	"	"
21,639 64	10,543 91	65 49	52,047 04	"	52,047 04	"	7,047 04
"	"	"	"	2,500 "	2,600 "	"	"
1,105,822 30	"	"	1,105,822 30	"	1,105,822 30	"	555,822 30
323,558 71	"	"	323,558 71	"	323,558 71	76,441 29	"
95,262 09	"	"	95,262 09	"	95,262 09	24,757 91	"
2,351,867 "	"	"	2,351,867 "	"	2,351,867 "	168,153 "	"
"	"	"	"	"	"	120,000 "	"
2,912,375 45	50,625 93	"	2,945,199 36	"	2,945,199 36	"	145,199 36
5,445,276 05	523,782 07	"	5,769,058 72	"	5,769,038 72	170,941 28	"
400,621 90	80,144 42	"	480,766 52	"	480,766 52	569,255 68	"
82,421 04	"	"	82,421 04	"	82,421 04	17,578 96	"
262,990 04	"	"	262,990 04	"	262,990 04	587,009 96	"
98,270 79	"	"	98,270 79	"	98,270 79	"	25,270 79
1,087,615 66	"	"	1,087,615 66	"	1,087,615 66	"	872,615 66
89,720,904 46	2,282,799 56	63 49	92,003,767 51	807,994 56	92,811,762 07	6,662,041 11	2,140,772 18

Suite de l'ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
effectués au 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des REVENUS.	
REPORT.		97,555,931 »	
Capitaux et revenus.	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.		
	Prix de vente de domaines en vertu de la loi du 28 décembre 1822, payés en numéraire.	2,000,000 »	
	Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, ventes d'herbes, extraction de terre et sable . . .	550,000 »	
	Fermages de biens-fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre	325,000 »	
	Produits des houillères domaniales de Kerkrade	270,000 »	
	Intérêts de créances du fonds de l'industrie, de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	175,000 »	
	Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière.	4,000 »	
	— volontaires	1,000 »	
	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	50,000 »	
	Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse.	600,000 »	
TRÉSOR PUBLIC.	Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations.	220,000 »	
	Abonnements au <i>Moniteur</i> et au <i>Bulletin Officiel</i>	55,000 »	
	Produits des haras.	15,000 »	
	— des établissements modèles pour la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie.	6,000 »	
	— de l'école vétérinaire et d'agriculture	77,000 »	
	Contri- butions directes.	Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc.	1,000 »
		Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	60,000 »
	Remboursements.	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
		Recouvrement de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes.	60,000 »
		Avances faites par le Ministère des Finances	215,500 »
— — — de la Justice		148,000 »	
— — — des Travaux Publics		1,500 »	
TRÉSOR PUBLIC.		Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons pour achat de matières premières.	1,550,000 »
		Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée pour masse d'habillement et d'entretien	500,000 »
		Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie	40,000 »
		Recouvrement d'avances faites à des provinces et à des communes, et autres recettes diverses	150,000 »
		Pensions à payer par les élèves de l'école militaire.	49,600 »
	Versements des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces, pour le transport des dépêches	60,000 »	
Droits de pilotage.	»		
Prévisions extraordinaires.		104,095,551 »	
Produit d'une émission de bons du Trésor, à l'effet de faire face aux crédits ouverts au Gouvernement par la loi du 1 ^{er} janvier 1839, n ^o 1, pour le prêt accordé à la banque de Belgique		4,000,000 »	
Produit d'une émission de bons du Trésor, afin de faire face au crédit ouvert par l'article 1 ^{er} de la loi du 28 décembre 1839, n ^o 885, pour la continuation du chemin de fer, décrété par les lois du 1 ^{er} mai 1834, n ^o 330, et 28 mai 1837, n ^o 131, et des routes pavées et ferrées dont l'exécution est autorisée par les lois du 2 mai 1836, n ^o 213, et 1 ^{er} juin 1838, n ^o 204		12,000,000 »	
		120,095,551 »	

pour l'exercice 1859, et les recettes effectives, contenant les recouvrements
aout 1844.

REVENUS EFFECTIFS				RESTE à RECOURIR.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE	
EN 1859.	EN 1840.	1841.	TOTAL.			EN MOINS DE L'ÉVALUATION	EN PLUS DE L'ÉVALUATION
89,720,904 46	2,282,790 86	05 49	92,003,707 51	807,994 86	92,811,702 07	6,602,941 11	2,140,772 18
1,931,754 24	"	"	1,931,754 24	"	1,931,754 24	68,265 76	"
602,250 90	"	"	602,250 90	"	602,250 90	"	52,250 90
456,040 80	"	"	456,040 80	"	456,040 80	"	111,040 80
119,119 81	"	"	119,119 81	"	119,119 81	150,880 19	"
128,584 94	"	"	128,584 94	"	128,584 94	40,615 06	"
2,412 58	"	"	2,412 58	"	2,412 58	1,587 02	"
549 45	"	"	549 45	"	549 45	650 55	"
"	54,456 85	1,828 11	56,284 94	"	56,284 94	"	6,284 94
560,520 21	"	"	560,520 21	"	560,520 21	59,679 79	"
518,754 97	"	"	518,754 97	"	518,754 97	"	98,754 97
"	40,515 "	6,045 "	40,560 "	6,440 "	53,000 "	"	"
"	"	"	"	15,000 "	15,000 "	"	"
"	"	"	"	6,000 "	6,000 "	"	"
56,278 76	10,264 97	"	66,543 73	10,456 27	77,000 "	"	"
61 78	"	"	61 78	"	61 78	958 22	"
65,219 06	6,875 86	"	72,092 42	"	72,092 42	"	12,092 42
65,817 20	"	"	65,817 20	"	65,817 20	"	5,817 20
105,984 25	"	"	105,984 25	"	105,984 25	21,515 77	"
159,666 82	"	"	159,666 82	"	159,666 82	"	11,666 82
816 80	"	"	816 80	"	816 80	683 20	"
977,400 73	202,512 70	676 45	1,240,589 86	109,410 14	1,550,000 "	"	"
592,763 97	4,867 27	"	597,631 24	"	597,631 24	"	97,631 24
"	"	"	"	40,000 "	40,000 "	"	"
112,472 13	" 40	"	112,472 53	"	112,472 53	57,527 47	"
27,500 "	6,116 62	320 56	55,943 98	1,054 02	55,000 "	14,600 "	"
"	21,410 49	21,252 76	42,643 25	17,556 75	60,000 "	"	"
52,817 76	47,752 75	"	80,570 51	"	80,570 51	"	80,570 51
95,005,060 40	2,717,569 95	50,175 15	98,650,805 50	1,013,711 74	99,664,517 24	7,045,884 74	2,614,870 98
4,000,000 "	"	"	4,000,000 "	"	4,000,000 "	"	"
12,000,000 "	"	"	12,000,000 "	"	12,000,000 "	"	"
111,905,060 40	2,717,569 95	50,175 15	114,650,805 50	1,013,711 74	115,664,517 24	7,045,884 74	2,614,870 98
						4,451,015 76	

ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des REVENUS.		
Impôts.	CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOMAINES ET ACCISES.	Foncier.	17,252,842 »	
		Personnel.	8,252,742 »	
		Patentes	2,871,000 »	
		Redevances sur les mines	215,985 »	
		Droits de consommation sur les boissons distillées	900,000 »	
		— de garantie des matières d'or et d'argent	158,000 »	
		— d'entrepôt	20,000 »	
		Recettes extraordinaires et accidentelles	9,000 »	
		Domaines	9,570,000 »	
		Sel	5,950,000 »	
		Vins étrangers	2,275,000 »	
		Eau-de-vie indigène	250,000 »	
		— étrangère	2,775,000 »	
		Bières et vinaigres.	6,865,000 »	
		Sucres	1,410,000 »	
		Timbres collectifs sur les quittances	1,448,000 »	
	— — sur les permis de circulation	17,000 »		
Péages.	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	Timbre	2,650,000 »	
		Enregistrement	8,000,000 »	
		Greffes	200,000 »	
		Hypothèques	750,000 »	
		Successions	3,400,000 »	
		Centimes additionnels sur l'enregistrement, greffe, hypothèques et successions.	5,211,000 »	
		Amendes	254,000 »	
		Indemnité payée par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement	100,000 »	
		Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc.	160,000 »	
		TRÉSOR PUBLIC.	Produit des examens	47,000 »
		— des brevets d'invention.	25,000 »	
		— des diplômes des artistes vétérinaires.	2,500 »	
Capitaux et revenus.	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	Produit des canaux et rivières appartenants au domaine, droits d'écluse, etc.	650,000 »	
		— du canal de Charleroy	1,050,000 »	
		— de la Sambre canalisée.	560,000 »	
		— des droits de bacs et passages d'eau	80,000 »	
		— des barrières sur les routes de 1 ^{re} et de 2 ^{me} classe.	2,400,000 »	
		— de l'entrepôt d'Anvers	120,000 »	
		— des postes.	3,000,000 »	
		travaux publics.	Produit du chemin de fer.	15,729,000 »
			Rachats et transferts de rentes	60,000 »
			Capitaux du fonds de l'industrie	500,000 »
		— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	45,000 »	
		Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves	500,000 »	
A REPORTER.		91,055,069 »		

pour l'exercice 1840, et les recettes effectives contenant les recouvrements
aout 1841.

REVENUS EFFECTIFS			RESTE à RECOURIR.	REVENUS PROBABLES.	DIFFERENCE		Observations.
EN 1840.	EN 1841.	TOTAL.			EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	
16,185,566 55	911,295 25	17,094,859 81	157,982 19	17,252,842 "	"	"	
7,503,445 04	540,078 50	8,043,523 54	209,218 66	8,252,742 "	"	"	
2,488,627 75	281,989 46	2,770,617 19	100,382 81	2,871,000 "	"	"	
171,167 46	58,954 82	230,102 28	"	250,102 28	"	14,117 28	
964,051 25	42 59	964,093 75	"	964,093 73	"	64,095 75	
166,241 15	"	166,241 15	"	166,241 15	"	8,241 15	
14,960 71	220 94	15,181 65	"	15,181 65	4,818 55	"	
22,059 89	2,515 25	25,475 14	"	25,475 14	"	16,475 14	
9,855,675 43	14,147 98	9,849,825 41	"	9,849,825 41	"	479,825 41	
5,889,050 95	1,450 56	5,890,501 49	"	5,890,501 49	59,498 51	"	
2,572,049 84	5,565 63	2,575,015 49	"	2,575,615 49	"	100,615 49	
218,822 96	1,516 67	220,169 65	"	220,169 65	9,850 57	"	
2,599,591 55	"	2,599,591 55	"	2,599,591 55	175,408 45	"	
6,639,771 95	1,626 40	6,641,398 39	"	6,641,398 39	225,601 61	"	
886,119 05	"	886,119 05	"	886,119 05	525,880 95	"	
1,582,419 04	656 88	1,583,055 92	"	1,583,055 92	64,944 08	"	
17,662 99	54 76	17,697 75	"	17,697 75	"	697 75	
2,745,505 67	"	2,745,505 67	"	2,745,505 67	"	95,505 67	
8,716,057 55	"	8,716,057 55	"	8,716,057 55	"	716,057 55	
210,927 95	"	210,927 95	"	210,927 95	"	10,927 95	
804,122 62	"	804,122 62	"	804,122 62	"	54,122 62	
5,778,965 46	"	5,778,965 46	"	5,778,965 46	"	578,965 46	
5,608,754 72	"	5,608,754 72	"	5,608,754 72	"	597,754 72	
207,040 81	"	207,040 81	"	207,040 81	26,959 19	"	
144,895 98	"	144,895 98	"	144,895 98	"	44,895 98	
148,440 03	"	148,440 03	"	148,440 03	11,559 97	"	
18,520 "	22,158 51	40,478 51	6,521 69	47,000 "	"	"	
"	55,705 80	55,705 80	"	55,705 80	"	8,705 80	
"	"	"	2,500 "	2,500 "	"	"	
690,055 60	"	690,055 60	"	690,055 60	"	40,055 60	
1,044,062 65	"	1,044,062 65	"	1,044,062 65	5,937 55	"	
587,657 74	"	587,657 74	"	587,657 74	"	27,657 74	
88,087 27	"	88,087 27	"	88,087 27	"	8,087 27	
2,175,885 49	"	2,175,885 49	"	2,175,885 49	224,114 51	"	
"	"	"	"	"	120,000 "	"	
2,872,282 81	"	2,872,282 81	27,717 19	2,900,000 "	100,600 "	"	
5,555,167 05	"	5,555,167 05	"	5,555,167 05	595,852 95	"	
77,055 59	"	77,055 59	"	77,055 59	"	17,055 59	
157,844 62	"	157,844 62	"	157,844 62	162,155 58	"	
56,674 58	"	56,674 58	"	56,674 58	8,525 42	"	
459,596 25	"	459,596 25	"	459,596 25	40,405 77	"	
89,041,555 68	1,875,747 60	90,915,505 28	484,522 54	91,500,625 82	2,155,270 86	2,481,827 68	

		ÉVALUATION des REVENUS.					
DÉNOMINATION DES REVENUS.							
REPORT.		91,053,069 »					
Capitaux et revenus.	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	Prix de vente de domaines payés en numéraire (loi du 27 décembre 1822).	2,020,000 »				
		Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations; ventes d'herbes; extraction de terre et de sable.	540,000 »				
		Fermages de biens-fonds et bâtiments, de chasses et de pêches; arrérages de rentes; revenus des domaines du Département de la Guerre	350,000 »				
		Intér. de créances du fonds de l'industrie, de créan. ordin. et d'avan. faites pour bâtiments d'écoles.	120,000 »				
		Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière.	4,000 »				
		Restitutions volontaires	500 »				
		Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	25,000 »				
		Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier dont il est fait réserve expresse.	550,000 »				
		Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	280,000 »				
		Abonnements au <i>Moniteur</i> et au <i>Bulletin Officiel</i>	53,000 »				
Capitaux et revenus.	TRÉSOR PUBLIC.	Produit des haras	15,000 »				
		— des établissements modèles pour la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie	7,000 »				
		— de l'école vétérinaire et d'agriculture	102,500 »				
		— du droit de pilotage	250,000 »				
		Capitaux et revenus.	contrib. direct., d. et ec.	Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes	1,000 »		
				Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	57,500 »		
				Reliquant des comptes arrêtés par la Cour des Comptes	20,000 »		
		Remboursements.	ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	Avances faites par le Ministère	Deux p. o/o sur les paiements faits pour le compte de saisies réelles	500 »	
					des Finances	Frais de poursuites et d'instances; frais de justice en matière forestière	16,000 »
						Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois	140,000 »
de la Justice	Frais de perceptions faites pour le compte de tiers			24,000 »			
	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, etc.			125,000 »			
	— d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacem ^t de mineurs, d'enfants trouvés, etc.			15,000 »			
des travaux publics	Frais de justice devant le conseil de discipline de la garde civique.			1,000 »			
	Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières			1,250,000 »			
Remboursements.	TRÉSOR PUBLIC.			Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre, aux corps de l'armée pour masse d'habillement et d'entretien	200,000 »		
				Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Marine aux équipages de la flotille pour masse d'habillement et entretien	500,000 »		
		Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences, par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie	50,000 »				
		Recouvrement d'avances faites à des provinces et à des communes, et autres recettes diverses, y compris les avances faites et à faire aux corporations, établissements et comptables belges ayant des capitaux inscrits au grand livre à Amsterdam	590,500 »				
		Pensions à payer par les élèves de l'école militaire.	50,000 »				
		Versement des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces pour le transport des dépêches	60,000 »				
		Recettes accidentelles	20,000 »				
		Recouvrem ^t d'avances faites par le Trésor pour les fonds de cautionnem ^t depuis 1830 à 1839 inclusivem ^t	1,522,000 »				
		— — — — — pour 1840.	141,000 »				
		— — — — — pour le fonds de consignem ^t depuis 1830 à 1839 inclusivem ^t	681,000 »				
— — — — — pour 1840.	50,000 »						
Remboursement partiel du prêt fait à la Banque de Belgique en vertu de la loi du 1 ^{er} janvier 1839.	1,000,000 »						
Intérêts exigibles en 1840.	548,000 »						
PREVISIONS EXTRAORDINAIRES.							
Produit de l'emprunt autorisé par la loi du 26 juin 1840, <i>Bulletin Officiel</i> , n ^o 262		70,000,000 »					
		171,053,569 »					

pour l'exercice 1840, et les recettes effectives, contenant les recouvrements
au 1^{er} août 1841.

REVENUS EFFECTIFS			RESTE à RECOURRER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE		Observations.
EN 1840.	EN 1841.	TOTAL			EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	
89,041,555 68	1,875,747 60	90,917,303 28	484,322 54	91,509,625 82	2,155,270 86	2,481,827 68	
4,286,512 96	"	4,286,512 96	"	4,286,512 96	"	2,266,512 96	
572,500 76	"	572,500 76	"	572,500 76	167,609 24	"	
282,058 07	"	282,058 07	"	282,058 07	67,941 03	"	
124,158 88	"	124,158 88	"	124,158 88	"	4,158 88	
5,055 50	"	5,055 50	"	5,055 50	946 70	"	
552 04	"	552 04	"	552 04	"	52 04	
"	27,257 50	27,257 50	"	27,257 50	"	2,257 50	
557,520 "	"	557,520 "	"	557,520 "	"	7,520 "	
222,505 90	"	222,505 90	57,696 10	280,000 "	"	"	
21,000 "	25,850 "	44,850 "	8,150 "	55,000 "	"	"	
"	"	"	15,000 "	15,000 "	"	"	
"	"	"	7,000 "	7,000 "	"	"	
"	64,889 "	64,889 "	37,611 "	102,500 "	"	"	
48,087 48	81,760 27	129,847 75	120,152 25	250,000 "	"	"	
107 04	"	107 04	892 96	1,000 "	"	"	
67,805 58	5,704 44	71,509 82	"	71,509 82	"	14,099 82	
55,840 59	"	55,840 59	"	55,840 59	"	15,840 59	
5,086 82	"	5,086 82	"	5,086 82	"	2,586 82	
14,248 85	"	14,248 85	"	14,248 85	1,751 15	"	
156,711 21	"	156,711 21	"	156,711 21	5,288 79	"	
21,859 68	"	21,859 68	"	21,859 68	2,160 52	"	
159,098 25	"	159,098 25	"	159,098 25	"	14,098 25	
15,575 19	"	15,575 19	"	15,575 19	1,626 81	"	
699 44	"	699 44	"	699 44	500 56	"	
519,765 18	581,560 12	701,325 50	548,676 70	1,250,000 "	"	"	
204,765 05	87,296 56	352,059 61	"	352,059 61	"	152,059 61	
555,208 65	"	555,208 65	"	555,208 65	"	55,208 65	
"	"	"	50,000 "	50,000 "	"	"	
255,585 10	15,291 01	268,676 11	521,825 89	590,500 "	"	"	
20,991 68	800 "	21,791 68	8 203 52	50 000 "	"	"	
800 42	18,500 "	19,100 42	40,899 58	60,000 "	"	"	
205,059 19	"	205,059 19	"	205,059 19	"	185,059 19	
"	"	"	1,522 000 "	1,522,000 "	"	"	
"	"	"	144,000 "	144,000 "	"	"	
"	"	"	681,000 "	681,000 "	"	"	
"	"	"	50,000 "	50,000 "	"	"	
"	"	"	"	"	1,000,000 "	"	
"	260,000 "	260,000 "	88,000 "	548,000 "	"	"	
96,769,825 47	2,856,456 50	99,606,281 77	4,145,453 54	105,751,715 11	5,580,895 46	5,177,041 57	
55,645,649 99	56,420,479 89	70,064,129 88	"	70,064,129 88	"	64,129 88	
150,415,475 46	59,256 950 19	169,670,411 65	4,145,453 54	175,815,844 99	5,580,895 46	5,241,171 45	
					1,860,275 99		

*ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
effectués au 1^{er}*

DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des REVENUS.		
IMPÔTS.				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.				
Foncier		17,749,827 »		
Personnel		8,268,102 »		
Patentes		2,842,400 »		
Redevances sur les mines		215,985 »		
DOUANES	} Droits d'entrée	8,626,000 »		
		} — de sortie	489,600 »	
			} — de transit	74,000 »
				} — de tonnage
Droits de consommation sur les boissons distillées		955,000 »		
ACCISES	} Sel	3,788,000 »		
		} Vins étrangers	2,211,000 »	
			} Eau-de-vie étrangère	218,000 »
		} — indigène		2,551,000 »
			} Bières et vinaigres	6,859,000 »
		} Sucres		806,500 »
			} Timbres sur les quittances	1,569,000 »
	— — permis de circulation	17,150 »		
GARANTIE	Droits de marque des matières d'or et d'argent	166,000 »		
RECETTES DIVERSES.	} — d'entrepôts y compris ceux de l'entrepôt d'Anvers	140,000 »		
		} Recettes extraordinaires et accidentelles	9,000 »	
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.				
DROITS ADDITIONNELS ET AMANDES Y RELATIVES	} Enregistrement	10,899,000 »		
		} Greffe	252,000 »	
			} Hypothèques	1,008,000 »
		} Successions		4,284,000 »
			} Timbres (y compris les passeports et port-d'armes)	3,080,000 »
				Amendes
RECETTES DIVERSES.	} Indemnité payée par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement	150,000 »		
		} Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc.	150,000 »	
TRÉSOR PUBLIC.				
Produits des examens		47,000 »		
— des brevets d'invention		25,000 »		
— des diplômes des artistes vétérinaires		2,000 »		
A REPORTER		77,790,964 »		

pour l'exercice 1841, et les recettes effectives, contenant les recouvrements
septembre 1841.

VERSEMENTS faits pendant les 8 premiers mois de l'année 1841.	RESTE A RECOURIR.	REVENUS PROBABLES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCE entre les évaluations et les revenus probables.		Observations.
			EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	
10,142,914 05	7,559,480 35	17,682,394 40	"	67,432 60	
4,976,535 11	5,291,766 89	8,268,102 "	"	"	
1,589,736 53	1,252,665 47	2,842,400 "	"	"	
80,413 37	155,571 63	215,985 "	"	"	
5,813,555 77	3,286,646 23	9,100,000 "	474,000 "	"	
549,540 36	150,659 64	500,000 "	11,000 "	"	
69,121 10	50,878 90	100,000 "	26,000 "	"	
280,105 18	69,894 82	350,000 "	18,000 "	"	
24,578 15	10,621 85	35,000 "	"	"	
936,698 25	18,501 75	955,000 "	"	"	
2,202,992 01	1,697,007 39	3,900,000 "	112,000 "	"	
1,495,658 50	806,361 70	2,300,000 "	89,000 "	"	
175,539 15	46,660 85	220,000 "	2,000 "	"	
1,956,841 93	1,143,158 05	3,100,000 "	549,000 "	"	
4,710,191 21	2,028,808 79	6,739,000 "	"	100,000 "	
551,637 04	368,562 96	900,000 "	93,500 "	"	
896,731 18	472,268 82	1,369,000 "	"	"	
10,412 90	6,887 10	17,300 "	150 "	"	
105,191 91	60,808 09	166,000 "	"	"	
10,902 07	129,097 95	140,000 "	"	"	
4,596 85	4,603 15	9,000 "	"	"	
7,288,781 45	3,611,218 55	10,900,000 "	1,000 "	"	
198,577 37	76,022 63	275,000 "	25,000 "	"	
895,725 06	254,274 94	1,150,000 "	142,000 "	"	
3,946,467 18	1,153,532 82	3,100,000 "	816,000 "	"	
1,779,669 05	1,020,330 95	2,800,000 "	"	280,000 "	
76,618 77	85,581 23	162,000 "	"	50,000 "	
59,021 70	50,978 50	110,000 "	"	20,000 "	
96,613 19	33,586 81	150,000 "	"	"	
"	47,000 "	47,000 "	"	"	
18,687 83	6,312 17	25,000 "	"	"	
"	2,000 "	2,000 "	"	"	
50,718,652 64	28,911,548 76	79,650,181 40	2,556,650 "	517,432 60	

Suite de l'ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
effectués au 1^{er}

DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.		77,790,964 »
PÉAGES.		
DOMAINES	Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation	695,000 »
	— de la Sambre canalisée	400,000 »
	— du canal de Charleroy	1,200,000 »
	— des droits de bacs et passages d'eau	80,000 »
	— des barrières sur les routes de 1 ^{re} et de 2 ^{me} classe.	2,400,000 »
POSTES	Taxe des lettres et affranchissement	2,700,000 »
	Ports des journaux.	75,000 »
	Droit de 5 p. 2/10 sur les articles d'argent	40,000 »
	Remboursements d'offices étrangers.	50,000 »
	Service rural.	155,000 »
CAPITAUX ET REVENUS.		
TRAVAUX PUBLICS	Chemin de fer	7,000,000 »
	Rachat et transfert de rentes	72,000 »
	Capitaux du fonds de l'industrie	300,000 »
	— de créances ordinaires et d'avances pour bâtiments d'écoles	45,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FO- RÊTS	Prix de vente d'objets mobiliers, et transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves	800,000 »
	Prix de vente de domaines, en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire, en suite de la loi du 28 décembre 1835	2,240,000 »
	Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, vente d'herbes, extraction de terre et de sable	550,000 »
	Fermages de biens-fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre	500,000 »
	Intérêts des créances du fonds de l'industrie, de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	150,000 »
	Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière	2,500 »
	— volontaires.	500 »
	Produits divers des prisons (pistoies, cantines, vente de vieux effets)	50,000 »
	Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse	537,000 »
	Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	500,000 »
TRÉSOR PUBLIC	Abonnement au <i>Moniteur</i> et au <i>Bulletin Officiel</i>	53,000 »
	Produits des haras	15,000 »
	— des établissements modèles pour la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie.	7,000 »
	— de l'école vétérinaire et d'agriculture	80,000 »
	— du droit de pilotage	250,000 »
	— de la fabrication de pièces de 5 et 2 centimes	500,000 »
A REPORTER.		98,995,064 »

pour l'exercice 1841, et les recettes effectives, contenant les versements
septembre 1841.

VERSEMENTS faits pendant les 8 premiers mois de l'année 1841.	RESTE A RECOURIR.	REVENUS PROBABLES de l'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCE entre les évaluations et les revenus probables.		Observations.
			EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	
50,718,632 04	28,911,548 76	79,630,181 40	2,556,650 "	517,452 60	
504,517 14	245,682 86	750,000 "	57,000 "	"	
200,851 47	189,148 55	480,000 "	80,000 "	"	
792,188 08	557,811 92	1,150,000 "	"	50,000 "	
69,547 86	50,632 14	100,000 "	20,000 "	"	
1,487,726 06	712,273 04	2,200,000 "	"	200,000 "	
1,896,592 05	805,407 97	2,700,000 "	"	"	
51,062 44	25,957 56	75,000 "	"	"	
20,576 81	19,425 19	40,000 "	"	"	
"	50,000 "	50,000 "	"	"	
"	155,000 "	155,000 "	"	"	
3,955,322 28	2,664,677 72	6,600,000 "	"	400,000 "	
20,772 49	51,227 51	72,000 "	"	"	
64,590 52	255,409 48	500,000 "	"	"	
12,567 29	32,432 71	45,000 "	"	"	
193,684 51	206,515 49	400,000 "	"	400,000 "	
1,501,077 14	958,922 86	2,240,000 "	"	"	
218,422 95	181,577 05	400,000 "	"	150,000 "	
166,858 03	133,161 97	500,000 "	"	"	
55,426 92	96,573 08	150,000 "	"	"	
1,080 20	1,419 80	2,500 "	"	"	
617 "	85 "	700 "	200 "	"	
"	50,000 "	50,000 "	"	"	
557,520 "	"	557,520 "	520 "	"	
385,419 55	114,580 67	500,000 "	"	"	
4,000 "	49,000 "	53,000 "	"	"	
"	15,000 "	15,000 "	"	"	
"	7,000 "	7,000 "	"	"	
"	80,000 "	80,000 "	"	"	
57,475 72	212,524 28	250,000 "	"	"	
41,665 27	458,556 73	500,000 "	"	"	
62,805,773 08	36,987,128 52	99,792,901 40	2,514,570 "	1,717,452 60	

Suite de l'ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume,
effectués au 1^{er}

DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des REVENUS.		
REPORT.		98,995,964 »		
REMBOURSEMENTS.				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC.				
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions		1,000 »		
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux		57,500 »		
Recouvrements des reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes		40,000 »		
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.				
<i>Avances faites par le Ministère</i>	<i>des Finances.</i>	2 p. % sur les paiements faits pour le compte de saisies réelles	1,000 »	
		Frais de poursuites et d'instances, frais de justice en matière forestière	12,000 »	
		Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs des bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois	140,000 »	
			Frais de perception faite pour le compte de tiers	50,000 »
	<i>de la Justice.</i>	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	135,000 »	
		Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacement de mineurs, d'enfants trouvés, etc.	16,000 »	
	<i>de l'Intérieur.</i>	Frais de justice devant le conseil de discipline de la garde civique	1,000 »	
	TRÉSOR PUBLIC.			
	Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice, aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières		1,520,000 »	
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre, aux corps de l'armée, pour masse d'habillements et d'entretien		200,000 »		
Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences, par le Département de la Guerre, pour la construction d'écuries destinées à la cavalerie		25,000 »		
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Trésor, pour l'habillement des équipages de la marine		50,000 »		
Recettes accidentelles		150,000 »		
Versement des sommes allouées au Budget des communes et des provinces, pour le transport des dépêches		60,000 »		
Banque de Belgique, intérêts exigibles en 1841.		200,000 »		
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire		50,000 »		
		101,464,464 »		

pour l'exercice 1841, et les recettes effectives, contenant les recouvrements
septembre 1841.

VERSEMENTS faits pendant les 8 premiers mois de l'année 1841.	RESTE A RECOURIR.	REVENUS PROBABLES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCE entre les évaluations et les revenus probables.		Observations.
			EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	
62,805,773 08	56,987,128 52	99,792,901 40	2,514,370 »	1,717,432 60	
59 15	940 85	1,000 »	»	»	
41,096 16	16,403 84	57,500 »	»	»	
29,458 12	10,541 88	40,000 »	»	»	
124 72	875 28	1,000 »	»	»	
5,100 06	6,899 94	12,000 »	»	»	
106,085 85	55,914 15	140,000 »	»	»	
8,733 09	21,266 91	50,000 »	»	»	
88,988 67	46,011 33	135,000 »	»	»	
1,110 18	14,889 82	16,000 »	»	»	
293 68	706 52	1,000 »	»	»	
200,027 84	1,119,972 16	1,520,000 »	»	»	
117,332 72	82,667 28	200,000 »	»	»	
»	25,000 »	25,000 »	»	»	
»	50,000 »	50,000 »	»	»	
171,290 08	28,709 92	200,000 »	50,000 »	»	
800 42	59,199 58	60,000 »	»	»	
»	200,000 »	200,000 »	»	»	
7,757 50	22,242 50	50,000 »	»	»	
63,584,051 32	38,727,370 08	102,511,401 40	2,364,370 »	1,717,432 60	
			846,937 40		

Troisième Partie.



ÉTAT

DE

LA SITUATION DES BUDGETS GÉNÉRAUX

DES DÉPENSES.

EXERCICES 1839 A 1841.



dépenses sur l'exercice 1839, au 1^{er} septembre 1841.

OBSERVATIONS.

Le Budget de la Dette Publique a été fixé par la loi du 22 décembre 1838, n° 916, <i>Bulletin</i> n° 102, à	F. 15,024,870 14
Par la loi du 5 juin 1839, n° 264, <i>Bulletin</i> n° 28, article unique, il a été ouvert un crédit pour complément de la quote-part de la dette à payer à la Hollande, pour le 1 ^{er} semestre 1839, de	4,985,058 20
	Fr. 20,009,928 34

Le Budget du Département de la Justice a été fixé par la loi du 22 décembre 1838, n° 918, <i>Bulletin</i> n° 103, à	6,507,625 »
1 ^o Par la loi du 1 ^{er} janvier 1840, n° 2, <i>Bulletin</i> n° 1, il a été ouvert un crédit supplémentaire aux dépenses qui restent à liquider pour le service du <i>Moniteur</i> , en 1837, ainsi qu'au solde des travaux de construction dans les prisons, autorisés en 1837, et qui n'ont pas été payés avant la clôture du Budget du même exercice; ce crédit forme le chap. XII, article unique, du Budget de 1839.	36,400 »
2 ^o Par l'art. 4 de la loi du 1 ^{er} janvier 1840, n° 2, <i>Bulletin</i> n° 1, il a été ouvert un crédit supplémentaire au chapitre VIII, art. 1 ^{er} , frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus, de	263,000 »
3 ^o Par la loi du 27 juin 1840, n° 266, <i>Bulletin</i> n° 34, il a été ouvert un crédit supplémentaire, à l'art. 1 ^{er} du chap. VI, de	3,640 »
4 ^o Par l'art. 1 ^{er} de la loi du 24 décembre 1840, n° 1062, <i>Bulletin</i> n° 92, il a été ouvert un crédit supplémentaire au chap. VIII, art. 1 ^{er} , frais d'entretien, d'habillement, de couchage, etc., des détenus, de	90,000 »
	Fr. 6,900,665 »

Le Budget du Département des Affaires Étrangères a été fixé par la loi du 26 décembre 1838, n° 919, <i>Bulletin</i> n° 104, à	842,000 »
1 ^o Par la loi du 5 juin 1839, n° 265, <i>Bulletin</i> n° 28, article unique, il a été ouvert un crédit supplémentaire pour l'établissement de nouvelles missions et pour faire face aux dépenses qui résulteront du traité de paix avec la Hollande, de	300,000 »
2 ^o Par la loi du 1 ^{er} juillet 1840, n° 632, <i>Bulletin</i> n° 48, il a été ouvert un crédit supplémentaire au chapitre V, article unique, de	10,523 36
	Fr. 1,152,523 36

Le Budget du Département de l'Intérieur a été fixé, par la loi du 31 décembre 1838, n° 925, <i>Bulletin</i> n° 106, à	8,406,053 46
Par la loi du 11 avril 1841, n° 157, <i>Bulletin</i> n° 22, art. 1 ^{er} , l'art. 5 du chap. VIII a été majoré de	794 06
	Fr. 8,406,845 12

Le Budget du Département des Travaux Publics a été fixé, par la loi du 31 décembre 1838, n° 931, <i>Bulletin</i> n° 108, à	8,131,141 »
1 ^o Par la loi du 1 ^{er} juin 1839, n° 124, <i>Bulletin</i> n° 25, art. 1 ^{er} , il a été ouvert un crédit de 217,000 francs pour travaux de dévasement du canal de Gand vers Terneuzen; art. 2, un crédit de fr. 441,802 47 c ^{ts} pour frais d'entretien et indemnité de reprise par l'État du canal de Charleroy à Bruxelles.	658,802 47
2 ^o Par la loi du 15 avril 1840, n° 90, <i>Bulletin</i> n° 19, art. 1 ^{er} , il a été ouvert un crédit à l'effet de pourvoir aux paiements des travaux extraordinaires que le rétablissement de la navigation sur le canal de Maestricht à Bois-le-Duc a rendus nécessaires. Ce crédit formera l'art. 14 du chap. IV.	132,000 »
3 ^o Par la loi du 3 juin 1840, n° 196, <i>Bulletin</i> n° 29, art. 1 ^{er} , il a été ouvert un crédit pour l'acquit de diverses dépenses de 1839 et années antérieures, restant à liquider. Art. 2, ce crédit, transféré du Budget de 1838, formera l'art. 15 du chap. IV du Budget de 1839	196,875 16
	Fr. 9,118,818 63

Suite de l'état de la situation du Budget général des

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT " " DEPARTEM. D'ADMINIST. GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR				RESTANTS DISPONIBLES.
		EN 1839.	EN 1840.	EN 1841.	TOTAL.	
REPORT.	48,897,239 40	55,669,755 61	7,729,747 17	5,565,510 97	46,764,795 75	2,152,445 65
Département de la Marine	825,551 »	505,087 58	190,596 17	4.572 04	700,055 79	125,295 21
— de la Guerre	50,451,556 74	45,526,257 40	2,526,505 67	454,790 85	48,287,555 90	2,145,822 84
— des Finances	11,575,468 51	5,548,229 55	6,296,740 18	821,758 69	10,466,728 22	a) 908,740 09
Remboursements, restitutions et non-valeurs.	1,165,600 »	140,811 21	525,207 65	55,585 01	501,401 87	b) 664,198 15
A REPORTER.	112,605,015 45	85,190,101 15	16,868,596 84	6,661,815 54	106,720,515 55	5,972,501 92

dépenses sur l'exercice 1839, au 1^{er} septembre 1841.

OBSERVATIONS.

Le Budget du Département de la Marine a été fixé par la loi du 31 décembre 1838, n° 932, <i>Bulletin</i> n° 108, à fr.	649,351 »
Par la loi du 1 ^{er} juin 1839, n° 267, <i>Bulletin</i> n° 28, art. 1 ^{er} , il a été ouvert un crédit, pour frais de l'établissement et du service du pilotage, par suite de l'exécution du traité du 19 avril 1839, de	174,000 »
	Fr. 823,351 »

Le Budget du Département de la Guerre a été fixé, par la loi du 30 décembre 1838, n° 921, <i>Bulletin</i> n° 105, à fr.	49,813,000 »
1 ^o Par la loi du 26 mai 1839, n° 115, <i>Bulletin</i> n° 23, art. 2, il a été ouvert un nouveau crédit au chapitre V, art. 2, matériel du génie, de	501,200 »
2 ^o Par la loi du 26 mai 1839, n° 116, <i>Bulletin</i> n° 23, article unique, il a été ouvert un crédit applicable au payement des dépenses de 1830 et années suivantes; ce crédit forme le chapitre VIII du Budget de 1839, de	43,189 69
3 ^o Par la loi du 29 mai 1839, n° 122, <i>Bulletin</i> n° 44, article unique, il a été ouvert un crédit applicable au payement des dépenses qui restent à liquider sur les exercices 1830 et 1831, de	29,528 82
4 ^o Par la loi du 24 juin 1840, n° 258, <i>Bulletin</i> n° 35, article 1 ^{er} , il a été ouvert un crédit applicable au payement des dépenses de 1830 et années suivantes qui restent à liquider; ce crédit sera porté à l'art. 1 ^{er} du chap. VIII du Budget de 1839	44,438 23
	Fr. 50,431,356 74

Le Budget du Département des Finances a été fixé par la loi du 31 décembre 1838, n° 924, <i>Bulletin</i> n° 106, à fr.	11,050,998 »
1 ^o Par la loi du 28 février 1839, n° 25, <i>Bulletin</i> n° 10, il a été ouvert un crédit pour satisfaire tant en principal qu'en intérêts calculés jusqu'au 1 ^{er} janvier 1839, aux jugements rendus en faveur du sieur Collignon, de Bus-Oha, contre l'administration des domaines, par le tribunal de première instance à Huy, les 11 février 1839 et 9 juin 1836, respectivement confirmés par arrêts de la cour d'appel de Liège des 3 mai 1833 et 17 juillet 1837	24,470 31
2 ^o Par la loi du 5 juin 1839, n° 263, <i>Bulletin</i> n° 28, il a été ouvert au § 2 de l'art. 1 ^{er} , un crédit destiné à couvrir les dépenses relatives au remboursement du péage sur l'Escaut des derniers mois de l'exercice 1839.	300,000 »
	Fr. 11,375,468 31

a et b) Sur les sommes disponibles ci-contre, page 36, doivent être imputées les dépenses faites par les administrat^{rs} des contributions directes, douanes et accises, et de l'enregistrement et des domaines, qui sont encore à soumettre à la régularisation de la Cour des Comptes.

Suite de l'ÉTAT de la situation du Budget général des

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEM. D'ADMINIST. GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR				RESTANTS DISPONIBLES.
		EN 1859.	EN 1840.	EN 1841.	TOTAL.	
REPORT.	112,693,015 45	85,190,101 15	16,868,596 84	6,661,815 54	106,720,513 53	5,972,501 92
Fonds spéciaux.						
Prêt à la Banque de Belgique (loi du 1 ^{er} janvier 1859, n ^o 1, Bull. n ^o 1, ouvrant un crédit de 4 millions)	4,000,000 »	5,886,564 08	10,533 52	»	5,896,897 40	105,102 60
Département des Travaux Publics, chemin de fer (loi du 28 décembre 1839, n ^o 885, Bull. n ^o 82).	11,051,262 85	172,550 72	10,858,712 15	»	11,051,262 85	»
Département des Travaux Publics, routes pavées et ferrées (loi du 28 décembre 1839, n ^o 885, Bull. n ^o 82)	968,737 15	»	968,737 15	»	968,737 15	»
TOTAUX.	128,693,015 45	87,249,215 05	28,706,379 44	6,661,815 54	122,617,410 95	6,075,604 52

OBSERVATIONS.

Le Gouvernement a été autorisé à accorder un prêt de quatre millions à la banque de Belgique, savoir : 2,600,000 francs pour être employés à faciliter le paiement des billets et créances exigibles à charge de la société anonyme de la banque, et 1,400,000 francs à l'effet de solder, pour le compte de la même société, les sommes réclamées par les personnes qui ont déposé des fonds aux caisses d'épargne instituées par ledit établissement. — L'art. 4 de la loi porte : « Pour faire face aux crédits susmentionnés, le Gouvernement est autorisé à créer des bons du Trésor jusqu'à concurrence d'une somme de quatre millions, aux conditions déterminées par la loi du 16 février 1833, n° 15. » 4,000,000 »

Par l'art. 1^{er} de la loi du 28 décembre 1839, n° 885, *Bulletin* n° 92, il a été ouvert au Gouvernement un crédit de douze millions, et par l'art. 2, le Gouvernement a été autorisé à émettre, au fur et à mesure des besoins, des bons du Trésor pour pareille somme. — Le § 2 de l'art. 1^{er} porte les dispositions suivantes :
« L'emploi de ce crédit se fera, conformément aux dispositions mentionnées au n° 3 de l'art. 3 de la loi du 18 juin 1836 (*Bulletin Officiel* n° 327), dans la proportion des besoins respectifs des travaux du chemin de fer décrété par les lois du 1^{er} mai 1834 (*Bulletin Officiel* n° 330) et du 26 mai 1837 (*Bulletin Officiel* n° 131), et des routes pavées et ferrées dont l'exécution a été autorisée par les lois du 2 mai 1836 (*Bulletin Officiel* n° 213) et du 1^{er} juin 1838 (*Bulletin Officiel* n° 204). »

NB. La différence qui existe entre le contrôle des Budgets et la présente situation, provient de ce que l'on porte ici seulement les dépenses ordonnées, et que le conti ôle porte toutes les dépenses liquidées par la Cour des Comptes. (Voir l'état de développement du Budget).

ÉTAT de la situation du Budget général des

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEMENTS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR			RESTANTS DISPONIBLES.
		EN 1840.	EN 1841.	TOTAL.	
Dettes publiques	26,070,417 52	21,717,585 95	2,454,860 40	24,172,246 41	1,898,171 11
DOTATIONS. Liste civile Sénat Chambre des Représentants Cour des Comptes	2,751,522 75	2,751,522 75	"	2,751,522 75	"
	22,000 "	16,000 "	1,065 65	17,065 65	4,534 55
	598,850 "	576,485 15	21,815 95	598,299 10	550 90
	125,286 20	118,425 66	4,962 54	125,586 20	1,900 "
Département de la Justice	7,015,267 "	4,872,884 50	804,601 78	5,767,486 08	1,247,780 92
— des Affaires Étrangères	1,220,100 "	917,529 92	153,059 95	1,052,569 87	167,550 13
— de l'Intérieur	8,640,955 20	6,551,157 56	1,759,007 14	8,290,164 70	559,768 50
— des Travaux Publics	9,056,051 27	6,689,212 42	1,926,959 52	8,616,151 74	419,879 55
— de la Marine	959,952 "	681,824 55	74,252 09	756,076 64	203,875 56
— de la Guerre	51,000,000 "	28,655,855 51	1,822,979 55	50,456,815 04	545,184 96
A REPORTER	87,249,159 94	75,526,059 77	9,076,124 41	82,402,184 18	4,846,975 76

dépenses sur l'exercice 1840, au 1^{er} septembre 1841.

OBSERVATIONS.

Le Budget du Département de la Justice a été fixé par la loi du 1 ^{er} janvier 1841, n° 1, <i>Bulletin</i> n° 1, à fr.	6,452,577 »
1 ^o Par la loi du 8 juin 1840, n° 197, <i>Bulletin</i> n° 29, art. 3, il a été ouvert un crédit de 300,000 francs pour pourvoir aux dépenses d'appropriation d'un pénitencier spécial pour les jeunes délinquants, avec la stipulation toutefois que 150,000 fr. seulement seront imputés sur le Budget de 1840	150,000 »
2 ^o Par l'art. 2 de la loi du 24 décembre 1840, n° 1062, <i>Bulletin officiel</i> n° 92, il a été ouvert un crédit supplémentaire au chap. VIII, art. 1 ^{er} , frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus	410,000 »
3 ^o Par la loi du 3 mars 1841, n° 56, <i>Bulletin officiel</i> n° 8, art. unique, il a été ouvert un crédit supplémentaire à l'art. 1 ^{er} , chap. VI, pour solde des frais d'impression du <i>Bulletin officiel</i> de 1840, de	2,600 »
Fr.	7,015,267 »

Le Budget du Département des Affaires Étrangères a été fixé par la loi du 2 janvier 1840, n° 4, <i>Bulletin officiel</i> n° 2, à . fr.	1,136,500 »
Par l'article unique de la loi du 19 décembre 1840, n° 1048, <i>Bulletin officiel</i> n° 80, il a été ouvert un crédit supplémentaire de 5,000 francs à l'art. 6, chap. I ^{er} , et de 78,600 francs à l'art. unique, chap. VIII	83,600 »
Fr.	1,220,100 »

Le Budget du Département de l'Intérieur a été fixé, par la loi du 16 février 1840, n° 30, <i>Bulletin</i> n° 9, à fr.	8,513,504 20
1 ^o Par la loi du 11 mai 1840, n° 175, <i>Bulletin</i> n° 27, article unique, il a été alloué au chap. V, art. 1 ^{er} , du Budget de 1840, un crédit supplémentaire comme subside pour l'érection d'un petit séminaire à Saint-Troul, de	100,000 »
2 ^o Par la loi du 24 février 1841, n° 55, <i>Bulletin officiel</i> n° 7, article unique, il a été ouvert un crédit supplémentaire à l'art. 1 ^{er} du chap. IV, de	9,774 84
3 ^o Par la loi du 11 avril 1841, n° 157, <i>Bulletin officiel</i> n° 22, art. 2, l'art. 3 du chap. I, a été majoré de	3,789 35
4 ^o Par la loi du 11 avril 1841, n° 157, <i>Bulletin officiel</i> n° 22, art. 3, il a été ouvert un crédit supplémentaire formant le chap. XV, pour l'acquit de diverses dépenses appartenant à des exercices clos, de	22,864 81
Fr.	8,640,933 20

Il a été ouvert divers crédits provisoires au Département de la Guerre; SAVOIR :

1 ^o Par la loi du 31 décembre 1839, n° 890, <i>Bulletin</i> n° 83, de fr.	2,000,000 »
2 ^o — 7 février 1840, n° 24, — n° 7, de	3,500,000 »
3 ^o — 17 — — n° 31, — n° 9, de	1,500,000 »
4 ^o — 27 mars — n° 64, — n° 16, de	3,000,000 »
5 ^o — 29 avril — n° 108, — n° 22, de	3,000,000 »
6 ^o — 27 mai — n° 193, — n° 39, pour faire face aux dépenses jusque dans le courant du mois de novembre 1840, de	14,000,000 »
7 ^o Par la loi du 14 décembre 1840, n° 1040, <i>Bulletin officiel</i> n° 88, il a été ouvert un crédit pour parfaire le solde des dépenses de la guerre de l'exercice 1840, de	4,000,000 »
Fr.	31,000,000 »

Suite de l'ÉTAT de la situation du Budget général des

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEMENTS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR			RESTANTS DISPONIBLES.
		EN 1840.	EN 1841.	TOTAL.	
REPORT.	87,249,130 94	73,526,059 77	9,076,124 41	82,402,184 18	4,846,975 76
Département des Finances.	11,662,750 »	5,807,850 50	2,061,021 27	5,868,871 77	a) 5,793,878 25
Remboursements, restitutions et non-valeurs.	1,806,200 »	265,177 02	441,991 28	707,168 30	b) 1,099,051 70
	100,718,109 94	77,599,087 29	11,579,156 96	88,978,224 25	11,739,885 69
FONDS SPÉCIAUX.					
<i>Travaux Publics.</i>					
Département des Travaux Publics, routes pavées et ferrées (crédit ouvert par la loi du 21 juin 1840, n° 249).	510,122 61	510,122 61	»	510,122 61	»
Département des Travaux Publics, chemin de fer (crédit ouvert par la loi du 21 juin 1840, n° 249).	4,489,877 59	4,424,877 59	65,000 »	4,489,877 59	»
Achat de 4,000 actions de la société rhénane des chemins de fer (loi du 1 ^{er} mai 1840, n° 115, Bull. Offic. n° 25, et loi du 26 juin 1840, n° 264, Bull. n° 56)	3,540,600 »	837,400 »	1,674,800 »	2,512,200 »	837,400 »
Département des Travaux Publics, routes pavées et ferrées (loi du 26 juin 1840, n° 264, Bull. Offic. n° 56)	2,660,562 93	424,475 55	629,166 04	1,053,641 59	1,606,721 54
Département des Travaux Publics, chemin de fer (loi du 26 juin 1840, n° 264, Bull. Offic. n° 56)	55,951,505 58	6,300,282 54	14,532,718 40	20,633,000 94	55,318,502 44
A RI PORTER.	165,679,576 25	89,896,245 18	28,280,821 40	118,177,066 58	47,502,509 67

dépenses sur l'exercice 1840, au 1^{er} septembre 1841.

OBSERVATIONS.

Le Budget du Département des Finances a été fixé par la loi du 2 janvier 1840, n° 3, <i>Bulletin</i> n° 2, à fr.	10,877,750 »
1 ^o Par la loi du 17 février 1840, n° 31, <i>Bulletin</i> n° 9, art. 4, il a été ouvert un crédit pour faire face aux frais résultant de la refonte des monnaies provinciales, de	125,000 »
2 ^o Par la loi du 30 juin 1840, n° 284, <i>Bulletin</i> n° 38, il a été ouvert un crédit de 660,000 francs, imputable sur les ventes résultant de la présente loi, et sur celles encore à faire en exécution de la loi du 27 mai 1837, pour être appliqué à l'acquisition des biens enclavés dans le domaine de Lueken, ou qui l'avoisinent, et qui seront reconnus propres à en augmenter la valeur et l'agrément, de	660,000 »
	Fr. 11,662,750 »

a et b) Sur les sommes disponibles ci-contre, pag. 42, doivent être imputées les dépenses faites par les administrations des contributions directes, douanes et accises, et de l'enregistrement et des domaines, qui sont encore à soumettre à la régularisation de la Cour des Comptes.

Par l'art. 1^{er} de la loi du 21 juin 1840, n° 249, *Bulletin* n° 34, il a été ouvert au Gouvernement un crédit supplémentaire de cinq millions, et par l'art. 2, le Gouvernement a été autorisé à couvrir ce crédit par une émission de bons du Trésor. — Ce crédit a été ouvert aux mêmes fins que celles indiquées à la loi du 28 décembre 1839, n° 865, *Bulletin* n° 82; SAVOIR :

« L'emploi de ce crédit se fera conformément aux dispositions mentionnées au n° 3 de l'art. 3 de la loi du 18 juin 1836 (*Bulletin officiel* n° 327), dans la proportion des besoins respectifs des travaux du chemin de fer, décrété par les lois du 1^{er} mai 1834 (*Bulletin officiel* n° 330), et du 26 mai 1837 (*Bulletin officiel* n° 131), et des routes pavées et ferrées dont l'exécution a été autorisée par les lois du 2 mai 1836 (*Bulletin officiel* n° 213) et du 1^{er} juin 1838 (*Bulletin officiel* n° 204). »

La loi du 26 juin 1840, n° 264, *Bulletin officiel* n° 36, a autorisé le Gouvernement à ouvrir un emprunt, en une ou plusieurs fois, jusqu'à concurrence d'un capital effectif de fr. 82,000,000 »

	Art. 2 de la loi du 26 juin. Les fonds empruntés seront affectés comme suit :	Imputations telles qu'elles doivent être faites :
1 ^o A la continuation des lignes décrétées du chemin de fer, y compris la somme de fr. 4,489,877 39 es, formant la partie dépensée pour les chemins de fer, sur le crédit supplémentaire de 5 millions ouvert par la loi du 21 juin 1840, n° 249, <i>Bulletin</i> n° 34 (voir l'observation sur ce n° 1) fr.	57,666,000 »	58,441,380 77
2 ^o A l'extinction des bons du Trésor créés par la loi du 28 décembre 1839 (<i>Bulletin officiel</i> n° 885). Cette somme est portée en recette et en dépense à l'exercice 1839.	12,000,000 »	12,000,000 »
3 ^o A solder le prix de 4,000 actions du chemin de fer rhénan, dont l'acquisition a été autorisée par la loi du 1 ^{er} mai 1840 (<i>Bulletin officiel</i> n° 113)	3,349,600 »	3,349,600 »
4 ^o Pour parfaire les dépenses autorisées pour construction de routes pavées et ferrées, par les lois du 2 mai 1836 (<i>Bulletin officiel</i> n° 213), et du 1 ^{er} juin 1838 (<i>Bulletin officiel</i> n° 204), y compris la somme de fr. 510,122 61 es, formant la partie dépensée pour les routes pavées et ferrées, sur le crédit supplémentaire de 5 millions, ouvert par la loi du 21 juin 1840, n° 249 (<i>Bulletin officiel</i> n° 34) (voir l'observation sur ce n° 4).	3,945,866 31	3,170,485 54
5 ^o A éteindre jusqu'à due concurrence des bons du Trésor émis pour le service du Trésor	5,038,533 69	5,038,533 69
	Fr. 82,000,000 »	82,000,000 »

Suite de l'état de la situation du Budget général des

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEMENTS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR			RESTANTS DISPONIBLES.
		EN 1840.	EN 1841.	TOTAL.	
REPORT. . . .	165,679,576 25	89,896,245 18	28,280,821 40	118,177,066 58	47,502,509 67
TOTAUX. . . .	165,679,576 25	89,896,245 18	28,280,821 40	118,177,066 58	47,502,509 67

dépenses sur l'exercice 1840, au 1^{er} septembre 1841.

OBSERVATIONS.

Observations sur le n° 4, concernant les routes pavées et ferrées.

Par la loi du 2 mai 1836 n° 213, il a été ouvert un crédit de	fr.	5,000,000 »
— 1 ^{er} juin 1838, n° 204, —		2,000,000 »
	Ensemble.	8,000,000 »
A valoir sur ces deux crédits, il a été dépensé; SAVOIR :		
1° Sur l'emprunt de 30 millions, loi du 18 juin 1836, n° 327.	fr.	350,000 »
2° Sur le crédit de 10 millions en bons du Trésor, loi du 12 novembre 1837, n° 593		933,551 43
3° Sur l'emprunt de 80 millions (nominal), loi du 25 mai 1838, n° 188.		2,577,225 88
4° Sur le crédit de 12 millions en bons du Trésor, loi du 28 décembre 1839, n° 886.		968,737 15
	Fr.	4,829,514 46
5° Sur le crédit de 5 millions en bons du Trésor, loi du 21 juin 1840, n° 249, il a été payé	510,122 61	} 3,170,485 54
6° Au lieu de fr. 3,945,866 31 €, il ne reste plus à imputer sur l'emprunt de 82 millions, que	2,660,362 93	
		8,000,000 »

Observations sur le n° 1, concernant les chemins de fer.

Sur le crédit supplémentaire de 5 millions, ouvert par la loi du 21 juin 1840, il a été dépensé pour les chemins de fer . fr.		4,489,877 39
Il reste à imputer sur l'emprunt de 82 millions :		
1° La différence entre la somme de fr. 57,666,000 » (déterminée dans la loi), et celle déjà dépensée de fr. 4,489,877 39	53,176,122 61	} 53,951,503 38
2° La différence entre la somme de fr. 3,945,866 31 (déterminée dans la loi pour les routes pavées et ferrées), et celle de fr. 3,170,485 54 €, qui reste à imputer pour les routes pavées et ferrées.	775,380 77	
		58,441,380 77
TOTAL à imputer sur l'emprunt pour les chemins de fer.		fr.

N. B. La légère différence qui existe entre le contrôle des Budgets et la présente Situation, provient de ce que l'on porte ici seulement les dépenses ordonnancées, et que le contrôle porte toutes les dépenses liquidées par la Cour des Comptes. (Voir l'état de développement du Budget.)

ÉTAT de la situation du Budget général des

GRANDS CORPS DE L'ÉTAT et DÉPARTEMENTS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE.	MONTANT du BUDGET.	SOMMES ORDONNANCÉES par LE TRÉSOR PUBLIC.	RESTANTS DISPONIBLES.	
Dette Publique.	29,837,847 97	13,375,488 71	16,462,359 26	
DOTATIONS.	Liste civile.	2,751,522 75	1,834,215 12	917,107 65
	Sénat	22,000 »	10,000 »	12,000 »
	Chambre des Représentants.	307,350 »	206,905 64	190,444 56
	Cour des Comptes.	125,286 20	79,721 33	45,564 87
Département de la Justice	11,060,507 »	4,949,107 30	6,111,509 70	
— des Affaires Étrangères	1,075,500 »	689,726 81	585,775 19	
— de l'Intérieur	5,210,500 20	1,178,579 31	2,057,780 89	
— des Travaux Publics	11,681,504 73	5,057,864 25	6,625,440 48	
— de la Marine	960,849 »	482,236 64	478,612 36	
— de la Guerre	25,000,000 »	20,222,254 16	4,777,745 84	
— des Finances	11,278,555 »	877,771 92	10,400,565 08	
Remboursements, restitutions et non-valeurs	1,806,200 »	58,659 07	1,767,560 93	
TOTAUX.	99,212,862 85	49,002,600 26	50,210,262 59	

dépenses sur l'exercice 1841, au 1^{er} septembre 1841.

OBSERVATIONS.

Le Budget du Département de l'Intérieur a été fixé par la loi du 24 mars 1841, n° 95, <i>Bulletin</i> n° 14, à fr.	3,204,360 20
Par la loi du 11 avril 1841, n° 158, <i>Bulletin</i> n° 22, art. unique, le chap. IX a été majoré d'une somme de	12,000 »
	Fr. 3,216,360 20

Le Budget du Département des Travaux Publics a été fixé par la loi du 24 mars 1841, n° 94, <i>Bulletin</i> n° 14, à fr.	11,522,284 46
Par la loi du 24 mars 1841, n° 96, <i>Bulletin officiel</i> n° 14, art. 1 ^{er} , il a été ouvert un crédit supplémentaire pour l'acquit des dépenses de l'exercice 1840 et années antérieures, de	159,020 27
	Fr. 11,681,304 73

Par la loi du 26 décembre 1840, n° 1064, <i>Bulletin officiel</i> n° 92, il a été ouvert un crédit provisoire de fr.	5,000,000 »
Par la loi du 25 février 1841, n° 45, <i>Bulletin officiel</i> n° 6, il a été accordé un second crédit provisoire pour faire face aux dépenses des dix premiers mois de 1841, de	20,000,000 »
	Fr. 25,000,000 »

Il sera demandé par le Département de la Guerre, un crédit pour compléter le Budget de 1841, de	
	Fr.

NB. La légère différence qui existe entre le contrôle des Budgets et la présente situation, provient de ce que l'on porte ici seulement les dépenses ordonnancées, et que le contrôle porte toutes les dépenses liquidées par la Cour des Comptes. (*Voir* l'état de développement du Budget).

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT,

PAR CHAPITRES ET ARTICLES,

DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1839,

AU 1^{er} SEPTEMBRE 1841.



DETTE PUBLIQUE. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Intérêts de la dette.	I.					
Intérêts de la dette active, inscrite au grand livre auxiliaire	"	1 (a)	5,596,952 37	5,596,952 37	"	a) Par la loi du 5 juin 1839, n° 264, il a été ouvert à cet article un crédit supplémentaire de fr. 4,985,058 20 c pour pourvoir au paiement éventuel du semestre échéant en 1839, de la rente annuelle à solder par la Belgique en exécution de l'art. 13 du traité signé à Londres, le 19 avril 1839.
Intérêts de l'emprunt belge de 100,800,000 francs, à 5 p. % , autorisé par la loi du 16 décembre 1831, n° 344 fr. 5,040,000	"	2	0,048,000 "	6,048,000 "	"	
Dotations de l'amortissement de cet emprunt 1,008,000	"					
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt, et arriéré pour les exercices closés	"	3	198,000 "	82,780 66	45,219 34	
Intérêts de l'emprunt de 50,000,000 de francs, à 4 p. % , autorisé par la loi du 18 juin 1836, n° 327. fr. 1,200,000	"	4	1,500,000 "	1,500,000 "	"	
Dotations de l'amortissement de cet emprunt 500,000	"					
Frais relatifs au paiement des intérêts et de l'amortissement de cet emprunt	"	5	6,000 "	1,142 25	4,857 75	
Intérêts de l'emprunt de 50,830,800 francs, à 5 p. % , autorisé par la loi du 25 mai 1838, n° 188 . 1,523,324	"	6	2,054,052 "	2,054,052 "	"	
Dotations de l'amortissement de cet emprunt 508,508	"					
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt	"	7	40,000 "	20,875 40	19,124 60	
Intérêt de l'emprunt fait pour l'érection de l'entrepôt d'Anvers, au capital de 1,481,481 francs . 74,074 07	"	8	88,888 88	88,888 88	"	
Amortissement de cet emprunt . . 14,814 81	"					
Intérêts et frais présumés de la dette flottante	"	9	150,000 "	150,000 "	"	
Intérêts et frais présumés de la dette viagère.	"	10	7,000 "	5,859 94	1,140 06	
A REPORTER. fr.			15,598,873 23	15,528,551 50	70,341 75	

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr.	15,598,875 25	15,528,531 50	70,541 75	
Intérêts de la dette (suite).	I.	(suite)				
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée	»	11	25,000 »	25,000 »	»	
Intérêts à payer à la société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concessionnaires, autorisée par la loi du 26 septembre 1835, n° 646	»	12	250,705 80	225,321 55	7,384 56	
Rémunérations.	II.					
Pensions ecclésiastiques . . . fr.					630,000	
— civiles					560,000	
— civiques					250,000	
— militaires	»	1	5,005,000 »	2,833,888 »	169,112 »	
— de l'ordre Léopold					50,000	
Arriéré de pensions de toute nature pour les exercices clôturés.					5,000	
Traitements d'attente, traitements ou pensions supplémentaires et secours annuels.	»	2	50,000 »	46,210 50	3,789 50	
Subvention à la caisse de retraite.	»	3	200,000 »	200,000 »	»	
Crédit supplémentaire remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés des finances retenus en Hollande	»	4	400,000 »	400,000 »	»	
Secours à des veuves, orphelins ou autres représentants de fonctionnaires et employés des administrations générales, décédés depuis 1830, après avoir contribué, sous le Gouvernement précédent, à former le fonds des veuves et orphelins, créé en vertu de l'arrêté du 18 janvier 1814, et qui ont des titres à l'obtention d'un secours à raison d'une position malheureuse	»	5	6,540 20	3,968 25	2,580 97	
À REPORTER. . . . fr.	19,515,928 54	19,262,919 50	255,008 78	

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1839

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DEPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
RAPPORT. fr.	10,515,028 54	10,202,019 50	255,008 78	
Fonds de dépôts.	III.					
Intérêts des cautionnements dont les fonds sont encore en Hollande	»	1	150,000 »	140,199 51	5,800 40	
Intérêts des cautionnements des comptables belges inscrits au grand livre de la dette active d'Amsterdam	»	2	14,000 »	10,425 22	5,570 78	
Avances aux fabriques d'églises, aux communes et aux établissements de bienfaisance situés en Belgique, qui ont des capitaux inscrits au grand livre de la dette active à Amsterdam, mais dont les intérêts ne sont pas payés	»	3	70,000 »	42,522 75	27,677 25	
Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Gouvernement actuel, pour garantie de la gestion des comptables et pour sûreté du paiement des droits de douanes, accises, etc	»	4	100,000 »	151,044 18	28,055 82	
Intérêts des consignations faites au Gouvernement belge.	»	5	50,000 »	»	50,000 »	
Intérêts et remboursements des consignations dont les fonds sont encore en Hollande	»	6	50,000 »	1,589 05	48,610 95	
TOTAUX. fr.	20,000,028 54	10,594,298 27	415,650 07	

DOTATIONS. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Liste civile	I.	Uniq.	2,751,522 75	2,751,522 75	»	
Sénat	II.	Id.	22,000 »	16,650 10	5,549 90	
Chambres des Représentants	III.	Id.	409,860 »	554,092 52	55,757 68	
Cour des Comptes.	IV.					
Membre de la Cour	»	1	45,586 20	45,586 20	»	
Personnel des bureaux	»	2	65,000 »	65,000 »	»	
Matériel et dépenses diverses	»	5	16,900 »	16,900 »	»	
TOTAUX. . . . fr.			3,508,458 95	3,247,551 57	61,107 58	

JUSTICE. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.						
	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	14,000 »	7,000 »	
— des fonctionnaires employés et gens de service	»	2	107,000 »	106,998 44	1 56	
Matériel	»	3	15,000 »	14,990 45	5 55	
Frais d'impression des recueils statistiques . .	»	4	4,000 »	3,869 25	130 75	
Frais de route et de séjour	»	5	3,000 »	1,283 »	1,717 »	
Ordre judiciaire.						
	II.					
Cour de cassation. (<i>Personnel</i>)	»	1	255,800 »	250,425 »	5,375 »	
— (<i>Matériel</i>)	»	2	5,000 »	5,000 »	»	
Cour d'appel. (<i>Personnel</i>)	»	3	540,220 »	536,103 34	4,116 66	
— (<i>Matériel</i>)	»	4	18,000 »	16,908 »	1,092 »	
Tribunaux de 1 ^{re} instance et de commerce. .	»	5	884,130 »	865,575 74	18,554 26	
Justices-de-peace et tribunaux de police . . .	»	6	510,280 »	292,973 33	17,306 67	
Justice militaire.						
	III.					
Haute-cour militaire. (<i>Personnel</i>)	»	1	62,050 »	62,050 »	»	
— (<i>Matériel</i>)	»	2	4,200 »	4,200 »	»	
Auditeurs militaires et prévôts	»	3	55,921 »	40,705 82	15,215 18	
<i>Frais d'instruction et d'exécution, y compris 1,000 francs pour le greffier de la Cour de cassation, à charge de délivrer gratis tou- tes expéditions ou écritures réclamées par le procureur général et les administrations publiques</i>	IV.	Uniq.	585,000 »	581,571 68	5,428 32	
Constructions et réparations.						
	V.					
Constructions, réparations et loyer des lo- caux	»	1	55,000 »	21,051 59	13,968 61	
A REPORTER. . . . fr.			2,870,601 »	2,795,691 44	85,909 56	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr.	2,879,601 »	2,775,691 44	85,909 56	
Constructions et réparations. (suite.)	V.	(suite)				
Construction d'un palais de justice à Bruxelles, pour le premier cinquième, à la charge par la ville et la province de contribuer chacune pour 500,000 francs dans les frais de construction, et, en outre, de remplir leurs obligations légales, en ce qui concerne le mobilier, l'entretien et la réparation des locaux, annulant le crédit de pareille somme alloué pour le même objet au Budget de 1838	»	2	400,000 »	»	400,000 »	
Bulletin Officiel et Moniteur	VI.					
Impression du <i>Bulletin Officiel</i>	»	1	25,290 »	25,285 90	4 10	
— du <i>Moniteur</i>	»	2	70,000 »	65,568 16	4,631 84	
Abonnements au <i>Bulletin des Arrêts de la cour de cassation</i>	»	3	2,800 »	2,672 »	128 »	
Pensions.	VII.	1	10,000 »	2,752 25	7,267 77	
Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants de magistrats qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse	»	2	8,000 »	8,000 »	»	
Secours à des employés et enfants mineurs d'employés dépendants du Ministère de la Justice, se trouvant dans ce cas	»	3	2,000 »	2,000 »	»	
Prisons.	VIII.					
Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus	»	1	1,205,000 »	1,175,021 88	29,978 12	
A REPORTER. . . . fr.	4,000,601 »	4,074,771 61	525,919 59	

JUSTICE (suite). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DEPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Report. . . . fr.			4,600,691 »	4,074,771 61	525,919 39	
Prisons (suite).	VIII. (suite)					
Traitement des employés attachés au service des prisons	»	2	250,000 »	240,670 73	529 27	
Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement	»	3	2,500 »	2,500 »	»	
Frais d'impression et de bureau	»	4	17,000 »	15,610 71	1,385 29	
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier	»	5	550,000 »	531,230 78	18,765 22	
Achat de matières premières et salaires.	»	6	1,250,000 »	986,014 28	263,985 72	
<i>Frais d'entretien et de transport de mendiants dont le domicile de secours est inconnu</i>	IX.	1	12,000 »	11,997 04	2 96	
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et pour l'amélioration des hospices d'aliénés	»	2	125,000 »	110,628 80	14,371 20	
Pour avances à faire au nom des communes, à charge de remboursement de leur part, au dépôt de mendicité établi aux colonies agricoles	»	3	74,074 »	74,074 »	»	
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces	»	4	175,000 »	164,800 »	10,200 »	
<i>Dépenses imprévues</i>	X.	Uniq.	5,000 »	4,582 18	617 82	
<i>Solde de dépenses arriérées concernant les exercices 1834 et 1835</i>	XI.	Id.	5,000 »	2,155 34	846 66	
<i>Dépenses qui restent à liquider pour le service du Moniteur en 1837, et solde des travaux de construction dans les prisons, autorisés en 1837</i>	XII.	Id.	56,400 »	56,046 »	354 »	
TOTAUX. . . . fr.			6,900,665 »	6,063,891 47	836,773 53	

Le Budget de la Justice, pour l'exercice 1839, a été fixé par la loi du 22 décembre 1838, n° 918, à la somme de fr. 6,507,625 »
 Par la loi du 27 juin 1840, n° 266, il a été alloué à l'art. 1^{er} du chap. VI, un crédit supplémentaire de. 3,640 »
 Par la loi du 1^{er} janvier 1840, n° 2, il a été ouvert :
 1^o Un crédit de fr. 56,400, formant le chap. XII, art. unique 56,400 »
 2^o Un crédit supplémentaire au chap. VIII, art. 1^{er} 263,000 »
 Par la loi du 24 décembre 1840, n° 1062, il a été ouvert au chap. VIII, art. 1^{er}, un second crédit supplémentaire de. 90,000 »

TOTAL. fr. 6,900,665 »

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	»	1	50,000 »	50,000 »	»	
Pensions à accorder aux fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	2,000 »	»	2,000 »	
Matériel	»	3	30,000 »	30,000 »	»	
Achat de décorations de l'ordre de Léopold.	»	4	10,000 »	10,000 »	»	
Traitement des agents diplomatiques.	II.					
France.	»	1	60,000 »	59,313 57	684 65	
Grande-Bretagne.	»	2	80,000 »	74,299 98	5,700 02	
Prusse.	»	3	54,500 »	20,543 41	34,156 59	
Autriche	»	4	40,000 »	38,962 96	1,037 04	
Italie	»	5	40,000 »	22,085 20	17,916 80	
États-Unis.	»	6	25,500 »	25,500 »	»	
Bésil	»	7	21,000 »	12,250 »	8,750 »	
Portugal	»	8	15,000 »	7,500 »	7,500 »	
Espagne	»	9	15,000 »	15,000 »	»	
Suède	»	10	15,000 »	13,969 51	1,030 69	
Danemark	»	11	15,000 »	11,250 »	3,750 »	
Grèce.	»	12	15,000 »	15,000 »	»	
Turquie	»	13	40,000 »	40,000 »	»	
Traitement des agents diplomatiques en inactivité, de retour de leur mission.	III.	Uniq.	10,000 »	»	10,000 »	
Traitement à allouer à quelques agents consulaires.	IV.	Id.	100,000 »	85,712 01	16,287 99	
Frais de voyage des agents du service extérieur, frais de courriers, estafettes et courses diverses (a.	V.	Id.	80,525 36	80,525 36	»	a) Ce crédit a été majoré de fr. 10,523 36, par la loi du 1 ^{er} juillet 1840, n ^o 632.
Frais à rembourser aux agents du service extérieur.	VI.	Id.	50,000 »	41,575 65	8,424 35	
Missions extraordinaires et dépenses imprévues.	VII.	Id.	84,000 »	85,948 03	51 97	
Établissement de nouvelles missions et frais résultant du traité de paix avec la Hollande (b.	VIII.	Id.	300,000 »	300,000 »	»	b) Ce crédit a été ouvert par la loi du 5 juin 1839, n ^o 265.
TOTAUX.			1,152,525 36	1,035,253 28	117,290 08	

MARINE. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Personnel	»	1	6,050 »	5,999 88	50 12	
Matériel	»	2	3,500 »	3,563 79	156 21	
Bâtiments de guerre.	II.					
Personnel	»	1	330,524 »	235,178 64	95,345 36	
Matériel	»	2	293,877 »	276,955 52	16,945 48	
<i>Magasin de la marine.</i>	III.	Uniq.	11,200 »	3,637 94	7,562 06	
<i>Dépenses éventuelles</i>	IVa	Id.	4,200 »	1,850 »	2,350 »	
<i>Frais d'établissement du service de pilotage (a.</i>	V.	Id.	174,000 »	173,092 02	907 98	
TOTAUX			825,551 »	700,055 79	123,295 21	a) Ce crédit, formé des sommes restées disponibles aux Budgets de la Marine, exercice 1837 et 1838, a été ouvert par la loi du 1er juin 1839, n° 267.

INTÉRIEUR. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.						
Traitement du Ministre	"	1	21,000 "	21,000 "	"	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	"	2	142,220 "	142,220 "	"	
Matériel	"	3	20,000 "	20,000 "	"	
Frais de déplacement	"	4	2,000 "	1,959 99	40 01	
Pensions et secours.						
Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés	"	1	8,000 "	1,743 58	6,256 42	
Secours, continuation ou avances de pensions à accorder par le Gouvernement à d'anciens employés belges aux Indes du ci-devant Gouvernement des Pays-Bas, ou à leurs veuves	"	2	7,570 80	5,914 65	1,656 17	
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pen- sion, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison d'une position mal- heureuse.	"	3	5,000 "	5,000 "	"	
Dotations en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune.	"	4	55,000 "	55,000 "	"	
Frais d'administration dans les provinces.						
Province d'Anvers	"	1	124,895 50	125,958 17	957 53	
— de Brabant	"	2	129,375 "	129,305 99	69 01	
— de la Flandre occidentale	"	3	140,157 "	139,630 72	526 28	
— — orientale.	"	4	150,248 "	147,099 88	3,148 12	
— de Hainaut.	"	5	150,438 "	145,506 42	4,931 58	
— de Liège	"	6	134,350 "	133,271 60	1,078 40	
— de Limbourg.	"	7	117,680 20	109,981 45	7,698 75	
— de Luxembourg.	"	8	150,800 "	125,286 92	25,513 08	
— de Namur.	"	9	109,508 "	106,218 04	3,289 96	
Frais de route et de tournée des commissaires de district.	"	10	18,500 "	16,508 05	1,991 95	
A REPORTER.			1,466,722 50	1,429,665 44	37,057 06	

INTÉRIEUR (suite). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	1,466,722 50	1,429,605 44	37,057 06	
Instruction publique.	IV.					
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques	»	1	80,000 »	78,949 16	1,050 84	
Universités	»	2	590,548 »	584,235 20	6,114 71	
Frais de l'école industrielle à Gand.	»	3	10,000 »	10,000 »	»	
Frais d'inspection des athénées et collèges.	»	4	8,800 »	76 »	8,724 »	
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen	»	5	113,000 »	107,275 »	5,725 »	
Indemnités aux professeurs démissionnés dans les athénées et collèges.	»	6	5,000 »	5,000 »	»	
Instruction primaire.	»	7	275,000 »	274,805 57	196 45	
Subsides pour l'instruction des sourds-muets et aveugles.	»	8	20,000 »	19,755 »	267 »	
Cultes.	V.					
Culte catholique.	»	1	4,016,150 »	4,012,276 02	3,875 98.	
— protestant.	»	2	80,000 »	65,280 54	16,719 66	
— israélite.	»	3	10,000 »	9,100 »	900 »	
Secours	»	4	80,000 »	80,000 »	»	
Industrie, commerce et agriculture.	VI.					
Encouragements à l'industrie et au commerce, frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et commerciale.	»	1	220,000 »	216,095 75	3,904 25	
Service de sauvetage et primes pour construction de navires.	»	2	85,000 »	82,545 88	2,654 12	
Pêche nationale.	»	3	54,000 »	53,998 81	1 19	
Agriculture	»	4	567,000 »	566,154 37	845 65	
Lettres, sciences et arts, fonds provenant des brevets, etc.	VII.					
Lettres, sciences et arts.	»	1	573,900 »	573,859 29	40 71	
A REPORTER.	8,054,920 50	7,966,845 92	88,074 58	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr.	8,054,920 50	7,966,845 92	88,074 58	
Lettres, sciences et arts, etc. (suite.)	VII.	(suite)				
Monument de la Place des Martyrs. . . .	»	9	25,000 »	24,971 50	28 50	
Subsides aux villes et communes dont les res- sources sont insuffisantes pour la conserva- tion des monuments.	»	3	20,000 »	20,000 »	»	
Primes et encouragements aux arts et à l'in- dustrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets, et frais de délivrance de brevets.	»	4	25,000 »	24,587 60	412 40	
Service de santé.	»	5	45,000 »	36,672 95	8,527 07	
Archives du royaume.	VIII.					
Frais d'administration. (<i>Personnel</i>). . . .	»	1	21,350 »	20,843 05	506 95	
— (<i>Matériel</i>).	»	2	2,600 »	2,580 51	19 69	
Frais de rédaction et de publication des inven- taires des archives.	»	3	4,000 »	1,600 »	2,400 »	
Archives de l'état dans les provinces et frais de recouvrement de documents provenant des archives tombées dans des mains pri- vées, frais de copies de documents concer- nant l'histoire nationale, existant à l'é- tranger.	»	4	15,500 »	11,205 90	4,094 10	
Location et frais d'entretien de la maison ser- vant de succursale au dépôt général des ar- chives de l'état (a).	»	5	5,954 62	2,901 25	1,055 39	a) Par la loi du 11 avril 1841, n° 157, l'art. 5 du chap. III a été ma- joré de f. 791 66.
Fêtes nationales.	IX.					
Frais de célébration des fêtes nationales. . .	»	Uniq.	40,000 »	39,989 77	10 23	
A REPORTER.	8,257,125 12	8,152,108 21	104,926 91	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr.	8,257,125 12	8,152,198 21	104,926 91	
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	X.					
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité.	»	Uniq.	10,000 »	9,796 »	204 »	
Statistique générale.	XI.					
Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale.	»	Id.	7,500 »	6,940 »	560 »	
Frais de police.	XII.					
Mesures de sûreté publique	»	Id.	80,000 »	80,000 »	»	
Jeux de Spa.	XIII.					
Traitement du contrôleur des jeux et autres dépenses	»	1	2,220 »	2,220 »	»	
Subside à la ville de Spa.	»	2	20,000 »	20,000 »	»	
Dépenses imprévues.	XIV.					
Crédit ouvert pour les dépenses imprévues.	»	Uniq.	30,000 »	29,926 59	75 41	
TOTAUX. . . . fr.	8,406,845 12	8,301,080 80	105,764 52	

TRAVAUX PUBLICS. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »	»	
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	107,250 »	107,248 54	1 46	
Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage et éclairage du ministère.	»	3	17,000 »	16,968 77	31 23	
Papiers pour l'administration centrale des postes et les provinces.	»	4	7,000 »	6,977 15	22 85	
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administra- tion centrale en Belgique.	»	5	6,000 »	4,005 50	1,996 50	
Garde civique.	II.					
Frais de voyage et d'administration, achat, réparation et entretien des armes.	»	Uniq.	25,000 »	24,250 62	740 38	
Milice.	III.					
Impression des listes alphabétiques pour l'in- scription des miliciens.	»	Id.	1,000 »	1,575 »	25 »	
Travaux publics.	IV.					
Routes.	»	1	2,298,000 »	2,231,591 89	66,408 11	
Plantations	»	2	50,000 »	45,017 87	4,982 13	
Canaux et rivières	»	3	257,910 »	251,760 39	6,149 61	
Travaux à la Meuse dans le Limbourg.	»	4	40,000 »	40,000 »	»	
Ports et côtes.	»	5	280,585 »	267,504 93	13,080 07	
Phares et fanaux.	»	6	9,000 »	8,892 66	107 34	
Polders.	»	7	70,000 »	69,577 56	422 44	
Amélioration des canaux d'Antoing et de Maes- tricht à Bois-le-Duc.	»	8	60,000 »	59,994 26	5 74	
A REPORTER. . . . fr.			5,250,545 »	5,156,372 14	93,972 80	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr.			5.250,545 »	5,156,372 14	95,072 86	
Travaux publics (suite).	IV. (suite)					
Construction d'un barrage entre Tournai et Audenarde sur l'Escaut, dont l'État reprend l'administration à partir du 1 ^{er} janvier 1840.	»	9	95,000 »	47,860 34	47,159 66	
Établissement d'un chemin de halage à Courtrai, le long de la Lys, dont l'État reprend l'administration à dater du 1 ^{er} janvier 1840.	»	10	23,500 »	23,499 55	» 45	
Premier quart du subsidé pour la dérivation à Liège de la Meuse, dont l'État reprend l'administration à dater du 1 ^{er} janvier 1840.	»	11	50,000 »	»	50,000 »	
Bâtiments civils	»	12	28,000 »	19,614 49	8,385 51	
Personnel des ponts et chaussées.	»	13	415,150 »	409,611 74	5,538 26	
Paiement des travaux extraordinaires par suite du rétablissement de la navigation sur le canal de Maestricht à Bois-le-Duc.	»	14	152,000 »	152,000 »	»	
Acquit de diverses dépenses de 1839 et années antérieures restant à liquider.	»	15	196,875 16	194,920 01	1,955 15	
Chemin de fer.	V.					
Entretien et police de la route proprement dite.	»	1	755,000 »	752,432 47	2,567 53	
Dépenses de transport.	»	2	1,950,000 »	1,947,415 57	2,584 43	
Frais de perception.	»	3	405,000 »	404,952 86	47 14	
Service des mines.	VI.					
Conseil des mines. (<i>Personnel</i>).	»	1	42,000 »	42,000 »	»	
Entretien du mobilier, fournit. de bureau, etc.	»	2	2,400 »	1,826 25	573 75	
Frais de route.	»	3	1,200 »	»	1,200 »	
Dépenses imprévues.	»	4	300 »	»	300 »	
Traitement des ingénieurs et des conducteurs, frais de bureau et de déplacement, et impression des travaux statistiques.	»	5	152,200 »	125,591 93	6,608 07	
A REPORTER. . . . fr.			7,458,970 16	7,238,097 55	220,872 81	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Report. . . . fr.	7,438,970 16	7,258,097 35	220,872 81	
Service des postes et messageries.	VII.					
Traitement des employés.	»	1	520,000 »	520,000 »	»	
Frais de tournée des inspecteurs de régie, des directeurs et percepteurs, indemnités de logement, imprimés, registres et timbres. . .	»	2	77,000 »	76,044 98	55 02	
Transport des dépêches.	»	3	541,546 »	504,623 86	36,922 14	
Service rural.	»	»	250,000 »	229,950 »	50 »	
Pensions et secours.	VIII.					
Secours à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison d'une position malheureuse.	»	Uniq.	2,500 »	1,250 »	1,250 »	
Dépenses imprévues	IX.	Id.	50,000 »	28,405 36	1,596 64	
Travaux de dévasement et de réparation des berges au canal de Gand vers Terneuzen (a).	»	»	217,000 »	195,950 41	21,049 59	
Dépenses relatives au canal de Bruxelles à Charleroy (b) :						
1° Pour frais d'entretien et d'exploitation pendant les 7 derniers mois de 1839. . . . fr. 56,000 »						
2° Pour indemnité de reprise due par l'État pour le même laps de temps, aux termes de l'article 26 de la convention du 6 novembre 1854, entre le Gouvernement et la société concessionnaire 385,802 47						
	»	»	441,802 47	441,802 47	»	
			9,118,818 65	8,857,022 43	281,796 20	
Chemin de fer (c).			11,051,202 85	11,051,262 85	»	
Routes pavées et ferrées (d).			968,737 15	968,737 15	»	
TOTAUX. fr.			21,118,818 65	20,857,022 45	281,796 20	

a et b) Ces crédits, ensemble de fr. 658,802 47 c*, ont été ouverts par la loi du 1^{er} juin 1839, n° 124.

c et d) Loi du 28 décembre 1839, n° 885.

L'emploi de ce crédit s'est fait conformément aux dispositions de l'art. 3 de la loi du 18 juin 1836, n° 327, dans la proportion des besoins respectifs des travaux du chemin de fer, décrété par les lois du 1^{er} mai 1834, n° 330, et du 26 mai 1837, n° 131, et des routes pavées et ferrées dont l'exécution a été autorisée par les lois du 2 mai 1836, n° 213, et du 1^{er} juin 1838, n° 204.

GUERRE. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.						
Traitement du Ministre.	»	»	1	21,000 »	21,000 »	»	
— des employés et gens de service.	»	»	2	170,000 »	170,000 »	»	
Frais de route et de séjour.	»	»	3	10,000 »	1,858 18	8,161 82	
Matériel du ministère	»	»	4	52,000 »	52,000 »	»	
— du dépôt de la guerre.	»	»	5	19,000 »	19,000 »	»	
Soldes et masses de l'armée. — Frais divers des corps. — Soldes des états-majors.	II.	1					
État-major général.	»	»	1	676,857 45	671,552 87	5,304 58	
Indemnités aux généraux, commandants des corps et officiers dans une position spéciale.	»	»	2	58,900 »	52,281 »	6,619 »	
État-major des places.	»	»	3	273,496 40	264,345 40	8,955 »	
Intendance	»	»	4	146,525 70	145,065 12	1,460 58	
État-major particulier de l'artillerie.	»	»	5	267,527 40	255,795 70	11,731 70	
— — du génie.	»	»	6	247,607 75	243,599 06	4,068 69	
Soldes des troupes.	»	2					
Infanterie.	»	»	1	12,076,052 80	12,067,518 82	8,735 98	
Cavalerie	»	»	2	3,629,095 10	3,618,159 01	10,934 09	
Artillerie	»	»	3	2,620,585 05	2,606,557 65	14,227 40	
Génie	»	»	4	390,804 90	381,024 92	8,879 98	
Gendarmerie.	»	»	5	1,455,216 45	1,409,559 60	45,656 85	
Ambulances	»	»	6	314,501 50	507,816 61	6,684 69	
Masses des corps, frais divers, etc.	»	3					
Masse de pain	»	»	1	2,466,445 88	2,464,726 06	1,719 82	
— de fourrage.	»	»	2	4,912,165 01	4,792,176 13	119,986 88	
— d'habillement et d'entretien.	»	»	3	5,155,155 45	5,108,554 39	24,601 06	
— d'entretien du harnachement, etc.	»	»	4	568,764 80	259,575 42	129,391 58	
— du renouvellement de la buffeterie, etc.	»	»	5	552,652 35	200,225 59	152,408 74	
— de casernement des chevaux.	»	»	6	159,967 72	97,451 80	42,555 92	
— de casernement des hommes.	»	»	7	928,028 80	922,042 22	5,986 58	
A REPORTER. . . . fr.				56,710,564 29	56,112,517 55	598,046 74	

GUERRE (suite). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	56,710,564 29	56,112,517 55	598,046 74	
Masses des corps, etc. (suite).	II.	3					
Frais de route des officiers.	»	»	8	158,000 »	136,781 60	1,218 40	
Transports généraux et autres	»	»	9	592,000 »	589,782 54	2,217 46	
Primes d'engagement et de rengagement. . .	»	»	10	25,000 »	8,465 88	16,536 12	
Chauffage et éclairage des corps-de-garde. .	»	»	11	116,000 »	114,507 68	1,492 32	
Frais de police	»	»	12	55,000 »	55,000 »	»	
Cantonnements, logement et nourriture. . .	»	»	13	3,168,957 58	3,168,535 32	422 26	
Frais de découchers des gendarmes	»	»	14	70,000 »	65,529 91	6,470 09	
Remonte	»	»	15	1,879,480 »	1,606,996 12	272,483 88	
Frais de bureau et d'administration des corps.	»	»	16	420,000 »	403,558 45	16,661 57	
Service de santé.	III.	»					
Personnel de l'administration centrale. . . .	»	»	1	51,902 75	28,351 75	5,551 »	
Pharmacie centrale.	»	»	2	160,800 »	160,720 94	79 06	
Hôpitaux sédentaires (<i>Personnel</i>)	»	»	3	262,266 40	257,634 73	4,631 67	
— (<i>Matériel</i>).	»	»	4	145,000 »	144,498 89	501 11	
Élèves de l'école vétérinaire.	»	»	5	5,000 »	2,875 »	125 »	
École militaire.	IV.	»					
École militaire	»	»	Uniq.	200,000 »	195,637 27	4,562 73	
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.	»					
Matériel de l'artillerie	»	»	1	1,880,500 »	1,854,099 79	26,200 21	
— du génie	»	»	2	4,049,469 19	2,879,595 85	1,169,873 34	
Traitements divers.	VI.	»					
Traitements temporaires de non-activité et de réforme.	»	»	1	243,685 50	241,258 26	2,447 04	
Traitement des aumôniers.	»	»	2	52,500 »	51,190 77	1,309 23	
— d'employés temporaires et solde de domestiques	»	»	3	51,125 50	59,221 12	11,904 38	
Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement et secours sur le fonds de Waterloo	»	»	4	50,085 15	28,054 39	2,050 76	
<i>Dépenses imprévues</i>	VII.	»	Uniq.	86,438 53	85,580 92	857 61	
A REPORTER.	56,171,574 69	48,027,952 71	2,145,421 98	

GUERRE (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS	DÉPENSES.	SOMMES. DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.				50,171,574 69	48,027,952 71	2,143,421 98	
Paiement des dépenses de 1850 et années suivantes, qui restent à liquider.	VIII.						
Matériel du génie (<i>exercices 1850, 1851 et 1852</i>)	"	"	1	82,585 08	82,182 48	400 60	
Créances diverses (<i>exercices 1850 et 1851</i>)	"	"	2	5,044 84	5,044 84	"	
<i>Paiement des dépenses qui restent à liquider sur les exercices 1850 et 1851.</i>	IX.	"	Uniq.	29,528 82	29,528 82	"	
<i>Paiement des dépenses de 1857 qui restent à liquider</i>	X.	"	Id.	142,825 51	142,825 05	" 26	
TOTAL. fr.				50,451,556 74	48,287,555 90	2,143,822 84	

Le Budget de la Guerre, pour l'exercice 1859, a été fixé par la loi du 30 décembre 1858, n° 921, à la somme de fr. 49,815,000 »
 Par la loi du 26 mai 1859, n° 115, il a été transféré du chapitre V, art. 2 du Budget de la Guerre, exercice 1858, au chapitre V, art. 2 de ce Budget-ci, une somme de 501,200 »
 Par la loi du 26 mai 1859, n° 116, il a été ouvert pour le paiement des dépenses de 1850 et années suivantes qui restent à liquider, un crédit de 45,189 69

(Ce crédit forme le chapitre VIII, art. 1 et 2.)

Par la loi du 20 mai 1859, n° 122, il a été ouvert, pour le paiement des dépenses qui restent à liquider sur les exercices 1850 et 1851, un crédit de 29,528 82

(Ce crédit forme le chapitre IX, art. unique.)

Par la loi du 24 juin 1840, n° 256, les sommes restées disponibles aux articles suivants, SAVOIR :

Au chap. II, section 1, art. 1.	50,000 »	Ont été transférées comme suit, SAVOIR :	
— — — 2.	55,000 »	Au chap. II, section 3, art. 1	655,000 »
— — — 6.	60,000 »	— — — 8.	8,000 »
— — — 1.	55,000 »	— — — 9.	242,000 »
— — — 2.	140,000 »	— — — 11.	21,000 »
— — — 3.	250,000 »	— — — 12.	20,000 »
— — — 4.	40,000 »	— — — 15.	1,065,000 »
— — — 5.	50,000 »	— III, article 2.	21,000 »
— — — 6.	100,000 »	— — 4.	45,600 »
— — — 7.	1,555,000 »	— VI, — 1.	40,000 »
— VII, art. unique.	20,000 »		
TOTAL. fr.	2,115,000 »	TOTAL EGAL. fr.	2,115,000 »

Par la loi du 24 juin 1840, n° 257, une somme de fr. 142,825 51 a été prélevée sur l'art. 2 du chapitre V, pour en former le crédit du chapitre X, art. unique.

Par la loi du 24 juin 1840, n° 258, il a été alloué à l'art. 1^{er} du chap. VIII un crédit supplémentaire de 44,458 25

TOTAL. fr. 50,451,556 74

FINANCES. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.						
	I.					
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	17,500 »	5,500 »	
— des fonctionnaires et employés. .	»	2	374,000 »	375,900 84	9 16	
— du contrôleur, chef de bureau, et des clercs de la vérification centrale de la comptabilité des contributions.	»	3	30,200 »	30,091 03	108 95	
Frais de tournée.	»	4	8,000 »	7,699 71	500 29	
Matériel	»	5	45,000 »	44,977 11	22 89	
Service de la monnaie	»	6	7,200 »	4,179 89	3,020 11	
Multiplication des carrés et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage	»	7	30,000 »	»	30,000 »	
Prime destinée à la fabrication de la petite monnaie, à l'exclusion des pièces de cinq francs	»	8	5,000 »	»	5,000 »	
Magasin général des papiers	»	9	117,000 »	116,992 87	7 13	
Frais de publication et rédaction de documents statistiques.	»	10	5,000 »	1,500 »	3,500 »	
Administration du trésor dans les provinces.						
	II.					
Traitement des directeurs.	»	1	86,550 »	86,550 »	»	
Supplément de traitement aux anciens rece- veurs généraux	»	2	5,900 »	5,900 »	»	
Caisse générale de l'État.	»	3	220,000 »	»	220,000 »	
<i>(Sans entendre approuver la convention du 7 no- vembre 1836, ni aucune autre qui aurait pour objet de perpétuer les fonctions du caissier gé- néral actuel au delà de l'exercice 1839.)</i>						
Administration des contributions di- rectes, cadastre, douanes, acci- ses, etc.						
	III.					
Traitement des employés du service séden- taire.	»	1	830,780 »	817,524 »	13,256 »	
Remises et indemnités des comptables. . .	»	2	1,750,000 »	1,584,541 44	145,458 56	
Traitement des employés du service actif . .	»	3	4,605,000 »	4,511,247 56	153,752 44	
— — de la garantie	»	4	46,500 »	46,194 92	305 08	
A REPORTER.			8,227,150 »	7,048,889 39	578,240 61	

FINANCES (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Report.			8.227,130 »	7,648,889 39	578,240 61	
Administration des contributions (suite).	III. (suite)					
Traitement du vérificateur principal et des vérificateurs des poids et mesures.	»	5	62,000 »	57,216 78	4,785 22	
Traitement des avocats de l'administration.	»	6	55,070 »	55,624 99	45 01	
Frais de bureau et de tournée.	»	7	195,400 »	191,996 55	5,405 67	
Indemnités	»	8	558,600 »	509,750 91	28,869 09	
Matériel	»	9	140,000 »	115,640 18	50,559 82	
Indemnités aux agents non remplacés du cadastre	»	10	2,000 »	2,000 »	»	
Opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg	»	11	10,000 »	7,861 50	2,158 50	
Indemnité pour les transcriptions de mutations, etc., dans les bureaux de conservation au chef-lieu des sept provinces entièrement cadastrées	»	12	15,000 »	14,966 20	53 80	
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.					
Traitement des employés de l'enregistrement.	»	1	557,490 »	551,535 79	5,956 21	
— — du timbre.	»	2	50,520 »	50,426 02	95 98	
— — du domaine	»	5	48,795 »	41,624 96	7,170 04	
— des agents forestiers.	»	4	255,000 »	241,648 18	15,551 82	
Remises des receveurs	»	5	860,000 »	802,758 72	57,241 28	
— des greffiers	»	6	42,000 »	41,987 70	12 30	
Frais de bureau des directeurs.	»	7	20,000 »	20,000 »	»	
Matériel	»	8	26,500 »	26,499 49	» 51	
Frais de poursuite et d'instance.	»	9	55,000 »	55,845 »	1,155 »	
Dépenses du domaine.	»	10	112,895 »	54,092 81	58,800 19	
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers	»	11	51,000 »	»	51,000 »	
Frais d'exploitation de la houillère de Kerkrade	»	12	140,000 »	54,196 74	85,805 26	
Dépenses imprévues et travail extraordinaire	»	15	20,000 »	19,977 07	22 93	
A REPORTER.			11,050,998 »	10,142,516 76	908,481 24	

FINANCES (SUITE). — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	11,050,998 »	10,142,516 76	908,481 24	
Crédit pour satisfaire, tant en principal qu'en intérêts calculés jusqu'au 1 ^{er} janvier 1839, aux jugements rendus en faveur du sieur Galignon de Bas-Olla, contre l'administration du domaine (a	»	»	24,470 51	24,470 51	»	a) Ce crédit a été alloué par la loi du 28 fév. 1839, n ^o 25.
Remboursement par l'État du péage à percevoir par le Gouvernement des Pays-Bas sur la navigation de l'Escaut (b.	»	»	500,000 »	299,995 15	6 85	b) Ce crédit a été ouvert par la loi du 3 juin 1839, n ^o 263.
			11,575,468 51	10,466,980 22	908,488 09	
Prêt à la banque de Belgique (c.						c) Loi du 1 ^{er} janvier 1839, n ^o 1.
Payements des billets	»	1	2,600,000 »	2,600,000 »	»	
Remboursement des fonds déposés aux caisses d'épargnes.	»	2	1,400,000 »	1,296,897 40	103,102 60	
TOTAUX.	15,575,468 51	14,565,877 62	1,011,590 69	

REMBOURSEMENTS ET NON-VALEURS. — EXERCICE 1839.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Non-valeurs.						
	I.					
Sur le foncier.	»	1	318,000 »	141,178 42	176,821 58	
Sur l'impôt personnel.	»	2	580,000 »	8,707 27	571,292 73	
Sur les patentes.	»	5	75,000 »	7,467 01	67,532 99	
Décharge ou remise aux bateliers en non activité.	»	4	55,000 »	28,208 90	6,791 10	
Sur les redevances des mines	»	5	12,000 »	»	12,600 »	
Remboursements.						
	II.					
Restitutions de droits et amendes et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façons d'ouvrages brisés.	»	1	250,000 »	207,202 06	22,797 94	
Remboursements des postes aux offices étrangers.	»	2	65,000 »	65,000 »	»	
Attributions aux employés des postes de la moitié du port des journaux	»	5	55,000 »	55,498 29	1,501 71	
Attributions d'amendes forestières	»	4	15,000 »	10,159 92	4,860 08	
TOTAUX.			1,165,600 »	501,401 87	664,198 15	

RÉCAPITULATION.

MINISTÈRES ET SERVICES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Dettes publiques	20,009,928 54	19,594,298 27	415,630 07	
Dotations	3,508,458 95	3,247,351 37	61,107 38	
Ministère de la Justice	6,900,605 »	6,063,891 47	836,775 35	
— des Affaires Étrangères	1,152,525 56	1,035,255 28	117,290 08	
— de la Marine	825,551 »	700,053 79	125,295 21	
— de l'Intérieur	8,406,843 12	8,501,080 80	105,704 32	
— des Travaux Publics	9,118,818 63	8,837,022 43	281,796 20	
— de la Guerre	50,451,356 74	48,287,555 90	2,143,822 84	
— des Finances	11,375,468 51	10,466,080 22	908,488 09	
Remboursements et non-valeurs	1,165,000 »	501,401 87	664,198 13	
	112,693,015 45	107,054,849 40	5,658,166 05	
Prêt à la banque de Belgique (a).				a) Loi du 1 ^{er} janvier 1839, n ^o 1.
Payement des billets	2,600,000 »	2,600,000 »	»	
Remboursement des fonds déposés aux caisses d'épargne	1,400,000 »	1,206,897 40	193,102 60	
Chemin de fer (b)	11,031,262 85	11,031,262 85	»	b et c) Loi du 28 décembre 1839, n ^o 885.
Routes pavées et ferrées (c)	968,737 15	968,737 15	»	
TOTAUX	128,693,015 45	122,931,746 80	5,761,268 65	

74

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT,

PAR CHAPITRES ET ARTICLES,

DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1840,

AU 1^{er} SEPTEMBRE 1841.



DETTE PUBLIQUE. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Intérêts de la dette.	I.					
Intérêts de la dette active inscrite au grand livre auxiliaire. fr. 505,947 08						
Complément de la rente annuelle de fr. 10,582,010 58 (5 millions de florins), à solder en exécution de l'art. 13 du traité signé à Londres le 19 avril 1839. fr. 9,970,116 41	"	1	10,276,065 49	9,746,962 96	529,100 53	
Intérêts de l'emprunt belge de 100,800,000 fr., à 5 p. %, autorisé par la loi du 16 décembre 1851. fr. 5,040,000	"	2	6,048,000 "	6,048,000 "	"	
Dotations de l'amortissement de cet emprunt. fr. 1,008,000	"	2	6,048,000 "	6,048,000 "	"	
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, et arriéré pour les exercices clôturés	"	5	125,000 "	72,678 19	52,321 81	
Intérêts de l'empr. de 50,000,000 de francs, à 4 p. %, autorisé par la loi du 18 juin 1856. . fr. 1,200,000	"	4	1,500,000 "	1,500,000 "	"	
Dotations de l'amortissement de cet emprunt. fr. 300,000	"	4	1,500,000 "	1,500,000 "	"	
Frais relatifs au paiement des intérêts et de l'amortissement de cet emprunt.	"	5	5,500 "	455 68	5,044 32	
Intérêts de l'empr. de 50,850,800 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1858. . . fr. 1,525,524	"	6	2,054,052 "	2,054,052 "	"	
Dotations de l'amortissement de cet emprunt. fr. 508,508	"	6	2,054,052 "	2,054,052 "	"	
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt	"	7	35,000 "	20,934 54	14,065 66	
A REPORTER.			20,025,595 49	19,425,065 17	600,552 32	

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.			20,025,595 49	19,425,063 17	600,552 52	
Intérêts de la dette (suite).	I. (suite)					
Intérêts de l'emprunt fait pour l'érection de l'entrepôt d'An- vers, au capital de 1,481,481 francs, ci 74,074 07	"	8	88,888 88	88,888 88	"	
Amortissement de cet emprunt. 14,814 81	"					
Intérêts et frais présumés de la dette flottante.	"	9	1,000,000 "	997,798 58	2,201 42	
Intérêts arriérés pour l'exercice 1839.	"	10	500,000 "	488,942 52	11,057 08	
Intérêts de la dette viagère.	"	11	6,550 "	5,071 28	878 72	
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée.	"	12	25,000 "	25,000 "	"	
Intérêts à payer à la société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concession- naires, autorisée par la loi du 26 septem- bre 1835	"	13	250,705 89	225,521 55	7,584 56	
Rémunérations.	II.					
Pensions ecclésiastiques. . fr. 560,000 "	"					
— civiles 560,000 "	"					
— civiles. 226,000 "	"					
— militaires 1,605,000 "	"	1	2,975,000 "	2,804,766 28	80,255 72	
— de l'ordre Léopold. . . 25,000 "	"					
Arriéré de pensions de toute na- ture pour les exercices élé- turés. 5,000 "	"					
Traitements d'attente. 46,711 15	"					
— ou pensions sup- plémentaires. 59,197 89	"	2	114,095 26	99,912 56	14,182 70	
Secours annuels. 8,186 24	"					
Subvention à la caisse de retraite	"	3	200,000 "	200,000 "	"	
Crédit supplémentaire remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés des finances retenus en Hollande.	"	4	400,000 "	400,000 "	"	
A REPORTER.			25,565,855 52	24,847,564 40	716,471 12	

DOTATIONS. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
<i>Liste civile</i> (mémoire)	I.	Uniq.	2,751,522 75	2,751,522 75	»	
<i>Sénat</i>	II.	Id.	22,000 »	17,665 65	4,334 35	
<i>Chambre des Représentants</i>	III.	Id.	598,850 »	598,209 10	550 90	
Cour des Comptes.	IV.					
Membres de la Cour.	»	1	43,586 20	43,586 20	»	
Personnel des bureaux	»	2	65,000 »	65,000 »	»	
Matériel et dépenses diverses	»	3	16,900 »	15,000 »	1,900 »	
TOTAUX. . . . fr.			3,297,458 95	3,290,673 70	6,785 25	

JUSTICE. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DEPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.						
Traitement du ministre.	I.	1	21,000 »	21,000 »	»	
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	107,000 »	106,999 82	» 18	
Matériel	»	3	15,000 »	14,985 59	14 61	
Frais d'impression des recueils statistiques . .	»	4	4,000 »	1,172 50	2,827 50	
Frais de route et de séjour.	»	5	5,000 »	2,940 75	59 25	
Ordre judiciaire.						
Cour de cassation (<i>Personnel</i>).	II.	1	255,800 »	250,425 »	5,375 »	
— (<i>Matériel</i>).	»	2	5,000 »	5,000 »	»	
Cour d'appel (<i>Personnel</i>).	»	3	540,220 »	550,103 50	4,116 70	
— (<i>Matériel</i>).	»	4	18,000 »	17,497 88	502 12	
Tribunaux de 1 ^{re} instance et de commerce. .	»	5	845,010 »	844,501 75	1,508 25	
Justices de paix et tribunaux de police . . .	»	6	289,120 »	278,715 31	10,406 69	
Justice militaire.						
Haute-cour militaire (<i>Personnel</i>).	III.	1	62,050 »	59,955 52	2,116 68	
— (<i>Matériel</i>).	»	2	5,000 »	5,000 »	»	
Auditeurs militaires et prévôts.	»	3	44,255 »	39,856 »	4,417 »	
<i>Frais d'instruction et d'exécution, y compris 1,000 francs pour le greffier de la cour de cassation, à charge de délivrer gratis tou- tes expéditions ou écritures réclamées par le procureur général et les administrations publiques.</i>	IV.	Uniq.	585,000 »	475,716 55	111,285 47	
<i>Constructions, réparations et loyer de lo- caux.</i>	V.	1	55,000 »	15,555 45	19,664 55	
Construction d'un palais de justice à Bruxelles.	»	2	400,000 »	»	400,000 »	
A REPORTER.			3,211,055 »	2,650,961 »	560,092 »	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	5,211,055 "	2,650,061 "	560.092 "	
Bulletin Officiel et Moniteur.	VI.					
Impression du <i>Bulletin Officiel</i>	"	1 (a)	25,540 "	25,558 "	2 "	a) Ce crédit a été majoré de 2,690 francs, par la loi du 3 mars 1841, n° 56.
— du <i>Moniteur</i>	"	2	70,000 "	69,566 77	455 25	
Abonnements au <i>Bulletin des arrêts de la cour de cassation</i>	"	3	2,800 "	2,456 "	544 "	
Pensions et secours.	VII.					
Pensions	"	1	10,000 "	6,272 49	3,727 51	
Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants mineurs de magistrats qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse	"	2	8,000 "	8,000 "	"	
Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés dépendants du Ministère de la Justice, se trouvant dans ce cas.	"	3	2,500 "	2,500 "	"	
Prisons.	VIII.					
Frais d'entretien et de nourriture des détenus.	"	1 (b)	1,260,000 "	1,008,710 24	251,289 76	b) Ce crédit a été majoré de 410,000 francs, par la loi du 24 décembre 1840, n° 1062.
Traitement des employés attachés au service des prisons.	"	2	260,000 "	257,255 82	2,766 18	
Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement.	"	3	2,500 "	2,500 "	"	
Frais d'impression et de bureau	"	4	17,000 "	16,978 51	21 69	
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier.	"	5	350,000 "	258,850 25	111,149 77	
Achat de matières premières et salaires	"	6	1,250,000 "	1,144,016 70	105,983 50	
A REPORTER			6,467,195 "	5,451,585 56	1,055,809 44	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.			6,467,195	5,451,585 56	1,055,809 44	
Établissement de bienfaisance.	IX.					
Frais d'entretien et de transport de mendiants et insensés dont le domicile de secours est inconnu.	"	1	15,000	14,900 94	9 06	
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés.	"	2	125,000	70,919 55	54,080 47	
Pour avances à faire, au nom des communes, à charge de remboursement de leur part, au dépôt de mendicité établi aux colonies agricoles.	"	5	74,074	74,074	"	
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	"	4	175,000	169,881 55	5,118 47	
<i>Dépenses imprévues</i>	X.	Uniq.	5,000	4,252 40	747 51	
<i>Solde de dépenses arriérées concernant les exercices dont les Budgets sont clos.</i>	XI.	"	4,000	3,984 05	15 97	
Établissement d'un pénitenciaire spécial pour les jeunes délinquants (a.)	"	"	150,000	"	150,000	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 8 juin 1840, n° 197.
TOTAUX.			7,015,267	5,769,486 08	1,245,780 92	

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	14,000 »	7,000 »	
Indemnité et logement pour le Ministre et loyer pour les bureaux	»	2	12,000 »	12,000 »	»	
Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	»	3	54,000 »	54,000 »	»	
Pensions à accorder à des fonctionnaires, em- ployés et gens de service.	»	4	2,000 »	»	2,000 »	
Matériel	»	5	52,000 »	52,000 »	»	
Achat de décorations de l'ordre de Léopold. .	»	6(a)	15,000 »	15,000 »	»	a) Ce crédit a été majoré de 5,000 francs, par la loi du 19 décembre 1840, n° 1048.
Traitement des agents diplomatiques.	II.					
Autriche	»	1	40,000 »	38,671 28	1,328 72	
Confédération Germanique.	»	2	40,000 »	29,791 66	10,208 54	
France.	»	3	60,000 »	60,000 »	»	
Grande-Bretagne.	»	4	80,000 »	72,589 25	7,410 75	
Pays-Bas	»	5	50,000 »	50,000 »	»	
Italie	»	6	40,000 »	36,696 56	3,303 64	
Prusse.	»	7	50,000 »	36,416 65	13,583 55	
Turquie	»	8	40,000 »	40,000 »	»	
Bavière.	»	9	15,000 »	»	15,000 »	
Brésil	»	10	21,000 »	21,000 »	»	
Danemarck	»	11	15,000 »	15,000 »	»	
Espagne	»	12	15,000 »	14,118 66	881 94	
États-Unis.	»	13	25,500 »	24,000 »	1,500 »	
Grèce	»	14	15,000 »	13,000 »	»	
Hambourg.	»	15	15,000 »	»	15,000 »	
Portugal	»	16	15,000 »	10,250 »	4,750 »	
Sardaigne.	»	17	15,000 »	»	15,000 »	
Suède	»	18	15,000 »	13,993 04	1,006 96	
A REPORTER.			702,500 »	604,526 50	97,973 70	

AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.			702,500 »	604,526 50	97,975 70	
<i>Traitement des agents consulaires.</i>	III.	Uniq	100,000 »	89,000 01	10,999 99	
<i>Traitement des agents diplomatiques en in- activité, de retour de leur mission</i>	IV.	Id.	10,000 »	»	10,000 »	
<i>Frais de voyage des agents du service exté- rieur, frais de courriers, estafettes et cour- ses diverses.</i>	V.	Id.	70,000 »	64,870 57	5,129 43	
<i>Frais à rembourser aux agents du service extérieur</i>	VI.	Id.	75,000 »	49,229 75	25,770 27	
<i>Missions extraordinaires et dépenses impré- vues.</i>	VII.	Id.	84,000 »	85,994 47	5 55	
<i>Pour faire face aux dépenses qui résulteront du traité de paix avec les Pays-Bas.</i>	VIII.	Id. (a)	178,600 »	160,948 79	17,651 21	a) Ce crédit a été majoré de 78,600 francs, par la loi du 19 décembre 1840, n° 1048.
TOTAUX.			1,220,100 »	1,052,569 87	167,530 13	

MARINE. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Personnel	»	1	6,050 »	6,049 88	» 12	
Matériel	»	2	3,500 »	3,423 46	76 54	
Bâtiments de guerre.	II.					
Personnel	»	1	350,324 »	242,409 78	88,114 22	
Matériel	»	2	293,877 »	293,761 83	115 17	
<i>Magasin de la marine.</i>	»	3	11,200 »	11,178 59	21 61	
Pilotage.	III.					
Dépenses éventuelles. — Personnel — Traite- ment fixe	»	1	151,540 »	67,947 61	65,592 59	
Dépenses variables	»	2	78,500 »	54,574 18	23,925 82	
Matériel	»	3	57,055 »	16,062 73	20,972 27	
Complément de la dépense de construction de cinq bateaux pilotes.	»	4	47,226 »	44,368 50	2,857 70	
<i>Secours maritimes, sauvetage.</i>	V.	Uniq.	16,500 »	14,250 48	2,240 52	
<i>Constructions (mémoire).</i>	VI.	Id.	»	»	»	
<i>Secours aux marins blessés et aux veuves d'officiers, etc.</i>	VII.	Id.	4,000 »	2,050 »	1,950 »	
TOTAUX.			959,952 »	756,076 64	205,875 36	

TRAVAUX PUBLICS. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.						
	I.					
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »	»	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	107,250 »	107,249 08	» 92	
Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage du ministère et de l'hôtel des postes, etc.	»	3	17,000 »	17,000 »	»	
Papiers pour l'administration centrale des postes et les provinces	»	4	7,000 »	6,982 40	17 60	
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administra- tion centrale en Belgique.	»	5	6,000 »	2,323 »	3,677 »	
Routes.						
	II.					
Entretien et amélioration des routes, construc- tions nouvelles, ponts à bascule, études de projets	»	1	2,200,400 »	2,123,674 25	76,725 75	
Plantations	»	2	50,000 »	48,348 46	1,451 54	
Canaux, rivières, polders.						
	III.					
Service ordinaire des canaux de Gand au Sas- de-Gand, de Maestricht à Bois-le-Duc, de Pommerœul à Antoing, et de la Sambre. . .	»	1	237,910 »	244,972 05	12,937 95	
Service et charges du canal de Bruxelles à Char- leroy.	»	2	737,375 66	741,742 29	15,633 37	
Travaux d'amélioration aux canaux de Pom- merœul à Antoing et de Maestricht à Bois- le-Duc	»	3	60,000 »	60,000 »	»	
Service de l'Escaut	»	4	185,525 »	42,336 49	143,168 51	
— de la Lys.	»	5	36,678 33	33,790 78	2,887 55	
Service de la Meuse dans les provinces de Liège et de Namur	»	6	80,480 »	25,400 93	55,079 07	
Service de la Meuse dans le Limbourg. . .	»	7	40,000 »	32,300 »	7,700 »	
A REPORTER.			3,826,618 00	3,507,339 73	319,279 26	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS	DÉPENSES.	SOMMES. DISPONIBLES.	Observations.
Report fr.	5,826,618 99	5,507,339 73	519,279 26	
Canaux, rivières, polders (suite).	III. (suite)					
Polders.	»	8	55,000 »	54,897 87	102 13	
Bacs et bateaux de passage.	»	9	75,972 15	62,753 32	13,218 81	
Étude des travaux à faire à l'Escaut, à la Lys et à la Meuse ainsi qu'à la Dendre, au Demer, au Ruppel et à la Dyle, ces quatre rivières devant rentrer dans les attributions de l'État, à partir du 1 ^{er} janvier 1841. . . .	»	10	15,000 »	14,912 10	87 90	
Ports et côtes.	IV.					
Ports d'Ostende et de Nieuport, etc., côte de Blankenberghe.	»	1	220,044 15	217,884 46	11,159 69	
Phares et fanaux.	»	2	2,000 »	1,066 45	933 37	
Chemin de fer.	V.					
Entretien et police de la route proprement dite.	»	1 (a)	655,577 54	651,568 06	3,809 48	
Dépenses de transport.	»	2	1,884,279 53	1,877,950 56	6,328 97	
Frais de perception.	»	3	550,342 95	548,582 81	1,760 12	
Bâtiments civils.	VI.					
Entretien et réparation des hôtels, édifices et monuments de l'État.	»	1	28,000 »	25,930 96	4,069 04	
Reconstruction d'un mur de clôture de l'hôtel du Ministère de la Justice.	»	2	6,000 »	5,450 »	550 »	
Travaux extraordinaires aux hôtels provinciaux à Mons et à Hasselt.	»	3	57,500 »	19,420 »	18,080 »	
Ponts et chaussées.	VII.					
Personnel des ponts et chaussées.	»	Uniq.	415,150 »	414,547 83	602 17	
À REPORTER.	7,780,285 27	7,400,504 15	379,981 14	

e) Par la loi du 31 décembre 1840, n° 1099, une somme de fr. 144,622 44 c.
a été transférée de l'art. 1^{er}, du chap. V, comme suit :

A l'article 2, chapitre V	fr. 54,279 53
— 3, —	90,342 93
	Fr. 144,622 46

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	7,780,285 27	7,400,504 15	379,981 14	
Mines.	VIII.					
Conseil des mines	»	1	45,000 »	44,088 47	1,811 55	
Traitement des ingénieurs et des conducteurs, frais de bureau et de déplacement, et impression de travaux statistiques	»	2	152,200 »	152,198 78	1 22	
Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement, lors d'accidents survenus dans les mines	»	3	45,000 »	42,490 »	2,510 »	
Encouragement et subvention pour la publication de plans et de mémoires relatifs à l'art d'exploitation.	»	4	10,000 »	8,652 50	1,347 50	
Postes et messageries.	IX.					
Traitement des employés	»	1	555,210 »	550,854 49	15,375 51	
Frais de tournée des inspecteurs, frais de régie des inspecteurs, directeurs et percepteurs, imprimés, registres et timbres.	»	2	82,790 »	82,782 15	7 87	
Transport de dépêches.	»	3	500,546 »	500,526 48	19 52	
Service rural.	»	4	250,000 »	228,110 90	1,885 01	
Milice et garde civique.	X.					
Impression des listes alphabétiques pour l'inscription des miliciens.	»	1	1,600 »	1,457 50	162 50	
Frais de voyage et d'administration, achat, réparation et entretien des armes pour la garde civique.	»	2	20,000 »	15,190 16	4,809 84	
Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, qui n'ont pas de droits à la pension.	XI.	Uniq.	2,500 »	1,925 »	575 »	
Dépenses imprévues	XII.	Id.	50,000 »	29,180 69	819 31	
TOTAUX			9,050,051 27	8,626,727 32	409,505 95	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Fonds spéciaux.						
Chemins de fer (loi du 21 juin 1840, n° 249) (a).	»	»	4,489,877 50	4,489,877 50	»	
Routes pavées et ferrées (loi du 21 juin 1840, n° 249) (b).	»	»	510,122 61	510,122 61	»	
Chemins de fer (loi du 26 juin 1840, n° 264) (c).	»	»	55,951,505 58	20,655,000 94	35,318,502 44	
Routes pavées et ferrées (loi du 26 juin 1840, n° 264) (d).	»	»	2,660,562 95	1,053,641 59	1,606,721 54	
TOTAUX.			61,611,866 51	26,686,642 53	54,925,225 98	

cb) L'art. 1^{er} de la loi du 21 juin 1840, n° 249, a ouvert au Gouvernement un crédit supplémentaire de 5,000,000 de francs, à employer conformément aux dispositions mentionnées au n° 3 de la loi du 18 juin 1836, n° 527, dans la proportion des besoins respectifs des travaux du chemin de fer décrété par les lois du 1^{er} mai 1834, n° 530, et du 26 mai 1837, n° 151, et des routes pavées et ferrées dont l'exécution a été autorisée par les lois du 2 mai 1836, n° 215, et du 2 juin 1838, n° 204.

Le Gouvernement a été autorisé à couvrir ce crédit par une émission de bons du Trésor (art. 2 de la loi du 21 juin 1840, n° 249).

cd) La loi du 26 juin 1840, n° 264, a autorisé le Gouvernement à ouvrir un emprunt, en une ou plusieurs fois, jusqu'à concurrence d'un capital effectif de 82,000,000 de francs.

D'après l'art. 2 de ladite loi, les fonds empruntés doivent être affectés comme suit :

1° A la continuation des lignes déclarées du chemin de fer, jusqu'à concurrence de fr.	57,666,000	»
2° A l'extinction des 12 millions de bons du Trésor, créés par la loi du 28 décembre 1839, n° 885	12,000,000	»
3° A solder le prix de 4,000 actions du chemin de fer rhénan, dont l'acquisition a été autorisée par la loi du 1 ^{er} mai 1840, n° 115.	3,549,600	»
4° A parfaire les dépenses autorisées, pour construction de routes pavées et ferrées, par les lois du 2 mai 1836, n° 215, et du 1 ^{er} juin 1838, n° 204.	5,945,866 51	
5° A éteindre, jusqu'à due concurrence, les bons du Trésor émis par suite des autorisations résultant des lois du 25 mai 1837, n° 129, du 1 ^{er} janvier 1839, n° 1, et du 29 décembre 1839, n° 888.	5,058,553 69	
	82,000,000	»

Observation sur le n° 1, concernant les chemins de fer.

Au lieu de la somme de fr. 57,666,000 déterminée dans la loi du 26 juin 1840, pour les chemins de fer, il reste à imputer sur l'emprunt de 82 millions, celle de fr. 58,441,580 77; différence en plus fr. 775,580 77, qui se retrouve en moins aux routes pavées et ferrées.

D'abord il a été dépensé pour les chemins de fer, sur le crédit de 5 millions en bons du Trésor, ouvert par la loi du 21 juin 1840, n° 249, ci fr.	4,489,877 59	
Cette somme déduite de celle de fr. 57,666,000, il reste fr.	53,176,122 61	
Et comme la somme nécessaire pour parfaire les dépenses autorisées (8 millions) pour la construction des routes pavées et ferrées, n'est que de fr. 5,170,485 54, au lieu de fr. 5,945,866 51 fixée par la loi, la différence entre ces deux chiffres devient disponible pour les chemins de fer, ci.	775,580 77	55,951,505 58
TOTAL. fr.		58,441,580 77

Observation sur le n° 4, concernant les routes pavées et ferrées.

La loi du 2 mai 1836, n° 215, a autorisé une dépense de fr.	6,000,000	»
— du 1 ^{er} juin 1838, n° 204, — — —	2,000,000	»
Ensemble. fr.	8,000,000	»

Ensuite de ces deux crédits, il a été payé, SAVOIR :

1° Sur l'emprunt de 30,000,000 (loi du 18 juin 1836, n° 527) fr.	550,000	»
2° Sur le crédit de 10 millions en bons du Trésor (loi du 12 novembre 1837, n° 593).	955,551 43	
3° Sur l'emprunt de 50 millions (loi du 25 mai 1838, n° 188).	2,577,225 88	
4° Sur le crédit de 12 millions en bons du Trésor (loi du 28 décembre 1839, n° 885).	968,737 15	
	4,829,514 46	
5° Sur le crédit de 5 millions en bons du Trésor ouvert par la loi du 21 juin 1840, n° 249 fr.	510,122 61	
6° Pour compléter le crédit de 8 millions, il reste à prélever sur les fonds empruntés.	2,660,562 95	
Ainsi, au lieu de la somme de fr. 5,945,866 51 c ^t , il ne reste plus à imputer sur l'emprunt de 82 millions que celle de	5,170,485 54	
TOTAL. fr.	8,000,000	»

INTÉRIEUR. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.						
	I.					
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »	»	
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	142,220 »	142,220 »	»	
Matériel	»	3	25,789 55	25,789 61	8 74	
Frais de déplacement	»	4	2,000 »	2,000 »	»	
Pensions et secours.						
	II.					
Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés	»	1	8,000 »	1,336 »	6,664 »	
Secours, continuation ou avances de pensions à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves	»	2	7,570 80	5,161 50	2,409 50	
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pen- sion, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison d'une position mal- heureuse	»	3	5,000 »	5,000 »	»	
Dotations en faveur de légionnaires et de veu- ves de légionnaires peu favorisés de la for- tune.	»	4	60,000 »	59,750 »	250 »	
Frais d'administration dans les provinces.						
	III.					
Province d'Anvers	»	1	124,077 »	123,047 50	129 70	
— de Brabant.	»	2	153,575 »	152,831 14	543 86	
— de la Flandre occidentale.	»	3	140,157 »	139,568 55	588 45	
— — orientale.	»	4	142,748 »	140,702 12	2,045 88	
— de Hainaut	»	5	150,458 »	143,475 40	6,902 60	
— de Liège	»	6	134,550 »	133,766 71	563 29	
— de Limbourg.	»	7	108,545 40	107,085 12	1,260 28	
— de Luxembourg.	»	8	117,691 »	116,860 66	850 54	
— de Namur.	»	9	109,508 »	104,169 79	5,558 21	
Frais de route et de tournée des commissaires d'arrondissement.	»	10	18,500 »	12,558 95	6,161 05	
À REPORTER.			1,448,749 55	1,414,995 63	55,755 90	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.			1,448,749 55	1,414,995 05	53,755 90	
Instruction publique.	IV.					
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques	»	1	89,774 84	88,835 19	939 65	
Universités de l'État.	»	2	590,548 »	580,652 26	5,715 74	
Frais de l'école industrielle à Gand	»	3	10,000 »	10,000 »	»	
Frais d'inspection des athénées et collèges.	»	4	8,800 »	5,385 89	5,414 11	
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen	»	5	115,000 »	111,975 »	1,025 »	
Indemnités aux professeurs démissionnés dans les athénées et collèges	»	6	5,000 »	5,000 »	»	
Instruction primaire.	»	7	275,000 »	274,890 26	109 74	
Subsides pour l'instruction des sourds-muets et aveugles.	»	8	20,000 »	19,580 50	419 50	
Cultes.	V.					
Culte catholique.	»	1	4,006,947 »	3,920,956 74	85,110 26	
— protestant.	»	2	55,000 »	51,969 88	1,050 12	
— israélite.	»	3	11,000 »	9,100 »	1,900 »	
Secours.	»	4	80,000 »	79,977 07	22 95	
Industrie, commerce et agriculture.	VI.					
Encouragement à l'industrie et au commerce, frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et commerciale	»	1	400,000 »	300,085 66	99,914 54	
Prime pour construction de navires.	»	2	150,000 »	86,082 »	65,918 »	
Pêche nationale.	»	3	60,000 »	59,554 27	665 75	
Agriculture	»	4	565,500 »	565,166 22	333 78	
Lettres, sciences et arts; fonds provenant de brevets; service de santé.	VII.					
Lettres, sciences et arts.	»	1	375,029 »	365,693 13	7,335 87	
Monument de la Place des Martyrs	»	2	25,000 »	25,000 »	»	
A REPORTER.			8,284,248 50	7,980,637 72	503,610 67	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	8,284,248 39	7,980,657 72	305,610 67	
Lettres, sciences et arts; fonds provenant de brevets (suite).	VII. (suite)					
Subsides aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments.	»	5	27,000 »	26,500 »	500 »	
Primes et encouragements aux arts et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, sur les fonds provenant des droits de brevets, et frais de délivrance de ces brevets.	»	4	25,000 »	24,871 50	128 41	
Service de santé.	»	5	45,000 »	22,029 00	22,070 40	
Archives du royaume.	VIII.					
Frais d'administration (<i>Personnel</i>).	»	1	21,550 »	19,184 72	2,165 28	
— — (<i>Matériel</i>).	»	2	2,600 »	2,402 18	197 82	
— de rédaction et de publication des inventaires des archives.	»	3	4,000 »	2,720 »	1,280 »	
Archives de l'État dans les provinces, et frais de recouvrement de documents provenant des archives tombées dans des mains privées; frais de copie des documents concernant l'histoire nationale, existant à l'étranger.	»	4	15,000 »	9,079 28	5,020 72	
Location et frais d'entretien de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'Etat.	»	5	5,500 »	5,409 98	» 02	
Confection extraordinaire de cartons, portefeuilles et reliures.	»	6	2,000 »	868 40	1,451 60	
Fêtes nationales.	IX.					
Frais de célébration des fêtes nationales.	»	Uniq.	50,000 »	29,728 41	271 59	
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	X.					
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité.	»	Id.	10,000 »	8,480 »	1,511 »	
A REPORTER.	8,469,698 39	8,150,910 88	338,787 51	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES	ALLOCATIONS	DEPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	8,469,698 59	8,150,910 88	538,787 51	
Statistique générale.	XI.					
Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale.	"	Uniq.	10,000 "	9,977 "	25 "	
Frais de police.	XII.					
Mesures de sûreté publique.	"	Id.	80,000 "	80,000 "	"	
Dépenses diverses et extraordinaires.	XIII.					
Traitement du contrôleur des jeux et autres dépenses	"	1	2,220 "	2,220 "	"	
Subside à la ville de Spa.	"	2	20,000 "	20,000 "	"	
Frais d'acquisition, pour compte de l'État, d'une maison qui était enclavée dans l'hôtel de l'administration provinciale d'Anvers. . .	"	3	15,150 "	15,150 "	"	
Dépenses imprévues.	XIV.					
Crédit ouvert pour les dépenses imprévues. . .	"	Uniq.	50,000 "	29,855 77	144 25	
<i>Acquit de diverses dépenses appartenant à des exercices clos restant à liquider (loi du 11 avril 1841, n° 157).</i>	XV.	Id.	22,864 81	21,545 02	1,521 79	
TOTAUX.	8,649,953 20	8,500,456 67	540,476 55	

Le Budget de l'Intérieur, pour l'exercice 1840, a été fixé par la loi du 16 février 1840, à la somme de fr. 8,513,504 20
 Par la loi du 11 mai 1840, n° 176, il a été alloué au chapitre V, art. 1, un crédit supplémentaire de 100,000 "
 Par la loi du 24 février 1841, n° 54, il a été accordé au chapitre IV, art. 1 (*frais du jury d'examen*) un crédit supplémentaire de 9,774 84
 Par la loi du 11 avril 1841, n° 157, l'art. 5 du chapitre I a été majoré de 3,789 55
 Par la même loi (art. 5) il a été alloué pour les dépenses des exercices clos restant à liquider un crédit supplémentaire de 22,864 81
 (Ce crédit forme le chapitre XV, article unique).

TOTAL. fr. 8,649,953 20

GUERRE. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.							
	I.						
Traitement du Ministre	»	»	1	»	21,000	»	»
— des employés et gens de service. . .	»	»	2	»	168,000	»	»
Frais de route et de séjour.	»	»	3	»	1,651	22	»
Matériel du ministère	»	»	4	»	44,000	»	»
Dépôt de la guerre	»	»	5	»	12,511	68	»
Secours à d'anciens militaires, à des veuves et enfants mineurs	»	»	6	»	6,000	»	»
Soldes et masses de l'armée. — Frais divers des corps. — Soldes des états- majors.							
	II.	1					
État-major général.	»	»	1	»	596,944	21	»
Indemnité aux généraux, commandants des corps et officiers dans une position spéciale.	»	»	2	»	16,715	»	»
État-major des places	»	»	3	»	244,677	20	»
Intendance.	»	»	4	»	119,752	66	»
État-major particulier de l'artillerie. . . .	»	»	5	»	244,672	48	»
— — du génie.	»	»	6	»	259,682	87	»
Soldes des troupes.							
	»	2					
Infanterie.	»	»	1	»	8,959,816	54	»
Cavalerie.	»	»	2	»	2,997,455	95	»
Artillerie.	»	»	3	»	1,855,629	73	»
Génie	»	»	4	»	304,875	48	»
Gendarmerie.	»	»	5	»	1,376,696	83	»
Masses des corps, frais divers, indemnités.							
	»	3					
Masse de pain	»	»	1	»	1,611,956	12	»
— de fourrage.	»	»	2	»	3,000,700	44	»
— d'habillement et d'entretien	»	»	3	»	2,884,723	41	»
— d'entretien du harnachement, traite- ment et ferrure des chevaux	»	»	4	»	154,808	61	»
À REPORTER.					24,981,070	41	»

GUERRE (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.				"	24,981,070 41	"	
Masses des corps, frais divers, indemnités (suite).	II. (suite)	3 (suite)					
Masse de renouvellement du harnachement et de la buffleterie	"	"	5	"	62,041 44	"	
Masse de casernement des chevaux	"	"	6	"	80,827 24	"	
— — des hommes	"	"	7	"	645,180 31	"	
Frais de route et de séjour des officiers	"	"	8	"	87,829 59	"	
Transports généraux et autres.	"	"	9	"	84,156 04	"	
Primes d'engagement et de rengagement.	"	"	10	"	5,595 "	"	
Chauffage et éclairage des corps-de-garde	"	"	11	"	64,599 18	"	
Frais de police	"	"	12	"	"	"	
Vivres au camp, logement et nourriture en route.	"	"	13	"	329,606 25	"	
Frais de découcher des gendarmes.	"	"	14	"	68,647 95	"	
Remonte	"	"	15	"	275,000 "	"	
Frais de bureau et d'administration des corps.	"	"	16	"	571,540 44	"	
Service de santé.	III.						
Personnel de l'administration centrale	"	"	1	"	25,088 74	"	
Pharmacie centrale.	"	"	2	"	154,606 07	"	
Hôpitaux sédentaires (<i>Personnel</i>).	"	"	3	"	511,225 86	"	
— — (<i>Matériel</i>).	"	"	4	"	85,481 18	"	
Élèves de l'école vétérinaire	"	"	5	"	2,250 "	"	
École militaire.	IV.	"	Uniq.	"	162,157 04	"	
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.						
Matériel de l'artillerie	"	"	1	"	855,953 61	"	
— du génie	"	"	2	"	1,015,073 20	"	
Traitements divers.	VI.						
Traitements temporaires de non-activité et de réforme, etc	"	"	1	"	527,756 08	"	
Traitement des aumôniers.	"	"	2	"	50,449 81	"	
A REPORTER.				"	29,977,753 42	"	

GUERRE (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.			»	20,977,755 42	»	
Traitements divers (suite).	VI. (suite)					
Traitement des employés temporaires	»	3	»	50,818 14	»	
Pensions des militaires décorés sous l'ancien Gouvernement et secours sur le fonds de Waterloo	»	4	»	25,426 70	»	
Dépenses imprévues.	VII.	Uniq.	»	44,505 20	»	
Crédits ouverts aux intendants militaires pour dépenses à faire, au fur et à mesure des besoins, pour le service de l'armée, à justifier sur les allocations du Budget, au moyen de pièces de dépen- ses acquittées. fr. 25,810,000 »						
Liquidé définitivement.						
Reste à justifier. fr. 578,401 58	»	»	»	578,401 58	»	
TOTAUX.			31,000,000 »	30,456,885 04	543,114 96	

Les Chambres n'ayant alloué, pour le service du Ministère de la Guerre de l'exercice 1840, que les sommes globales indiquées ci-dessous, les dépenses seules ont été portées dans la présente situation, par chapitres et articles, d'après le projet de Budget.

Crédits ouverts au Ministère de la Guerre, exercice 1840.

Par la loi du 31 décembre 1839, n° 890.	fr.	2,000,000 »
— 7 février 1840, n° 24.		5,500,000 »
— 17 » » n° 31.		1,500,000 »
— 27 mars » n° 64.		3,000,000 »
— 29 avril » n° 108.		3,000,000 »
— 27 mai » n° 195.		14,000,000 »
— 14 décembre » n° 1040.		4,000,000 »
TOTAL.	fr.	31,000,000 »

FINANCES — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.						
	I.					
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »	»	
— des fonctionnaires et employés	»	2	596,000 »	595,528 25	671 75	
— du contrôleur, chef de bureau, et des clercs de la vérification centrale de la comptabilité des contributions, etc.	»	3	50,200 »	50,199 16	» 84	
Frais de tournée du Ministre et des fonctionnaires supérieurs.	»	4	12,000 »	11,945 24	54 76	
Matériel	»	5	45,000 »	42,955 72	44 28	
Service de la monnaie	»	6	7,200 »	6,459 19	760 81	
Multiplication des cartés et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage	»	7	50,000 »	1,526 71	28,473 29	
Magasin général des papiers	»	8	117,000 »	116,996 55	3 05	
Frais de publication et rédaction de documents statistiques	»	9	5,000 »	»	5,000 »	
Administration du trésor dans les provinces.						
	II.					
Traitement des directeurs.	»	1	86,550 »	86,550 »	»	
Caisse générale de l'Etat.	»	2	220,000 »	»	220,000 »	
Administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises, etc.						
	III.					
Traitement des employés du service sédentaire.	»	1	829,800 »	427,950 57	401,849 43	
Remises et indemnités des comptables	»	2	1,650,000 »	4,552 96	1,625,647 04	
Traitement des employés du service actif	»	3	4,578,400 »	2,581,764 15	1,996,635 85	
Renforcement du personnel de la douane.	»	4	25,000 »	»	25,000 »	
Traitement des employés de la garantie.	»	5	45,860 »	25,415 81	18,444 19	
— du vérificateur principal et des vérificateurs des poids et mesures	»	6	58,100 »	35,400 08	22,699 92	
Traitement des avocats de l'administration.	»	7	55,670 »	55,670 »	»	
Frais de bureau et de tournée.	»	8	186,650 »	180,054 01	6,615 99	
Indemnités.	»	9	554,800 »	195,888 17	158,011 83	
Matériel	»	10	140,000 »	104,265 25	55,756 75	
A REPORTER.			8,850,250 »	4,505,679 02	4,526,550 58	

FINANCES (SUITE). — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	8,850,250 »	4,505,679 62	4,526,550 58	
Administration des contributions, etc. (suite).	III.	(suite)				
Opérations cadastrales dans le Luxembourg et le Limbourg	»	11	200,000 »	96,988 82	105,011 18	
Indemnité pour les transcriptions de muta- tions, etc., dans les bureaux de conservation au chef-lieu des sept provinces entièrement cadastrées	»	12	25,000 »	25,668 85	1,551 15	
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.					
Traitement des employés de l'enregistrement.	»	1	547,990 »	546,724 15	1,265 85	
— des employés du timbre.	»	2	49,920 »	49,894 88	25 12	
— — — du domaine	»	3	57,490 »	57,100 24	589 76	
— des agents forestiers.	»	4	225,000 »	218,451 67	6,568 55	
Remises des receveurs	»	5	874,820 »	9,555 49	865,286 51	
— des greffiers.	»	6	41,000 »	40,858 73	161 27	
Frais de bureau des directeurs.	»	7	20,000 »	20,000 »	»	
Matériel	»	8	28,000 »	22,696 20	5,505 80	
Frais de poursuite et d'instance	»	9	55,000 »	54,667 15	552 85	
Dépenses du domaine	»	10	60,500 »	28,967 98	51,552 02	
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers.	»	11	51,000 »	»	51,000 »	
Employés en disponibilité. (Loi du 4 juin 1839.)	V.	Uniq.	52,000 »	51,701 75	298 25	
Dépenses imprévues et travail extraordi- naire	VI.	Id.	20,000 »	19,795 96	204 04	
Frais et perte résultant de la refonte des mon- naies provinciales (a.	»	»	125,000 »	15,895 78	111,104 22	
Acquisitions de biens enclavés dans le domaine de Laeken ou qui l'avoisinent (b	»	»	660,000 »	551,724 97	108,275 05	
			11,662,750 »	5,870,510 24	5,792,459 76	
Achat de 4,000 actions de la société rhénane des chemins de fer (c.	»	»	5,549,600 »	2,512,200 »	857,400 »	
TOTAUX.	15,012,550 »	8,582,510 24	6,629,859 76	

a) Ce crédit a été ouvert par l'art. 4 de la loi du 17 février 1840, n° 31.

b) Ce crédit a été ouvert par la loi du 30 juin 1840, n° 284, et est imputable sur le produit des ventes autorisées par la présente loi et par celle du 27 mai 1837.

c) Loi du 1^{er} mai 1840, n° 113, et loi du 26 juin 1840, n° 264.

REMBOURSEMENTS ET NON-VALEURS. — EXERCICE 1840.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Non-valeurs.						
	I					
Sur le foncier.	»	1	500,000 »	102,857 82	197,142 18	
Sur l'impôt personnel	»	2	550,000 »	676 05	540,525 95	
Sur les patentes.	»	5	75,000 »	20 16	72,979 84	
Décharge ou remise aux bateliers en non activité.	»	4	35,000 »	102 02	34,897 58	
Sur les redevances des mines	»	5	18,700 »	54 »	18,046 »	
Remboursements.						
	II.					
Restitutions de droits et amendes et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façons d'ouvrages brisés.	»	1	50,000 »	29,997 58	2 02	
Restitutions d'impôts, péages, capitaux, revenus, remboursement d'amendes et paiement d'intérêts, frais d'adjudications et charges des successions vacantes ou en déshérence.	»	2	200,000 »	152,188 05	47,811 95	
Remboursements des postes aux offices étrangers.	»	5	100,000 »	61,391 66	58,608 54	
Attributions aux employés des postes de la moitié du port des journaux.	»	4	37,500 »	55,505 70	5,996 50	
Attributions d'amendes forestières.	»	5	12,000 »	»	12,000 »	
Péages.						
	III.					
Remboursement du péage sur l'Escaut.	»	Uniq.	650,000 »	526,576 86	525,625 14	
TOTAUX.			1,806,200 »	707,168 50	1,099,051 70	

RÉCAPITULATION.

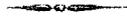
MINISTÈRES ET SERVICES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Dette publique.	26,070,417 52	25,167,118 20	903,299 32	
Dotations	3,297,458 95	3,290,673 70	6,785 25	
Ministère de la Justice.	7,015,267 »	5,769,486 08	1,245,780 92	
— des Affaires Étrangères.	1,220,100 »	1,052,569 87	167,530 13	
— de la Marine.	959,952 »	756,076 64	203,875 36	
— des Travaux Publics	9,056,031 27	8,620,727 52	435,303 95	
— de l'Intérieur.	8,649,953 20	8,509,456 67	140,496 53	
— de la Guerre.	51,000,000 »	50,456,885 04	543,114 96	
— des Finances.	11,662,750 »	5,870,510 24	5,792,239 76	
Remboursements et non-valeurs.	1,806,200 »	707,168 50	1,099,031 70	
	100,718,109 94	90,006,472 06	711,657 88	
Fonds spéciaux.				
Chemin de fer (loi du 21 juin 1840, n° 249).	4,480,877 59	4,489,877 59	»	
Routes pavées et ferrées (loi du 21 juin 1840, n° 249).	510,122 61	510,122 61	»	
Chemin de fer (loi du 26 juin 1840, n° 264).	55,951,503 58	20,635,000 94	35,316,502 44	
Routes pavées et ferrées (loi du 26 juin 1840, n° 264).	2,660,562 95	1,055,641 59	1,604,921 54	
Achat de 4,000 actions de la société rhénane des chemins de fer (loi du 1 ^{er} mai 1840, n° 113, et du 26 juin 1840, n° 264).	3,549,600 »	2,512,200 »	837,400 »	
TOTAUX.	165,679,576 25	119,205,514 59	46,474,261 86	

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT,

PAR CHAPITRES ET ARTICLES,

DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1841,

AU 1^{er} SEPTEMBRE 1841.



DETTE PUBLIQUE. — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Intérêts de la dette.	I.					
Intér. de la dette active, inscrite au grand livre auxiliaire . . . 611,894 17						
Complément de la rente annuelle de fr. 10,582,010 58 c. (5 mil- lions de florins), à solder en exécution de l'article 13 du traité signé à Londres le 19 avril 1839. 9,970,116 41	»	1	10,582,010 58	10,052,910 05	529,100 55	
Intérêts de l'emprunt belge de 100,800,000 fr., à 5 p. %, autorisé par la loi du 16 dé- cembre 1831 fr. 5,040,000 »	»	2	6,048,000 »	1,242 38	6,046,757 62	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. 1,008,000 »	»					
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'a- mortissement du même emprunt.	»	3	122,000 »	12 42	121,987 58	
Intérêts de l'emp. de 50,000,000 de francs, à 4 p. %, auto- risé par la loi du 18 juin 1836 fr. 1,200,000 »	»	4	1,500,000 »	1,136,000 »	364,000 »	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. 300,000 »	»					
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt	»	5	4,500 »	»	4,500 »	
Intérêts de l'emp. de 50,850,800 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1838. . . 1,325,524 »	»	6	2,054,052 »	»	2,054,052 »	
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. 508,508 »	»					
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt	»	7	52,000 »	»	52,000 »	
A REPORTER. fr.			20,322,542 58	11,190,164 85	9,132,377 73	

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr.			20,522,542 58	11,190,164 85	9,132,577 75	
Intérêts de la dette (suite).	I. (suite)					
Intérêts approximatifs d'une partie de l'empr. de 82 millions de francs, autorisé par la loi du 26 juin 1840			2,750,000 »			
Dotation de l'amortissement de cet emprunt.		8	5,500,000 »	»	3,500,000 »	
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement dudit emprunt		9	55,000 »	»	55,000 »	
Intér. de l'empr. de 1,481,481 fr. 48 c ^s , à 5 p. o/o, autorisé par arrêté royal du 21 mai 1829, pour l'érection de l'entrepôt d'Anvers			74,074 07			
Dotation de l'amortissement de cet emprunt.		10	88,888 88	71,746 05	17,142 85	
Frais relatifs au même emprunt		11	200 »	»	200 »	
Intérêts et frais présumés de la dette flottante		12	800,000 »	8,368 62	791,651 58	
Intérêts de la dette viagère		13	6,000 »	»	6,000 »	
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée		14	25,000 »	»	25,000 »	
Intérêts à payer à la société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concessionnaires, autorisée par la loi du 26 septembre 1835		15	250,705 89	»	250,705 89	
Indemnité de reprise à payer à la société concessionnaire du canal de Bruxelles à Charleroy, aux termes de l'art. 26 de la convention du 6 novembre 1854, entre cette société et le Gouvernement.		16	661,575 66	550,687 32	550,687 84	
A REPORTER. . . . fr.			25,469,715 01	11,600,967 52	15,868,745 69	

DETTE PUBLIQUE (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Report. fr.			25,469,715 01	11,000,907 32	13,868,745 69	
Rémunérations.	II.					
Pensions ecclésiastiques. . fr. 515,000 »	}	1	3,198,000 »	1,408,337 70	1,789,642 50	
— civiles 540,000 »						
— civiques 210,000 »						
— militaires 1,880,000 »						
— de l'ordre Léopold . . . 23,000 »						
Arriéré de pensions de toute nature pour les exercices clôturés 50,000 »	}	2	102,875 71	46,509 18	56,366 55	
Traitements d'attente 47,026 »						
— ou pensions supplémentaires 48,510 03						
Secours annuels 7,339 68						
Subvention à la caisse de retraite.	»	3	200,000 »	50,000 »	150,000 »	
Crédit supplémentaire remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés des finances retenus en Hollande	»	4	484,000 »	121,000 »	363,000 »	
Avances à faire aux titulaires de pensions acquises depuis le 1 ^{er} octobre 1830, à la charge du fonds des veuves et orphelins resté en Hollande	»	5	9,259 25	4,126 94	5,132 31	
Fonds de dépôts.	III.					
Intérêts des cautionnements dont les fonds sont encore en Hollande 137,000 »	}	1	140,000 »	67,273 71	72,721 29	
Arriéré des mêmes capitaux sur les exercices clôturés 3,000 »						
Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Gouvernement actuel, pour garantie de la gestion des comptables et pour sûreté du paiement des droits de douanes, accises, etc.	»	2	164,000 »	74,146 32	89,853 68	
Intérêts des consignations faites au Gouvernement belge.	»	3	50,000 »	»	50,000 »	
Intérêts et remboursements des consignations dont les fonds sont encore en Hollande	»	4	20,000 »	3,102 54	16,897 46	
TOTAUX. fr.			29,837,847 97	13,375,488 71	16,462,359 26	

DOTATIONS. — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
<i>Liste civile</i>	I.	Uniq.	2,751,522 75	1,854,215 12	917,407 63	
<i>Sénat</i>	II.	Id.	22,000 »	10,000 »	12,000 »	
<i>Chambre des Représentants</i>	III.	Id.	597,550 »	206,905 64	100,444 56	
Cour des Comptes.	IV.					
Membres de la Cour.	»	1	45,586 20	28,924 52	14,461 88	
Personnel des bureaux.	»	2	65,000 »	42,797 01	22,202 99	
Matériel et dépenses diverses	»	3	16,000 »	8,000 »	8,900 »	
TOTAUX. fr.			5,205,958 95	2,150,842 09	1,165,116 86	

JUSTICE. — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.						
Traitement du Ministre	I.	1	21,000 »	14,000 »	7,000 »	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	150,000 »	104,687 50	54,512 44	
Matériel	»	5	20,000 »	14,066 75	5,955 27	
Frais d'impression des recueils statistiques . .	»	4	5,500 »	»	5,500 »	
Frais de route et de séjour	»	5	6,000 »	1,021 »	4,979 »	
Ordre judiciaire.						
Cour de cassation. (<i>Personnel</i>)	II.	1	255,800 »	115,400 »	118,400 »	
— (<i>Matériel</i>)	»	2	4,000 »	1,500 »	2,500 »	
Cour d'appel. (<i>Personnel</i>).	»	5	540,220 »	271,560 »	268,860 »	
— (<i>Matériel</i>)	»	4	18,000 »	7,920 »	10,080 »	
Tribunaux de 1 ^{re} instance et de commerce. .	»	5	844,000 »	420,577 54	425,622 46	
Justices-de-peace et tribunaux de police . . .	»	6	282,120 »	159,019 97	145,100 05	
Justice militaire.						
Haute-cour militaire. (<i>Personnel</i>)	III.	1	62,820 »	51,410 »	51,410 »	
— (<i>Matériel</i>).	»	2	5,000 »	2,500 »	2,500 »	
Auditeurs militaires et prévôts	»	5	44 255 »	20,168 »	24,085 »	
Frais de justice.						
Frais d'instruction et d'exécution, y compris 1,000 francs pour le greffier de la Cour de cassation, à charge de délivrer gratis toutes les expéditions et écritures réclamées par le procureur général et les administrations pu- bliques.	IV.	Uniq.	585,000 »	81,528 91	503,671 09	
Palais de justice.						
Constructions, réparations et loyer des lo- caux	V.	Id.	200,000 »	15,006 96	184,995 04	
A REPORTER. . . . fr.			3,028,715 »	1,259,766 67	1,788,946 53	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. fr.			5,038,715 »	1,259,786 67	1,788,946 55	
Bulletin Officiel et Moniteur.	VI.					
Impression du <i>Bulletin Officiel</i>	»	1	23,400 »	13,425 75	9,976 23	
— du <i>Moniteur</i>	»	2	70,000 »	40,206 15	29,793 85	
Abonnement au <i>Bulletin des arrêts de la cour de cassation</i>	»	5	2,800 »	2,456 »	344 »	
Pensions et secours.	VII.					
Pensions	»	1	10,000 »	3,510 82	6,489 18	
Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants mineurs de magistrats qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse.	»	2	8,000 »	8,000 »	»	
Secours à des employés, ou veuves et enfants mineurs d'employés dépendant du Ministère de la Justice, se trouvant dans ce cas.	»	5	2,500 »	2,160 »	340 »	
Cultes.	VIII.					
Culte catholique.	»	1	4,006,047 »	1,956,065 83	2,049,981 17	
— protestant.	»	2	55,500 »	23,551 15	29,948 87	
— israélite.	»	5	11,000 »	3,600 »	7,400 »	
Secours	»	4	100,000 »	51,721 49	48,278 51	
Établissements de bienfaisance.	IX.					
Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu	»	1	15,000 »	4,746 62	10,253 38	
A REPORTER.			7,552,960 »	3,551,208 46	3,981,751 54	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr.	7,552,960 »	3,551,208 46	5,981,751 54	
Établissements de bienfaisance. (suite).	IX. (suite)					
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés	»	2	125,000 »	25,927 93	99,072 07	
Pour avances à faire au nom des communes, à charge de remboursement de leur part, au dépôt de mendicité établi aux colonies agricoles	»	5	48,047 »	29,528 10	18,518 90	
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces	»	4	175,000 »	140 98	174,859 02	
Prisons. — Service domestique.	X.					
Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des gardiens et des détenus.	»	1	1,200,000 »	645,458 56	554,541 44	
Traitement des employés attachés au service domestique	»	2	250,000 »	149,042 65	80,957 37	
Récompenses à accorder aux employés pour conduite exemplaire et actes de dévouement	»	3	5,000 »	»	5,000 »	
Frais d'impression et de bureau	»	4	12,000 »	5,918 72	6,081 28	
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier	»	5	450,000 »	59,120 68	410,879 32	
A REPORTER.	9,576,007 »	4,246,546 06	5,329,660 94	

JUSTICE (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT	9,576,007 »	4,246,346 06	5,329,660 94	
Prisons. — Service des fabriques.	X.					
	(suite)					
Traitement et tantième aux employés sur les produits des ateliers	»	6	75,500 »	40,987 51	54,512 49	
Frais d'impression et de bureau	»	7	12,000 »	5,200 72	0,799 28	
Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication	»	8	1,140,000 »	519,505 47	620,494 53	
Gratifications aux détenus.	»	9	180,000 »	104,000 »	76,000 »	
Frais de police.	XI.					
Service des passeports	»	1	8,000 »	6,000 »	2,000 »	
Autres mesures de sûreté publique	»	2	60,000 »	45,000 »	15,000 »	
<i>Dépenses imprévues</i>	XII.	Uniq.	5,000 »	2,952 84	2,047 16	
<i>Solde éventuel de dépenses arriérées concernant des exercices dont les Budgets sont clos.</i>	XIII.	Id.	4,000 »	815 17	3,184 83	
TOTAL. fr.	11,060,507 »	4,970,807 77	6,089,699 25	

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	14,000 »	7,000 »	
Frais de représentation (pour mémoire) . . .	»	2	»	»	»	
Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	»	3	54,000 »	54,952 64	19,067 56	
Pensions à accorder à des fonctionnaires, em- ployés et gens de service.	»	4	2,000 »	»	2,000 »	
Matériel	»	5	52,000 »	50,060 28	1,939 72	
Achat de décorations de l'ordre de Léopold. .	»	6	10,000 »	7,188 50	2,811 58	
Traitement des agents politiques.	II.					
Autriche	»	1	40,000 »	20,099 88	10,000 12	
Confédération germanique	»	2	40,000 »	24,166 60	15,833 40	
France.	»	3	60,000 »	45,000 »	15,000 »	
Grande-Bretagne.	»	4	80,000 »	57,258 25	22,741 75	
Pays-Bas	»	5	50,000 »	54,645 77	15,554 25	
Italie	»	6	40,000 »	28,429 52	11,570 48	
Prusse.	»	7	50,000 »	56,979 11	13,020 89	
Turquie	»	8	40,000 »	26,749 94	13,250 06	
Bavière	»	9	15,000 »	»	15,000 »	
Brésil	»	10	21,000 »	15,750 »	5,250 »	
Danemarck	»	11	15,000 »	10,000 »	5,000 »	
Espagne	»	12	15,000 »	10,000 »	5,000 »	
États-Unis.	»	13	25,500 »	17,624 98	7,875 02	
Grèce	»	14	15,000 »	9,583 36	5,416 64	
Villes libres et anseatiques de Hambourg, Brême et Lubeck.	»	15	15,000 »	9,025 61	5,975 39	
Portugal	»	16	15,000 »	11,250 »	3,750 »	
Sardaigne	»	17	15,000 »	7,291 67	7,708 33	
Suède	»	18	15,000 »	8,541 69	6,458 31	
À REPORTER.			685,500 »	469,375 80	216,124 20	

AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	685,500 »	469,575 80	216,124 20	
<i>Traitement des agents consulaires</i>	III.	Uniq.	110,000 »	77,249 97	52,750 05	
<i>Traitement des agents politiques ou inactivité, de retour de leur mission, sans qu'ils y soient remplacés</i>	IV.	Id.	10,000 »	»	10,000 »	
<i>Frais de voyage des agents du service extérieur, frais de courriers, estafettes et courses diverses.</i>	V.	Id.	70,000 »	55,716 86	54,285 14	
<i>Frais à rembourser aux agents du service extérieur</i>	VI.	Id.	75,000 »	22,475 59	52,524 41	
<i>Missions extraordinaires et dépenses imprévues.</i>	VII.	Id.	50,000 »	14,285 54	35,716 44	
<i>Pour faire face aux dépenses qui résulteront du traité de paix avec les Pays-Bas.</i>	VIII.	Id.	75,000 »	70,625 05	4,374 95	
TOTAUX.	1,075,500 »	680,726 81	585,775 19	

MARINE. — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.						
	I.					
Personnel.	»	1	6,050 »	5,999 92	2,050 08	
Matériel	»	2	3,500 »	1,342 10	2,157 00	
Bâtiments de guerre.						
	II.					
Personnel.	»	1	550,524 »	351 80	550,172 20	
Matériel	»	2	293,877 »	110,655 54	174,221 46	
<i>Magasin de la marine.</i>	III.	Uniq.	11,200 »	2,404 41	8,795 59	
Pilotage.						
	IV.					
Personnel (traitement fixe).	»	1	151,540 »	250 »	151,290 »	
— — variable	»	2	78,500 »	3,925 48	74,574 52	
Matériel	»	3	56,400 »	10,912 58	25,487 62	
<i>Service du passage d'eau d'Anvers à la Tête de Flandre</i>	V.	Uniq.	48,758 »	2,031 64	46,726 56	
<i>Secours maritimes (sauvetage)</i>	VI.	Id.	16,500 »	64 »	16,436 »	
<i>Constructions (mémoire)</i>	VII.	Id.	»	»	»	
<i>Secours aux marins blessés et aux veuves d'officiers de marine, qui, n'ayant pas de droits à la pension, se trouvent dans une position malheureuse.</i>	VIII.	Id.	4,000 »	925 »	3,075 »	
Crédits ouverts au Ministère de la Marine, pour dépenses à faire pour le personnel et le matériel des bâtiments de guerre, le service de pilotage et de sauvetage, etc., à charge d'en rendre compte			»	549,379 59	814,986 73 549,379 59	
TOTAUX.			960,849 »	495,241 86	465,607 14	

TRAVAUX PUBLICS. — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.						
	I.					
Traitement du Ministre.	"	1	21,000 "	14,000 "	7,000 "	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	"	2	116,850 "	74,910 57	41,939 45	
Loyer de l'hôtel du Ministre	"	3	9,000 "	9,000 "	"	
Ameublement de l'hôtel du Ministre.	"	4	60,000 "	47,607 07	12,392 93	
Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage et éclairage, etc	"	5	24,000 "	19,261 54	4,738 46	
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administra- tion centrale	"	6	6,000 "	5,067 38	2,932 62	
Ponts et chaussées, canaux et rivières, polders, ports et côtes, bâtiments civils, personnel des ponts et chaussées.						
	II.					
Entretien et amélioration de routes, construc- tion de routes nouvelles, ponts à bascule, études de projets	"	1	2,600,000 "	280,117 33	2,319,882 67	
Plantations	"	2	50,000 "	25,756 05	24,245 95	
Service des canaux de Gand au Sas-de-Gand, de Maestricht à Bois-le-Duc, de Pomme- roul à Antoing et de la Sambre	"	3	401,904 05	69,515 10	552,588 95	
Solde de la créance de l'entrepreneur Del- brouck, du chef des travaux autorisés en 1839, pour rétablir la navigation sur le ca- nal de Maestricht à Bois-le-Duc	"	4	155,036 "	25,585 29	111,650 71	
Canal de Bruxelles à Charleroy, repris par l'É- tat en vertu de la loi du 1 ^{er} juin 1839.	"	5	184,740 "	40,726 99	144,013 01	
Service de l'Escaut	"	6	159,295 "	8,550 "	150,745 "	
— de la Lys.	"	7	229,880 "	2,166 25	227,713 75	
Service de la Meuse dans les provinces de Liège et de Namur	"	7				
A REPORTER.			5,977,705 05	617,865 57	5,359,841 46	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	3,977,705 05	617,865 57	3,359,841 40	
Canaux, rivières, poldres (suite).	II. (suite)					
Service de la Meuse dans le Limbourg	»	8	60,000 »	37,266 »	22,734 »	
Service de la Dendre, repris par l'État en vertu de la loi du 18 février 1841	»	9	17,451 »	4,568 78	15,062 22	
Service du Ruppel, de la Dyle et du Demer	»	10	5,900 »	670 40	5,229 60	
Travaux d'amélioration aux voies navigables de second ordre. Frais d'étude	»	11	100,000 »	9,211 71	90,788 29	
Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée de la Senne	»	12	40,000 »	»	40,000 »	
Confection et entretien des bacs et bateaux de passage	»	13	50,685 87	»	50,685 87	
Service des poldres	»	14	56,055 48	22,545 65	15,509 85	
Ports d'Ostende et de Nieuport, côtes de Blankenberghe	»	15	214,632 08	74,921 91	139,710 17	
Phares et fanaux	»	16	2,000 »	268 81	1,731 19	
Entretien et réparations des hôtels, édifices et monuments de l'État	»	17	50,000 »	1,170 »	28,850 »	
Constructions nouvelles et travaux d'amélioration	»	18	45,000 »	»	45,000 »	
Traitement des ingénieurs et conducteurs, frais de bureau et de déplacement	»	19	451,000 »	224,376 46	226,625 54	
Chemin de fer. — Postes.	III.					
Entretien du rayl-way, des stations et de leurs dépendances	»	1	750,000 »	77,660 23	672,339 77	
Dépenses de locomotion	»	2	2,200,000 »	827,587 28	1,372,412 72	
— de perception	»	3	690,000 »	539,420 28	550,579 72	
Traitement des employés des postes	»	4	555,210 »	169,094 96	186,115 04	
Frais de tournée des directeurs, frais de régie des directeurs et percepteurs, indemnité de logement, imprimés, registres et timbres	»	5	82,790 »	57,400 50	45,389 70	
A REPORTER.	9,086,409 46	2,445,826 52	6,642,585 14	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. . . . fr.	9,086,409 46	2,443,826 52	6,642,583 14	
Chemin de fer. — Postes (suite).	III.	(suite)				
Transport des dépêches.	»	6	500,546 »	153,666 53	144,879 67	
Service rural.	»	7	500,000 »	114,263 95	185,756 05	
Papiers pour l'administration centrale des postes et le service des provinces	»	8	7,000 »	5,272 80	1,727 20	
Mines.	IV.					
Conseil des mines	»	1	45,600 »	29,675 10	15,924 90	
Traitement des ingénieurs et conducteurs, frais de bureau et de déplacement, et dépenses éventuelles par suite de promotions ou ad- missions dans le corps	»	2	143,500 »	65,004 28	78,495 72	
Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement . .	»	5	45,000 »	1,170 »	43,830 »	
Impressions, achat de livres et d'instruments, encouragements et subventions pour la pu- blication de plans et de mémoires, essais et expériences	»	4	10,000 »	5,922 45	4,077 55	
Instruction publique.	V.					
Universités de l'État	»	1	606,800 »	282,729 69	324,070 51	
Frais des jurys d'examen pour les grades aca- démiques	»	2	79,100 »	39,563 81	39,536 19	
Frais d'inspection des athénées et collèges. . .	»	3	7,500 »	»	7,500 »	
Subsides annuels aux établissements d'ensei- gnement moyen et industriel	»	»	»	»	»	
École de Gand	»	4	138,000 »	128,000 »	10,000 »	
Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et collèges	»	5	5,000 »	4,500 »	500 »	
A REPORTER.	10,774,255 46	3,275,594 75	7,498,660 73	

TRAVAUX PUBLICS (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	10,774,255 46	5,275,594 75	7,498,660 75	
Instruction publique (suite).	V. (suite)					
Enseignement primaire	»	6	310,000 »	164,599 99	145,600 01	
Lettres et sciences	»	7	109,000 »	90,158 13	78,861 87	
Beaux-arts	»	8	179,029 »	149,600 57	29,428 43	
Monument de la place des Martyrs	»	9	25,000 »	19,806 29	5,193 71	
Subsides aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conser- vation des monuments	»	10	50,000 »	»	50,000 »	
Secours.	VI.					
Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas de droits à la pension.	»	Uniq.	5,000 »	3,250 »	1,750 »	
Dépenses imprévues	VII.	Id.	50,000 »	5,095 58	26,006 42	
Dépenses de 1840 et années anté- rieures (a).						
Fournitures de bureau, impressions, achat de meubles	»	1 ^o	12,782 11	12,728 61	53 50	a) Par la loi du 24 mars 1841, n ^o 96, il a été ouvert un crédit supplé- mentaire de fr. 159,020 27, ré- parti de la ma- nière indiquée ci- contre.
Papiers pour l'administration centrale des pos- tes, etc.	»	2 ^o	2,500 »	2,278 »	222 »	
Routes.	»	5 ^o	148 15	148 15	»	
Poldres	»	4 ^o	84,056 77	81,511 77	2,525 »	
Personnel des ponts et chaussées.	»	5 ^o	51,417 64	50,840 40	577 24	
— postes	»	6 ^o	14,156 05	14,156 05	»	
Matériel des postes.	»	7 ^o	8,645 25	8,643 55	1 70	
Transport des dépêches. (Postes).	»	8 ^o	5,500 »	2,478 71	1,021 29	
Remboursements aux offices étrangers. (Postes).	»	9 ^o	1,854 52	1,854 52	»	
Crédits ouverts au Ministère des Travaux pu- blics, pour dépenses relatives au chemin de fer et au canal de Charleroy, à charge d'en rendre compte	»	1,213,000 »	1,213,000 »	
TOTAUX.	11,681,504 75	5,074,402 85	6,606,901 90	

INTÉRIEUR — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.						
	I.					
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	8,750 »	12,250 »	
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	103,450 »	69,056 52	36,415 48	
Fournitures de bureau, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses	»	3	20,000 »	19,082 07	917 33	
Frais de route et de séjour, courriers extraor- dinaires.	»	4	2,000 »	834 »	1,166 »	
Pensions, secours et statistique générale.						
	II.					
Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés	»	1	8,000 »	97 91	7,902 09	
Secours, continuation ou avances de pensions à d'anciens employés belges aux Indes ou à leurs veuves	»	2	7,570 80	2,529 76	5,041 04	
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pen- sion, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours à raison d'une position mal- heureuse.	»	3	5,000 »	3,523 »	1,475 »	
Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale, y compris 3,000 francs de dépenses extraordinaires	»	4	10,000 »	2,110 »	7,890 »	
Frais d'administration des provinces.						
	III.					
Province d'Anvers.	»	1	117,477 »	56,467 88	61,009 12	
— de Brabant	»	2	124,275 »	66,217 38	58,057 62	
— de la Flandre occidentale	»	3	150,737 »	65,348 96	65,408 04	
— — orientale.	»	4	131,948 »	75,538 05	56,609 05	
— de Hainaut.	»	5	140,958 »	72,635 86	68,502 14	
À REPORTER.			824,415 80	441,974 89	582,440 91	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT. fr.	824,415 80	441,974 89	382,440 91	
Frais d'administration dans les provinces (suite).	III. (suite)					
Province de Liège	»	6	125,350 »	64,477 97	60,852 03	
— de Limbourg.	»	7	102,343 40	53,448 80	48,896 60	
— de Luxembourg.	»	8	110,691 »	34,525 56	59,165 44	
— de Namur.	»	9	102,568 »	50,654 77	51,913 23	
Frais de route et de tournée des commissaires d'arrondissement.	»	10	18,500 »	727 50	17,772 50	
Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impressions et de voyage pour la levée de la milice, et pour l'inspection des miliciens semestriers, vacations, etc.	»	11	58,540 »	5,442 81	52,897 19	
Subsides.	IV.					
Subsides aux communes, à titre d'encouragements pour l'amélioration des chemins vicinaux	»	Uniq.	100,000 »	»	100,000 »	
Service de santé.	V.					
Service de santé.	»	1	45,000 »	21,508 55	23,631 45	
Subsides pour l'enseignement à donner aux sourds-muets et aux aveugles.	»	2	20,000 »	2,000 »	18,000 »	
Archives du royaume.	VI.					
Frais d'administration. (<i>Personnel</i>).	»	1	21,550 »	12,756 48	8,593 52	
— (<i>Matériel</i>).	»	2	2,000 »	958 94	1,661 06	
Frais de publication des inventaires des archives	»	3	4,000 »	178 »	3,822 »	
Archives de l'état dans les provinces et frais de recouvrement de documents provenant des archives tombées dans des mains privées, frais de copies de documents concernant l'histoire nationale	»	4	15,000 »	3,100 94	11,899 06	
À REPORTER.	1,550,140 20	708,595 21	841,544 99	

INTÉRIEUR (suite). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Report.			1,550,140 20	708,595 21	841,544 99	
Archives du royaume (suite.)	VI. (suite)					
Frais de classement et de l'inventaire des archives de la secrétairerie d'état allemande	»	5	2,400 »	1,600 »	800 »	
Location de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État	»	6	5,500 »	2,555 52	1,166 68	
Fêtes nationales.	VII.					
Frais de célébration des fêtes nationales.	»	Uniq.	50,000 »	10,000 »	20,000 »	
Jeux de Spa.	VIII.					
Traitement du contrôleur des jeux et autres dépenses	»	1	2,220 »	»	2,220 »	
Frais de réparation des monuments de la commune de Spa	»	2	20,000 »	20,000 »	»	
Agriculture.	IX.					
Agriculture (α)	»	Uniq.	567,500 »	518,224 55	249,275 47	a) Par la loi du 11 avril 1841, n° 158, ce crédit a été majoré de 12,000 francs.
Milice.	X.					
Frais d'impression des listes alphabétiques (modèle G et I) pour l'inscription des miliciens (art. 50 de la loi du 8 janvier 1817)	»	Id.	1,600 »	1,596 50	5 50	
Garde civique.	XI.					
Frais de voyage de l'inspecteur général de la garde civique, des aides-de-camp qui l'accompagnent et frais de bureau de l'état-major, achat, réparation et entretien des armes et équipement de la garde civique.	»	Id.	20,000 »	5,526 90	14,673 10	
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	XII.					
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité.	»	Id.	10,000 »	»	10,000 »	
A REPORTER. . . . fr.			2,207,560 20	1,067,676 46	1,159,685 74	

INTÉRIEUR (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS	DEPENSES.	SOMMES. DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	2,207,560 20	1,067,676 46	1,139,685 74	
Dotation de la légion d'honneur.	XIII.					
Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune.	»	Uniq.	60,000 »	600 »	59,400 »	
<i>Encouragements divers pour le soutien et le développement de l'industrie et du commerce. Frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et commerciale</i>	XIV.	1 A.	220,000 »	65,697 85	156,302 17	
Frais présumés de l'exposition de 1841, d'après la dépense faite en 1835.	»	1 B.	100,000 »	22,750 »	77,250 »	
Établissement d'un service de bateaux à vapeur entre la Belgique et les États-Unis	»	2	400,000 »	»	400,000 »	
Primes pour construction de navires	»	3	65,000 »	»	65,000 »	
Pêche nationale.	»	4	80,000 »	1,904 84	78,095 16	
Musée des arts et de l'industrie nationale. .	»	5	40,000 »	4,527 13	55,672 87	
Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets, et tous frais d'administration et de délivrance de brevets. (<i>Personnel et matériel</i>).	»	6	24,000 »	8,800 53	15,199 45	
Dépenses imprévues.	XV.					
Crédit pour les dépenses imprévues	»	Uniq.	20,000 »	8,822 50	11,177 50	
TOTAUX. . . . fr.	5,216,560 20	1,178,579 51	2,037,780 89	

GUERRE. — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.	I.						
Traitement du Ministre.	»	»	1	»	14,000	»	
— des employés et gens de service	»	»	2	»	109,080 67	»	
Matériel du ministère	»	»	5	»	26,415 42	»	
Dépôt de la guerre	»	»	4	»	658 24	»	
Secours à d'anciens militaires, à des veuves et enfants mineurs	»	»	5	»	2,055	»	
Soldes et masses de l'armée. — Frais divers des corps. — Soldes des états- majors.	II.	1					
État-major général.	»	»	1	»	»	»	
Indemnités aux généraux, commandants des corps et officiers dans une position spéciale.	»	»	2	»	»	»	
État-major des places.	»	»	3	»	»	»	
Intendance militaire	»	»	4	»	»	»	
État-major particulier de l'artillerie.	»	»	5	»	»	»	
— — du génie	»	»	6	»	»	»	
Soldes des troupes.	»	2					
Infanterie.	»	»	1	»	675,691 25	»	
Cavalerie	»	»	2	»	257,952 60	»	
Artillerie	»	»	3	»	168,129 35	»	
Génie	»	»	4	»	21,550	»	
Gendarmerie.	»	»	5	»	115,270	»	
Masses des corps, frais divers et indemnités.	»	3					
Masse de pain	»	»	1	»	148,737 51	»	
— de fourrages	»	»	2	»	1,616,567 20	»	
— d'habillement et d'entretien.	»	»	3	»	222,712 45	»	
— d'entretien du harnachement, traite- ment et ferrure de chevaux	»	»	4	»	»	»	
A REPORTER.	»	»	»	»	5,558,159 65	»	

GUERRE (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	SECTIONS.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SONNES DISPONIBLES.	Observations.
Report.				»	5,558,159 65	»	
Masses des corps, frais divers et indemnités (suite).	II. (suite)	5 (suite)					
Masse de renouvellement de la buffleterie et du harnachement	»	»	5	»	700 01	»	
Masse de casernement des chevaux.	»	»	6	»	»	»	
— de casernement des hommes.	»	»	7	»	226,469 92	»	
Frais de route et de séjour des officiers.	»	»	8	»	1,572 16	»	
Transports généraux et autres	»	»	9	»	5,612 50	»	
Primes d'engagement et de rengagement.	»	»	10	»	»	»	
Chauffage et éclairage des corps-de-garde.	»	»	11	»	51,155 85	»	
Vivres au camp, logement et nourriture en route	»	»	12	»	72,204 18	»	
Remonte	»	»	15	»	5,955 60	»	
Frais de bureau et d'administration des corps.	»	»	14	»	»	»	
Service de santé.	III.						
Personnel de l'administration centrale.	»	»	1	»	»	»	
Pharmacie centrale.	»	»	2	»	47,902 08	»	
Hôpitaux sédentaires (<i>Personnel</i>)	»	»	3	»	»	»	
— (<i>Matériel</i>).	»	»	4	»	55,059 77	»	
École militaire.	IV.						
École militaire	»	»	Uniq.	»	12,750 50	»	
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.						
Matériel de l'artillerie	»	»	1	»	555,408 58	»	
— du génie	»	»	2	»	280,559 12	»	
Traitements divers.	VI.						
Traitements temporaires de non-activité, réforme, etc.	»	»	1	»	21,597 65	»	
Traitement des aumôniers.	»	»	2	»	»	»	
— d'employés temporaires.	»	»	5	»	»	»	
A REPORTER.				»	4,445,825 13	»	

GUERRE (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Report. fr.	»	4,445,825 15	»	
Traitements divers (suite).	VI.					
	(suite)					
Pensions des militaires décorés sous l'ancien Gouvernement et secours sur le fonds de Waterloo	»	4	»	»	»	
Dépenses imprévues	VII.	Uniq.	»	19,758 25	»	
Crédits ouverts aux intendants militaires pour dépenses au fur et à mesure des besoins pour le service de l'armée, à justifier sur les allocations du Budget, au moyen de pièces de dépenses acquitt. 17,075,000 »						
Liquidé définitivement . . . 1,244,351 57						
Reste à justifier 15,850,748 45	»	15,850,748 45	»	
TOTAUX.	25,000,000 »	20,294,509 81	4,705,690 19	

Les Chambres n'ayant alloué, pour le service du Ministère de la Guerre, pendant les dix premiers mois de l'exercice 1841, que les sommes globales indiquées ci-dessous, les dépenses seules ont été portées dans la présente situation, par chapitres et articles, d'après le projet de Budget, savoir :

Par la loi du 26 décembre 1840, n° 1064. fr.	5,000,000 »
Par la loi du 25 février 1841, n° 45	20,000,000 »
TOTAL. fr.	25,000,000 »

FINANCES. — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Administration centrale.						
	I.					
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	14,000 »	7,000 »	
— des fonctionnaires et employés. . .	»	2	428,200 »	282,184 25	146,015 75	
Frais de tournées du Ministre et des fonctionnaires	»	3	10,000 »	4,370 50	5,629 50	
Matériel	»	4	55,000 »	26,874 27	8,125 75	
Service de la monnaie	»	5	7,200 »	1,262 68	5,937 32	
Multiplication des carrés et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage	»	6	50,000 »	»	50,000 »	
Achat de matière et frais de fabrication de pièces de 5 et 2 centimes, jusqu'à concurrence d'une valeur nominale de 500,000 fr.	»	7	550,000 »	59,527 40	990,672 00	
Magasin général des papiers pour l'administration centrale et les provinces	»	8	117,000 »	62,958 07	54,041 95	
Frais de publication et de rédaction de documents statistiques	»	9	5,000 »	»	5,000 »	
Administration du trésor dans les provinces.						
	II.					
Traitement des directeurs.	»	1	86,550 »	43,275 »	43,275 »	
Caisse générale de l'État.	»	2	220,000 »	»	220,000 »	
Administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises, de la garantie et des poids et mesures.						
	III.					
Traitement des employés du service sédentaire.	»	1	844,800 »	»	844,800 »	
Remises et indemnités des comptables. . .	»	2	1,650,000 »	»	1,650,000 »	
Traitement des employés du service actif . .	»	5	4,651,900 »	365 »	4,651,535 »	
Renforcement du personnel de la douane . .	»	4	70,000 »	»	70,000 »	
À REPORTER.			8,466,650 »	474,617 17	7,992,052 85	

FINANCES (SUITE). — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
REPORT.	8,466,650 »	474,617 17	7,992,052 85	
Administration des contributions, etc. (suite).	III.	(suite)				
Traitement des employés de la garantie.	»	5	45,860 »	»	45,860 »	
— de l'inspecteur en chef et des vérificateurs des poids et mesures	»	6	58,100 »	4,000 »	54,100 »	
— des avocats de l'administration.	»	7	53,670 »	16,425 »	19,245 »	
Frais de bureau et de tournée.	»	8	186,650 »	102,514 21	84,505 79	
Indemnités	»	9	534,800 »	27,772 25	507,027 75	
Matériel	»	10	140,000 »	15,904 25	124,095 75	
Crédit pour les opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg	»	11	200,000 »	55,808 59	166,191 61	
Indemnité pour les transcriptions de mutations, etc., dans les bureaux de la conservation au chef-lieu des sept provinces entièrement cadastrées	»	12	25,000 »	4,515 75	20,686 27	
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers	»	13	51,000 »	»	51,000 »	
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.					
Traitement des employés de l'enregistrement.	»	1	518,090 »	84,195 19	265,894 81	
— — du timbre.	»	2	40,920 »	12,559 95	57,580 05	
— — du domaine	»	3	49,710 »	7,299 96	42,410 04	
— — forestiers.	»	4	225,000 »	46,417 75	178,582 25	
Remises des receveurs	»	5	852,910 »	»	852,910 »	
— des greffiers	»	6	41,000 »	4,554 71	56,445 29	
Frais de bureau des directeurs	»	7	20,000 »	10,000 »	10,000 »	
Matériel	»	8	28,000 »	11,651 52	16,548 48	
Frais de poursuites et d'instances.	»	9	55,000 »	25,436 36	51,565 64	
Dépenses des domaines.	»	10	60,500 »	2,180 55	58,119 65	
<i>Employés en disponibilité</i>	V.	Uniq.	5,675 »	558 »	5,317 »	
Secours.	VI.					
Secours à des employés, veuves ou enfants d'employés, qui, n'ayant pas de droits à la pension de retraite, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	»	Id.	5,000 »	125 »	4,875 »	
<i>Dépenses accidentelles et imprévues</i>	VII.	Id.	18,000 »	2,077 »	15,925 »	
TOTAUX.	11,278,555 »	885,800 79	10,594,554 21	

REMBOURSEMENTS ET NON-VALEURS. — EXERCICE 1841.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES.	ARTICLES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Non-valeurs.						
	I.					
Non-valeurs sur le foncier	»	1	500,000 »	18,922 »	281,078 »	
— sur l'impôt personnel	»	2	550,000 »	»	550,000 »	
— sur les patentes	»	3	75,000 »	»	75,000 »	
Décharge ou remise aux bateliers en non-acti- vité	»	4	55,000 »	»	55,000 »	
Non-valeurs sur les redevances des mines . .	»	5	18,700 »	»	18,700 »	
Remboursements.						
	II.					
Restitutions de droits et amendes et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façons d'ouvrages brisés	»	1	50,000 »	15,774 40	14,225 60	
Restitution d'impôts, péages, capitaux, reve- nus, remboursements, amendes et paye- ments d'intérêts, frais d'adjudication et charges des successions vacantes ou en dés- hérence	»	2	200,000 »	1,806 57	198,103 45	
Remboursements des postes aux offices étran- gers	»	3	100,000 »	2,046 10	97,953 90	
Attributions aux employés des postes de la moitié du port des journaux	»	4	57,500 »	»	57,500 »	
Attributions d'amendes forestières	»	5	12,000 »	»	12,000 »	
Péages.						
	III.					
Remboursement du péage sur l'Escaut . . .	»	Uniq.	650,000 »	»	650,000 »	
TOTAUX			1,806,200 »	58,639 07	1,767,560 95	

RÉCAPITULATION.

MINISTÈRES ET SERVICES.	ALLOCATIONS.	DÉPENSES.	SOMMES DISPONIBLES.	Observations.
Dette publique.	29,857,847 97	15,575,488 71	16,462,559 26	
Dotations	3,295,958 95	2,150,842 09	1,165,116 86	
Ministère de la Justice.	11,060,507 »	4,970,807 77	6,089,699 23	
— des Affaires Étrangères.	1,075,500 »	689,726 81	585,775 19	
— de la Marine.	960,849 »	495,241 86	465,607 14	
— des Travaux Publics	11,681,504 75	5,074,402 85	6,606,901 90	
— de l'Intérieur.	3,216,560 20	1,178,579 51	2,037,780 89	
— de la Guerre.	25,000,000 »	20,294,509 81	4,705,690 19	
— des Finances.	11,278,555 »	885,800 79	10,594,554 21	
Remboursements et non-valeurs.	1,806,200 »	58,659 07	1,767,560 95	
TOTAUX. fr.	99,212,862 85	49,151,859 05	50,081,025 80	